RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2008 B 02658
Numéro SIREN : 504 340 407
Nom ou dénomination : Compagnie Mérieux Alliance

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/018958

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Compagnie Mérieux Alliance

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
Cité Internationale
44, quai Charles-de-Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Compagnie Mérieux Alliance

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Compagnie Mérieux Alliance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Compagnie Mérieux Alliance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comme décrit dans la note 2.14 de l'annexe des comptes consolidés, votre société procède annuellement à des tests de dépréciation des actifs non amortis et des actifs amortis en présence d'indices de pertes de valeur. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les données et les hypothèses utilisées par votre société, et nous avons vérifié que cette note donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 7 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON	ERNST & YOUNG et Autres
Membre français de Grant Thornton International	
Françoise Méchin	Nicolas Perlier

COMPAGNIE MERIEUX ALLIANCE

COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2022

Sommaire

Comptes annuels consolidés 2022

Compte de résultat consolidé. . . . . .

Etat du résultat global . . . . . .

Bilan consolidé . . . . . .

Tableau de flux de trésorerie consolidé . . . . . .

Tableau de variation des capitaux propres consolidés . . . . . .

Notes sur les états financiers consolidés . . . . . .

Compte de résultat consolidé

Notes	(En M€)	31/12/2022	31/12/2021 (a)
2.26 et 4	**Revenus**	**4 308,4**	**4 031,4**
	Coût des ventes	- 2 148,3	- 1 873,2
	Marge brute	**2 160,1**	**2 158,2**
2.26 et 4	Autres produits de l'activité	50,4	52,2
2.11.1 et 6	Frais de recherche et développement	- 482,3	- 419,8
	Frais commerciaux	- 731,2	- 601,7
	Frais administratifs	- 359,2	- 329,2
2.27 et 8	Autres produits et charges d'exploitation	3,6	0,0
2.2, 2.28 et 7	Amortissement des actifs liés à la production de Biofire (a)	- 76,8	- 60,1
	Résultat opérationnel courant (a)	**564,6**	**799,6**
2.29 et 9	Autres produits et charges opérationnels non courants	9,1	- 1,8
	Résultat opérationnel	**573,7**	**797,8**
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5,7	2,7
	Coût de l'endettement financier brut	- 16,7	- 20,4
2.30 et 10	**Coût de l'endettement financier net**	**- 11,0**	**- 17,7**
2.30 et 10	**Autres produits et charges financiers**	9,9	49,3
2.3 et 13.5.1	**Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence**	- 0,7	- 1,6
2.23 et 11	**Charge d'impôt**	- 158,4	- 190,9
	Résultat net avant résultat des activités abandonnées	**413,5**	**636,9**
13.4	**Résultat des activités abandonnées**	0,0	- 4,7
	Résultat net de l'ensemble consolidé	**413,5**	**632,2**
	Résultat net part du groupe	235,0	368,3
	Résultat net part des minoritaires	178,5	263,9
2.32 et 12	**Résultat par action (part du groupe en €)**	51,30	80,40
2.32 et 12	**Résultat dilué par action (part du groupe en €)**	51,30	80,40

(a) Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel, les amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition intègrent désormais l'ensemble des acquisitions (cf. note 2.2). Pour faciliter la comparaison, les comptes publiés au 31 décembre 2021 ont été retraités (cf. note 31).

Etat du résultat global

(En M€)	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'ensemble consolidé	**413,5**	**632,2**
Eléments recyclables en résultat	**107,2**	**201,4**
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture (a)	6,0	-0,7
Effet d'impôt	-1,5	0,7
Variation de la réserve de conversion (b)	102,7	201,4
Autres	0,0	0,0
Eléments non recyclables en résultat	**-45,8**	**165,1**
Variation de la juste valeur des actifs financiers (c)	-64,1	164,7
Effet d'impôt	-0,8	0,0
Réévaluation des avantages au personnel (d)	24,7	0,6
Effet d'impôt	-5,6	-0,2
Total des autres éléments du résultat global	**61,4**	**366,5**
Résultat global	**474,9**	**998,7**
Résultat global part affectée aux minoritaires	232,9	344,0
Résultat global part du groupe	**242,0**	**654,7**

(a) Variation de la part efficace des instruments financiers de couverture ;
(b) La variation des écarts de conversion en 2022 est essentiellement liée à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro et à l'impact de l'hyperinflation (cf. note 2.1.1). La variation en 2021 était essentiellement liée à la dépréciation de l'Euro face aux autres devises et notamment le dollar ;
(c) Les variations de la juste valeur des actifs financiers concernent les titres non consolidés pour lesquels le Groupe a opté pour une variation de la juste valeur en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (cf. note 13.5.2) ;
(d) La variation est principalement liée à la hausse des taux d'actualisation (cf. note 19).

Bilan consolidé – actif

(En M€)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill	2.9 et 13.1	1 245,7	1 112,4
Actifs incorporels	2.11 et 13.2	652,2	428,0
Actifs corporels	2.12 et 13.3	1 451,5	1 302,5
Droits d'utilisation	2.13 et 13.3	216,4	215,6
Actifs financiers non courants	2.16 et 13.5	584,5	676,7
Participation dans les entreprises associées	2.3 et 13.5	18,3	10,8
Autres actifs non courants	2.17 et 13.6	22,9	22,8
Impôts différés actifs	2.23 et 22	69,4	40,8
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**13**	**4 260,9**	**3 809,6**
Stocks	2.18 et 14.1	759,8	656,7
Clients	2.19 et 14.2	890,2	732,5
Autres actifs courants	14.3	188,4	149,0
Créances d'impôts sur les sociétés	14.3	30,2	54,8
Autres actifs financiers courants	2.20 et 15	0,4	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.20 et 15	689,4	772,5
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**2 558,4**	**2 365,5**
Actifs destinés à être cédés	2.15 et 13.4	14,3	8,0
TOTAL ACTIF		**6 833,6**	**6 183,1**

Bilan consolidé – passif

(En M€)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital	16	916,1	916,1
Primes d'émission et de fusion		884,1	884,1
Réserves sociales	16	22,6	18,5
Autres réserves et résultat global		1 013,2	616,0
Capitaux propres - Part du Groupe		***2 836,0***	***2 434,7***
Part des minoritaires dans les réserves		1 671,9	1 339,8
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	16.2	178,5	263,9
Capitaux propres - Part des Intérêts minoritaires	***16.2***	***1 850,4***	***1 603,7***
CAPITAUX PROPRES		**4 686,4**	**4 038,4**
Emprunt obligataire non courant	20.1	199,7	199,6
Dettes bancaires non courantes	20.1	177,7	344,4
Dettes sur acquisitions de titres	20.1	24,5	59,2
Dettes de location non courantes	20.1	185,7	178,4
Provisions non courantes	2.22 et 18.1	58,1	90,3
Autres passifs non courants	21	0,2	0,8
Impôts différés passifs	2.23 et 22	70,6	70,6
PASSIFS NON COURANTS		**716,5**	**943,3**
Emprunt obligataire courant	20,1	0,0	0,0
Découverts bancaires	20.1	26,8	19,2
Dettes bancaires courantes et autres dettes financières courantes	20.1	176,4	71,8
Dettes sur acquisitions de titres	20,1	49,6	5,1
Dettes de location courantes	20,1	44,6	48,3
Provisions pour risques courantes	2.22. et 18.1	43,6	52,7
Dettes fournisseurs et rattachées	23	331,9	293,8
Autres passifs courants	24	703,9	623,5
Impôt exigible	2.23 et 24	53,9	87,0
PASSIFS COURANTS		**1 430,7**	**1 201,4**
Dettes liées à des actifs destinés à être cédés		0,0	0,0
TOTAL DU PASSIF		**6 833,6**	**6 183,1**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Notes	(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
	Résultat net consolidé	**413,5**	**632,2**
	Amortissements et provisions (hors actif circulant) (a)	305,9	257,8
	Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	16,9	15,8
	Charges calculées liées aux variations de périmètre (boni de dilution,...)	-3,1	4,2
	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,7	1,6
	Charge nette d'impôts différés	-62,2	-5,6
29	(Plus) ou Moins-values de cessions (net d'impôts)	-10,9	-11,3
	Autres charges calculées	4,7	1,0
	Capacité d'autofinancement consolidée	**665,5**	**895,8**
	Coût de l'endettement financier brut	6,5	17,7
	Charge d'impôt exigible	219,9	196,5
	Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	**891,9**	**1110,0**
	Impôts versés	-249,2	-194,5
	Variation des stocks	-93,8	-65,6
	Variation du poste clients	-157,6	39,8
	Variation du poste fournisseurs	10,8	7,2
	Variation des autres actifs et passifs courants	50,0	-33,2
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**-439,8**	**-246,4**
	Flux net de trésorerie généré par l'activité	**452,1**	**863,6**
	Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (b)	-330,9	-356,3
	Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	31,6	19,8
	Acquisitions d'actifs financiers (dont flux soc MEQ)	-81,4	-91,4
	Cessions d'actifs financiers	90,6	112,2
	Flux financiers liés aux autres actifs financiers courants	-0,4	
29	Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	-244,2	-65,8
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-534,7**	**-381,5**
	Augmentation de capital	272,9	0,0
	Variation de capital / part des minoritaires	-9,0	35,0
	Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-0,5	-0,5
	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-64,3	-39,7
	Augmentation des emprunts et autres dettes financières	134,7	92,0
	Diminution des emprunts et autres dettes financières	-220,8	-249,8
	Intérêts versés	-6,5	-17,7
	Variation nette de comptes courants	0,0	0,0
	Autres variations (flux liés à l'autocontrôle des filiales,...) (c)	-157,2	-3,8
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-50,7**	**-184,5**
	Incidence des variations de cours des devises	42,7	45,2
15	**Variation de la trésorerie nette**	**-90,6**	**342,7**
15	Trésorerie nette d'ouverture	753,3	410,6
15	**Trésorerie nette de clôture**	**662,6**	**753,3**

(a) les reprises de provisions liées à des cessions d'actifs financiers sont présentés sur la ligne résultat de cession

(b) Les mouvements sur les actifs liés aux droits d'utilisation ne sont pas présentés en flux d'investissement cf. note 2.33

(c) bioMérieux a procédé à des rachats d'actions propres pour 157 M€ en lien avec l'acquisition de Specific Diagnostics (cf. note 1.1.1) et au programme de rachat d'actions propres.

Les autres charges calculées correspondent essentiellement aux variations des actifs / passifs liés aux instruments financiers.

Pour information, la trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après. Elle est détaillée en note 20 :

Notes	*(en M Euro)*	31/12/2022	31/12/2021
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	689,4	772,5
	Découverts bancaires	-26,8	-19,2
	Trésorerie nette	**662,6**	**753,3**
	Dettes financières non courantes (hors dettes sur acquisitions de titres)	-377,4	-544,0
	Dettes financières courantes (hors dettes sur acquisitions de titres)	-176,4	-71,8
20	**Total de la trésorerie nette d'endettement (hors dettes acquisitions titres et hors dettes IFRS 16)**	**108,8**	**137,5**
	Dettes acquisitions titres (courantes et non courantes)	-74,1	-64,3
20	**Total de la trésorerie nette d'endettement (avec dettes acquisitions titres), hors dettes IFRS 16**	**34,7**	**73,2**
	Dettes liées aux obligations locatives (IFRS 16)	-230,3	-226,7
	Total de la trésorerie nette d'endettement après dettes sur obligations locatives	**-195,6**	**-153,5**

Variation des capitaux propres consolidés

(en M€)	Capital	Primes	Réserves sociales	Ecarts de conversion	IAS 19 révisée	Paiement en actions	Instruments financiers	Autres réserves et résultat	Total part Groupe	Part des minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31/12/2020	916,1	884,1	7,6	-102,7	-39,1	18,9	106,2	-1,5	1789,6	1253,5	3 043,1
Dividendes et affectation du résultat			10,9					-11,4	-0,5	-39,7	-40,2
Variation de capital									0,0	35,0	35,0
Rémunération en actions						9,2			9,2	6,2	15,4
Résultat global				120,7	0,2		165,5	368,3	654,7	344,0	998,7
Variation de périmètre								-15,0	-15,0	7,7	-7,3
Autres mouvements				-4,0	-0,1	-5,6	-7,3	13,7	-3,3	-3,0	-6,3
Capitaux propres clôture 31/12/2021	916,1	884,1	18,5	14,0	-39,0	22,5	264,4	354,1	2 434,7	1603,7	4 038,4

(en M€)	Capital	Primes	Réserves sociales	Ecarts de conversion	IAS 19 révisée	Paiement en actions	Instruments financiers	Autres réserves et résultat (a)	Total part Groupe	Part des minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31/12/2021	916,1	884,1	18,5	14,0	-39,0	22,5	264,4	354,1	2 434,7	1603,7	4 038,4
Dividendes et affectation du résultat			4,1					-4,6	-0,5	-64,3	-64,8
Variation de capital								6,3	6,3	257,6	263,9
Rémunération en actions						9,6			9,6	6,4	16,0
Résultat global				58,6	11,5		-63,1	235,0	242,0	232,9	474,9
Variation de périmètre								169,1	169,1	-168,6	0,5
Autres mouvements				-2,9	-0,2	-10,1	-4,9	-7,1	-25,2	-17,3	-42,5
Capitaux propres clôture 31/12/2022	916,1	884,1	22,6	69,7	-27,7	22,0	196,4	752,8	2 836,0	1850,4	4 686,4

Il n'existe pas d'actions d'auto-contrôle chez Compagnie Mérieux Alliance.

Le détail des réserves sociales est donné en note 16.

Le montant du dividende qui sera proposé à la distribution par l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2022 de Compagnie Mérieux Alliance correspond aux dividendes prioritaires : 0,5 M€ soit 2,4 € par action de préférence (cf. note 16.1).

La variation de capital revenant au groupe correspond à l'augmentation de capital de bioMérieux à hauteur de 6,2 M€ (cf. note 1.1.1).
Les variations de capital revenant aux minoritaires comprennent principalement les augmentations de capital d'Institut Mérieux pour 266,5 M€ (nette des frais d'émission cf. note 1.2.1), de bioMérieux pour 4,3 M€ et de SGH à hauteur de 2,5 M€ (cf. note 1.1.1) ainsi que les réductions de capital de la société Mérieux Participations 2 pour un montant de - 15,9 M€.

La variation des écarts de conversion en 2022 est essentiellement liée à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro et à l'impact de l'hyperinflation.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers concernent les titres non consolidés pour lesquels le Groupe a opté pour une variation de la juste valeur en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat et correspondent principalement aux titres de la société BBV (cf. note 1.2.1).

Les autres mouvements pour un total de - 25,2 M€ part du Groupe et - 17,3 M€ part des minoritaires concernent principalement le palier bioMérieux et notamment :

- Ajustement de l'élimination de la marge interne sur les stocks pour - 6,5 M€ part du groupe et - 4,6 M€ pour les minoritaires ;
- Achats d'actions propres à hauteur de - 27 M€ part du groupe et - 18,9 M€ part des minoritaires ;
- L'impact de la plus-value liée aux titres Specific Diagnostics anciennement détenus en 2021 de 8,1 M€ revenant au groupe et 5,7 M€ pour la part des minoritaires.

Les variations de périmètre sans modification du contrôle sont traitées conformément à IFRS 3 révisée, en impactant les réserves consolidées (cf. note 2.9).

Notes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2022

Note 1 – Faits marquants de l'exercice 11
Note 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation 18
Note 3 – Périmètre de consolidation 40
Note 4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité 42
Note 5 – Charges de personnel 42
Note 6 – Frais d'études, de recherche et de développement 43
Note 7 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions 43
Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation 44
Note 9 – Autres produits et charges opérationnels non courants 44
Note 10 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers 45
Note 11 – Impôt sur le résultat 46
Note 12 – Résultat par action 47
Note 13 – Actifs non courants 47
Note 14 – Actifs courants 54
Note 15 – Autres actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie 56
Note 16 – Capitaux propres 56
Note 17 – Paiements en actions 58
Note 18 – Provisions, actifs et passifs éventuels 61
Note 19 – Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi 63
Note 20 – Trésorerie nette d'endettement 65
Note 21 – Autres passifs non courants 68
Note 22 – Impôts différés 69
Note 23 – Dettes fournisseurs et assimilées 69
Note 24 – Autres passifs courants 70
Note 25 – Gestion des risques et instruments financiers 71
Note 26 – Effectifs 78
Note 27 – Engagements hors bilan 79
Note 28 – Informations sur les parties liées 82
Note 29 – Détail du tableau des flux de trésorerie consolidés 83
Note 30 – Evènements postérieurs à la clôture 84
Note 31 – Impact de la modification de présentation sur les comptes comparatifs 85
Note 32 – Détail du périmètre des sous paliers 86
Note 33 – Honoraires 93

La société Compagnie Mérieux Alliance a été créée le 21 mai 2008 par apport en numéraire de 185 actions.
L'assemblée générale du 13 juin 2008 a approuvé la création de 4 580 511 actions pour rémunérer l'apport de 100 % des titres de la société Institut Mérieux (cf. note 2.3).

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président le 18 mai 2023.

Compagnie Mérieux Alliance est une société par actions simplifiée de droit français, située à Lyon. L'activité du Groupe est décrite à la note 2.7.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en millions d'euros (M€), sauf indication contraire.

Note 1 – Faits marquants de l'exercice

1.1 – Variations de périmètre significatives

1.1.1 Variation de périmètres 2022 :

Chez bioMérieux :

Acquisition de la société Specific Diagnostics

Le 18 mai 2022, bioMérieux a acquis 100 % de la société Specific Diagnostics, une société américaine privée qui a mis au point un système rapide d'antibiogramme permettant de fournir un test de sensibilité aux antibiotiques (AST) phénotypique directement à partir d'hémocultures positives.

Cette acquisition de l'intégralité du capital de Specific Diagnostics fait suite à une première prise de participation minoritaire en 2019 et à la signature d'un accord de distribution co-exclusive en 2021 couvrant le marché européen et britannique, qui s'était notamment traduit par l'octroi d'un emprunt convertible de 18 M$. Cette participation chez bioMérieux Inc. s'établissait à 4,4 M€ au 31 décembre 2021 pour 7,4 % des titres.

Le montant de l'acquisition de 407 M$ (386,7 M€) couvre l'acquisition de 100 % des titres, payé par une combinaison de règlement en trésorerie pour 232,2 M$ (220,7 M€) et de l'émission de 1 288 901 actions au profit de certains actionnaires de Specific Diagnostics. L'émission de ces nouvelles actions de bioMérieux S.A. a entraîné une dilution des actionnaires de l'ordre de 1 % de son capital social sur le premier semestre 2022 qui a été compensée ensuite. En effet, un programme de rachat d'actions a eu lieu, puis a été suivi d'une réduction du capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues.

La perte opérationnelle de Specific Diagnostics, hors amortissements de la technologie, s'élève à 16 M€ sur la période de détention. L'impact de l'intégration de la société Specific Diagnostics dans les comptes du Groupe étant jugé non significatif, aucune information proforma n'a été donnée dans l'annexe au titre des périodes comparatives.

La filiale a été consolidée par intégration globale à compter de sa prise de contrôle. L'analyse en cours de réalisation de l'affectation du prix d'acquisition a conduit à reconnaître, à la date d'acquisition, principalement une technologie nette d'impôts différés passifs pour 186,6 M€, des impôts différés actifs pour 41,5 M€ correspondant notamment à la valorisation de pertes reportables et d'un goodwill provisoire de 164,4 M€. Celui-ci a été affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie Microbiologie. Il reflète principalement les synergies spécifiques attendues entre le système SPECIFIC REVEAL Rapid AST, développé par Specific Diagnostics, avec notre portefeuille de microbiologie en offrant une solution à forte valeur ajoutée aux patients critiques.

Des frais associés à la transaction ont été supportés à hauteur de 9,6 M€ sur l'exercice 2022 et sont enregistrés sur la ligne « Amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition » au sein du résultat opérationnel courant.

Les amortissements de la technologie valorisée dans le cadre de l'allocation du prix d'achat ont également été constatés au sein du résultat opérationnel courant pour 7,9 M€ sur l'exercice 2022 (sur la ligne « Amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition »).

Néanmoins, l'exercice d'allocation du prix d'achat est réputé provisoire au 31 décembre 2022 et pourra faire l'objet d'ajustements jusqu'au 18 mai 2023.

Evolution du capital social de bioMérieux

En 2022, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, puis à une réduction de capital par annulation du même nombre d'action :

– L'opération d'acquisition des titres Specific Diagnostics a été réalisée par l'apport d'une fraction des actions Specific Diagnostics en échange d'actions ordinaires nouvellement émises de bioMérieux. Le 18 mai 2022, bioMérieux a constaté l'augmentation de capital de 130 952 euros par la création de 1 288 901 actions nouvelles ; la différence entre la valeur des actions Specific Diagnostics apportées et le montant nominal de l'augmentation de capital constitue une prime d'apport de 127,2 M€.

– Un programme de rachat d'actions en vue de leur annulation a été lancé consécutivement à cette opération. Le 14 décembre 2022, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation des 1 288 901 actions acquises et de réduire le capital d'un montant de 130 952 euros. La différence entre le prix de rachat des actions annulées et le montant nominal de la réduction de capital, soit 116,7 M€, a été imputée sur la prime d'apport.
Les deux opérations consécutives conduisent à une augmentation des primes de 10,5 M€ (dont 6,2 M€ revenant au groupe).

Ces deux opérations n'ont toutefois pas entrainé de modification du pourcentage de détention de bioMérieux dans l'Institut MERIEUX qui reste stable à 58,9%.

Autres évolutions du périmètre de consolidation

Les autres évolutions du périmètre de consolidation concernent les opérations suivantes :

– Création de la société bioMérieux Nigéria Ltd. le 14 avril 2022, dont le capital social s'élève à 1,3 M€. Cette filiale est détenue à 100 % par le Groupe.

– Liquidation de la filiale bioMérieux HK Invest Ltd. Cette filiale était détenue à 100 % par le Groupe. L'impact sur les comptes consolidés est non significatif.

Chez Mérieux NutriSciences :

Acquisition le 26 octobre 2021 de 100% des titres de la société Sher Consulting and traning Ltd en Israël pour 19,4 M ILS (soit 7,9 M€), qui a généré un goodwill de 13,8 M ILS (soit 4,9 M€).

Acquisition le 30 novembre 2021 de 45% des titres de la société Fedra Food Real estate Srl en Italie pour 5,4 M€, qui n'a pas généré de goodwill.

Acquisition le 8 décembre 2021 de 100% des titres de la société Dyad Laboratories Inc aux US pour 50,7 M$(soit 48,1 M€), qui a généré un goodwill de 36,4 M€ (soit 36,1 M€).

Acquisition le 30 mars 2022 de 100% des titres de la société Hortec Ltd en Afrique du Sud pour 83,3 MZAR (soit 7,9 M€), qui a généré un goodwill de 5,2 M€.

Acquisition le 31 mars 2022 de 100% des titres de la société Laboratorios Bromatologicos Araba SAU en Afrique du Sud (pour 2,5M€), qui a généré un goodwill de 1 M€.

Opérations sans changement de contrôle :

Exercice du put (25%) lié à la société Advanced Laboratory Testing pour 6,3 M€ portant la participation à 100%.

Chez Institut Mérieux :

En date du 29 juillet 2022, le capital social de l'Institut Mérieux a été augmenté de 2,7 M€ (170 586 actions de 16 € de valeur nominale) au moyen de la création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence (actions de préférence A). La prime d'émission représente un montant de 275 M€ sur laquelle des frais d'augmentation de capital ont été imputés à hauteur de 11,2 M€.
L'augmentation de capital n'a pas été souscrite par Compagnie Mérieux Alliance ce qui justifie la baisse du taux de détention d'Institut Mérieux qui passe de 99,8% en 2021 à 96,2% en 2022.
Dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée le 29 juillet 2022, le partenaire aura la possibilité, à partir de 2027, de céder sa participation dans certaines conditions ou d'obtenir des dividendes prioritaires.

Chez Transgene :

Au cours de l'année 2022, trois attributions définitives d'actions gratuites ont été réalisées, dont deux en mars pour respectivement 1 211 994 et 563 142 actions nouvelles, ainsi qu'une en mai pour 657 601 actions nouvelles.
Ces différentes opérations ont modifié le pourcentage de détention de Transgene dans TSGH qui est passé de 61,9% en 2021 à 60,4% en 2022.

Chez GeNeuro :

En date du 12 mai 2022, GeNeuro a procédé à une augmentation de capital. GNEH a souscrit à 1 398 601 actions nouvelles pour un montant de 4 M€ ce qui lui permet de détenir 39,1% du capital de GeNeuro au 31 décembre 2022.

Chez SGH :

L'Institut Mérieux a racheté 520 actions de la société SGH le 28 mars 2022.
Le 31 mars 2022, le capital social de SGH a été augmenté de 2 462 actions à la suite de l'exercice des derniers BSA restants. Le capital a ainsi été augmenté de 1 M€ et la prime d'émission de 1,5 M€.
Ces deux opérations ont légèrement modifié le taux de détention de SGH qui est passé de 99,4% à 98,9%.

Chez Mérieux Développement :

Mérieux Développement a continué d'investir dans le fonds Mérieux Participations 4 (10,3 M€). Des remboursements significatifs sont intervenus en 2022 au titre du fonds Mérieux Participations 3 pour 29,4 M€.

Les fonds Mérieux Participation 1 et 2 ont continué de céder certaines lignes de titres (36,6 M€ en 2022), la plus-value de cession est peu significative, dans le contexte où les titres étaient évalués à la juste valeur en 2021.
La société Mérieux Participations 2 a procédé à des opérations sur son capital. Par décision du 23 mars 2022, le capital social a été réduit de 22,1 M€ par voie de remboursement d'une somme de 0,17 € sur chaque action. Puis, le 28 juillet 2022, le capital social a été réduit à hauteur de 7,8 M€ par voie de remboursement d'une somme de 0,06 € sur chaque action.
Ces deux réductions de capital n'ont eu aucun impact sur les capitaux propres part du groupe, ils impactent toutefois les capitaux propres au niveau des minoritaires pour un montant de - 15,9 M€.

1.1.2 Variation de périmètres 2021 :

Chez bioMérieux :

Le 16 juillet 2021, bioMérieux a acquis l'intégralité des titres de la société Banyan Biomarkers Inc., basée à San Diego (USA). La société a développé un test de biomarqueurs sanguins pour les dépistages de lésions cérébrales.

Cette acquisition de l'intégralité du capital de Banyan Biomarkers Inc. fait suite à une première collaboration entre les sociétés qui s'était matérialisée début 2017 par la signature d'un partenariat qui octroyait à bioMérieux les droits de développer et commercialiser mondialement les marqueurs dont Banyan est propriétaire, pour une utilisation sur sa plateforme VIDAS® dans le domaine du diagnostic in vitro. Cet accord s'était traduit financièrement par une prise de participation au capital de la société pour 7,7 M€, soit 22,62 % du capital.

L'acquisition des titres non détenus a été réalisée pour un montant de 19,6 M€. Les clauses d'ajustements du prix d'acquisition ont été jugées hautement improbables à la date d'acquisition.

La filiale a été consolidée par intégration globale à compter de sa date de prise de contrôle donnant lieu à la reconnaissance d'une technologie nette d'impôts différés passifs pour 9,5 M€, d'actifs d'impôts différés pour 4,2 M€ et d'un goodwill provisoire de 11,7 M€. Ce dernier reflète principalement les synergies spécifiques attendues avec la plateforme VIDAS®.

Depuis la date d'acquisition, la société a généré un résultat opérationnel non significatif. L'impact de l'intégration de la société Banyan dans les comptes du Groupe étant non significatif, la période comparative n'a pas été retraitée.

Chez Mérieux NutriSciences :

Acquisitions :

Le 31 mars 2021, Mérieux NutriSciences Corporation a acquis par le biais de sa filiale Silliker Hong Kong Ltd., une participation majoritaire de 60% dans le capital de Shaanxi Liantong General Standard Technical Services Co. Ltd qui fabrique sur le marché de niche de la médecine chinoise traditionnelle pour un prix final de 15,9 M CNY (2,4 M$) générant un goodwill de 12,3 M CNY (1,9 M$).

Le 1er juillet 2021, Mérieux NutriSciences Corporation a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale Chilienne Labser S.A.,100% du capital de Tracelab SpA un acteur majeur local de l'élevage de saumon pour un montant de 3,6 M CLP (4,5 M$) générant un goodwill de 3,5 M$ et d'autres immobilisations incorporelles pour 0,9 M$.

Au cours du 4ème trimestre 2021, Mérieux NutriSciences Corporation a acquis les sociétés Dyad (50,5 M$), Fedra Food (5,4 M€) et Sher (1,9 K ILS) générant un goodwill provisoire de 40 M$ soit 35 M€.

Cessions :

Le 30 juin 2021, pour des raisons stratégiques, Mérieux NutriSciences Corporation a vendu la totalité du capital de Biofortis SAS par l'intermédiaire de sa société mère Silliker France Holding pour un montant de 0,9 M€ ce qui a entrainé une perte d'activité de 5,6 M$.

Opérations sans changement de contrôle :

Le 27 juillet 2021, Silliker Consulting BV et Kavieng Holdings Ltd, ont signé un accord d'achat d'actions, par lequel ils anticipent le délai de préavis pour l'exercice du put sur une partie des actions représentant 25% du capital d'Advanced Laboratory Testing Ltd, société de droit irlandais, au plus tard le 13 janvier 2022, ce qui entraîne une classification complète de la dette liée au regroupement d'entreprises comme étant à court terme.

Le 24 août 2021, Mérieux NutriSciences Corporation par l'intermédiaire de sa filiale Silliker Inc. a levé le put exercé par Pacific Andes International Holdings Ltd pour un montant de 3,4 M$ portant sur 10,4% du capital de Silliker Hong Kong Ltd.

Chez Institut Mérieux :

La société Institut Mérieux a souscrit à une augmentation de capital de la société SGH à hauteur de 100 M€ et a procédé à l'acquisition de titres SGH rémunérée par l'apport de titres Institut Mérieux pour un montant de 6,7 M€. Ces opérations ont eu pour conséquence d'augmenter le pourcentage de détention d'Institut Mérieux dans SGH qui est passé de 97,7% à 99,4%.

Chez SGH :

La société SGH a souscrit à une augmentation de capital de la société Mérieux NutriSciences Corporation à hauteur de 100 M€. Cette opération a eu pour conséquence d'augmenter le pourcentage de détention de SGH dans Mérieux NutriSciences Corporation qui est passé de 68% à 70,1%.

Chez TSGH :

La société TSGH a souscrit à une augmentation de capital de la société Transgene à hauteur de 25 M€. Cette opération a eu pour conséquence d'augmenter le pourcentage de détention de TSGH dans Transgene qui est passé de 60% à 61,9%.

1.2 - Autres faits marquants de l'exercice 2022 et suivi des faits marquants 2021

1.2.1 Faits marquants 2022

Chez bioMérieux :

Situation géopolitique en Ukraine

L'invasion militaire d'une partie de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 et le conflit armé qui a suivi n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2022. Le groupe bioMérieux a décidé de maintenir sa présence commerciale en Russie afin de continuer sa mission au service de la santé publique, comme il l'a toujours fait dans d'autres situations par le passé.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en Russie est de 31 M€ pour l'exercice 2022.
Le Groupe n'est pas exposé à un risque significatif de crédit sur les créances russes et ukrainiennes.

Les effets indirects de la crise ukrainienne, tels que la hausse des prix de l'énergie et des matières premières ont eu un impact direct sur la performance financière du groupe.

Signature d'un accord d'investissement stratégique avec la société Accunome

bioMérieux et Accunome ont finalisé un accord d'investissement stratégique et signé un accord de distribution exclusive en décembre 2022. L'objectif est d'accélérer le développement de l'activité de biologie moléculaire de bioMérieux en Chine.

A l'issue de cette opération, bioMérieux détient environ 11% du capital d'Accunome pour 13,6 M€. Ces titres ont été comptabilisés en titres non consolidés.

Création de la société Aurobac

bioMérieux, en partenariat avec Boehringer Ingelheim (laboratoire biopharmaceutique leader axé sur la recherche) et Evotec SE (société en sciences de la vie), a créé la société Aurobac Therapeutics SAS qui a pour mission de créer la prochaine génération d'antibiotiques, ainsi que des solutions de diagnostic efficaces. Aurobac est financée par Boehringer Ingelheim en tant qu'investisseur principal, et par Evotec et bioMérieux, bioMérieux détenant 12,5 % du capital social. La société ainsi créée bénéficiera des expertises des trois entreprises fondatrices pour élaborer une nouvelle approche de médecine de précision, depuis le diagnostic jusqu'à la thérapie. L'objectif est de lutter contre l'antibiorésistance, qui représente aujourd'hui une menace majeure et mondiale pour la santé humaine.

Le montant des titres non consolidés s'élève à 2,5 M€ au 31 décembre 2022.

Prise de participation minoritaire avec la société Proxim Diagnostics

bioMérieux a signé un accord d'investissement minoritaire avec Proxim Diagnostics, société basée en Californie, qui se concentre sur le développement d'un dispositif d'immunodiagnostic portable de nouvelle génération.

bioMérieux détient 19,9% du capital de la société pour 16,9 M€ au 31 décembre 2022. Ces titres ont été comptabilisés en titres non consolidés.

Chez Mérieux NutriSciences :

Il n'y a pas eu d'évolution significative des enquêtes administrative ouvertes au Brésil en 2018, et les conclusions des 3 enquêtes n'ont pas été rendues.

Chez Institut Mérieux :

Une variation de juste valeur de - 67,1 M€ a été constatée en autres éléments du résultat global sur les titres de la société BBV, détenus à hauteur de 16,5% par la société IM US Holdings. Le principal actif de la société BBV est constitué de 2,4% de titres de la société Moderna Therapeutics. La juste valeur a été déterminée au 31 décembre 2022 par rapport à une méthode qui en pratique est proche de celle préconisée par la norme IFRS 13 (valorisation par référence au cours de bourse de la société Moderna Therapeutics au 31 décembre 2022 moins une décote de liquidité retenue au titre de la société BBV).

Chez Mérieux Développement :

Mérieux Développement a poursuivi sa politique de prise de participations, via les sociétés Mérieux Participations 4 et Mérieux Participations 2. Les investissements nets s'élèvent à 14,6 M€ en 2022 (cf. note 13.5.2).

Chez Transgene :

La Société détient 8,7 millions d'actions de Tasly BioPharmaceuticals soit 0,8 % du capital de cette société, qui étaient comptabilisés au 31 décembre 2021 en Titres de participation non consolidés et sans influence notable, pour 18,9 M€.
Ces titres ont été reclassés au 31 décembre 2022 en Actifs détenus et destinés à la vente (Note 13.4), en raison du projet de cession de ces titres en 2023.

1.2.2 Suivi et rappel des faits marquants 2021

Chez bioMérieux :

COVID-19

De par son implantation internationale et sa mission de santé publique, le Groupe a poursuivi sa mobilisation dans la lutte contre la crise sanitaire COVID-19 sur l'exercice 2021.

Les principaux impacts liés à la crise COVID-19 ont été les suivants en 2021 :

- Le Groupe a enregistré une hausse de son activité sur les gammes de diagnostic d'infections respiratoires en biologie moléculaire en comparaison avec l'exercice 2020 grâce à la demande soutenue pour les panels respiratoires dans le contexte de la diffusion du variant Delta et de l'apparition anticipée de plusieurs autres pathogènes respiratoires ;

- Le Groupe a constaté une demande supplémentaire pour certains de ses tests d'immunoessais servant au diagnostic et au suivi des patients atteints de la COVID-19 ;

- Le Groupe enregistre un retour à la croissance sur toutes les autres gammes ;

- Le Groupe a continué à avoir un niveau de dépenses commerciales (congrès, promotion, publicité, marketing) et de voyages très inférieurs au rythme de dépenses antérieur à la pandémie ;

- Comme en 2020, les rémunérations variables et certains frais opérationnels, notamment de transport et logistique, sont restés à des niveaux élevés.

Sur l'exercice 2021, les impacts financiers de la crise COVID-19, jugés globalement favorable, ne peuvent pas être estimés avec fiabilité sur les comptes du Groupe.

De même, la pandémie COVID-19 ne s'est pas traduite par une dégradation du risque de crédit, ni du risque de liquidité significatif : le Groupe n'a pas constaté de dégradation significative du risque client et sa structure financière reste solide.

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2021 ont fait ressortir des pertes de valeur, sans lien direct avec la pandémie de COVID-19 (cf. note 13.1).
Les pertes de valeur ont été reconnues en résultat opérationnel courant.

Conformément aux recommandations de l'AMF et de la CNCC, le Groupe n'a pas présenté l'impact de la COVID-19 sur des lignes spécifiques des états financiers primaires.

Hormis les effets liés à la crise sanitaire COVID-19 qui se poursuit en 2022, ces évènements n'ont pas eu d'incidence sur les comptes 2022.

Plan d'actionnariat salarié mondial MyShare

Sur l'exercice 2021, les salariés de bioMérieux ont eu la possibilité d'acquérir des actions existantes de bioMérieux à des conditions préférentielles. Le lancement de ce plan d'actionnariat salarié, dénommé « MyShare », s'inscrit dans la volonté d'associer davantage les salariés à la performance du Groupe.

L'offre d'actions, autorisée par le Conseil d'administration du 17 décembre 2020, a été proposée à tous les salariés éligibles résidant dans un pays autorisant cette opération (cf. note 17).

L'impact de MyShare a constitué une charge de personnel de l'ordre de 10 M€ sur l'exercice 2021.

Signature d'un accord de distribution dans le cadre d'un partenariat renforcé avec Specific Diagnostics

Un accord de distribution co-exclusive, concernant l'Europe où le système d'antibiogramme rapide REVEAL a obtenu le marquage CE-IVD, a été signé en 2021 avec la société Specific Diagnostics.

En outre, bioMérieux a investi 15,2 M€ par le biais d'emprunts convertibles pour soutenir les activités commerciales. En 2019, bioMérieux avait participé à une levée de fonds de Specific Diagnostics, aux côtés d'autres investisseurs. Après cette transaction, bioMérieux détient environ 7,4 % de son capital. Les titres restent non consolidés.

Chez Institut Mérieux :

Une variation de juste valeur de 164,9 M€ a été constatée en autres éléments du résultat global sur les titres de la société BBV, détenus à hauteur de 16,5% par la société IM US Holdings. Le principal actif de la société BBV est constitué de 2,3% de titres de la société Moderna Therapeutics. La juste valeur a été déterminée au 31 décembre 2021 par rapport à une méthode qui en pratique est proche de celle préconisée par la norme IFRS 13 (valorisation par référence au cours de bourse de la société Moderna Therapeutics au 31 décembre moins une décote de liquidité retenue au titre de la société BBV).

L'Institut Mérieux, via la SNC Foncière Maison Blanche, a fait l'acquisition du site de Rovaltain dans la Drôme pour accroître ses capacités de production de vecteurs viraux. L'investissement s'élève à 20,5 M€ au 31 décembre 2021.

Le parlement indien a voté, le 13 août 2021, une loi visant à neutraliser les effets de la loi fiscale rétroactive de mai 2012 sur la taxation des transferts indirects d'actifs indiens. La nouvelle loi concerne les litiges en cours, nés avant mai 2012 et notamment le litige fiscal lié à la cession des titres ShanH (cf. note 18.1).

Chez Mérieux Développement :

Mérieux Développement a poursuivi sa politique de prise de participations, via les sociétés Mérieux Participations 3 et Mérieux Participations 4. Les investissements nets s'élèvent à 62,1 M€ en 2021 (cf. note 13.5).

Chez Transgene :

Transgene a encaissé 17,4 M€ nets en septembre 2021 provenant de la cession partielle d'actions de Tasly BioPharmaceuticals (cf. note 13.5). A l'issu de cette opération, Transgene détient 8,7 millions d'actions de Tasly BioPharmaceuticals, soit 0,8% du capital de la société chinoise. La participation restante de Transgene dans Tasly BioPharmaceuticals est valorisée à environ 18,9 M€ au 31 décembre 2021. En raison de cette transaction notamment, le pacte d'actionnaires a été amendé en décembre 2021. Ce nouvel accord prévoit désormais que l'engagement de rachat des actions de Transgene par une société holding du Groupe Tasly se déclenche en cas d'absence d'introduction en bourse de Tasly Biopharmaceuticals au 30 septembre 2022.
Ces titres ont été évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2021, Transgene n'a pas l'intention de céder à court terme les titres Talsy BioPharmaceuticals, du fait du processus d'introduction en bourse en cours de cette dernière. Une fois l'introduction en bourse réalisée, Transgene ne pourra pas céder les titres détenus pendant une période de conservation d'un an post-introduction en bourse.
Afin de corroborer la juste valeur des titres au 31 décembre 2021 par rapport au prix de cession constaté lors de la transaction de cession de septembre 2021 et de s'assurer que ce prix reste un prix représentatif de la juste valeur des titres au 31 décembre 2021, Transgene a fait revoir et actualiser le modèle utilisé ainsi que les hypothèses à la date de clôture par un cabinet de conseil indépendant, sur la base des éléments liés à la transaction de septembre 2021 et des informations transmises par Tasly BioPharmaceuticals, dont les comptes au 31 décembre 2020. Cette analyse indépendante confirme la pertinence de la juste valeur retenue au 31 décembre 2021.
La valorisation de ces titres est directement impactée par la fluctuation de la parité euro/yuan. Une hausse de 10 % du yuan augmenterait la valeur des titres de 11 %. Une baisse de 10 % du yuan la diminuerait de 9 %.

La société Transgene a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé en juin 2021, lui permettant de lever 34,1 M€.

Note 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

Le Groupe Compagnie Mérieux Alliance a choisi d'établir ses comptes consolidés selon les normes IFRS depuis le 31 décembre 2005.

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2022. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1er janvier 2022 sont présentés ci-après :

- Amendements à IAS 16, Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue ; IAS 37, Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat ; IFRS 3, Référence au cadre conceptuel ;
- Améliorations des normes 2018 - 2020 suivantes : IAS 41 - Impôts dans les évaluations de la juste valeur ; IFRS 1 - Filiale devenant un nouvel adoptant ; IFRS 9 - Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 % ; IFRS 16 - Avantages incitatifs à la location ;

Ces amendements et décisions n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, l'analyse de la décision IFRS IC d'avril 2021, sur le traitement des coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord SaaS, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible en tant qu'interprétation de textes existants, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2022, notamment :

Amendement IAS 1, Présentation des états financiers : classement des dettes en courant ou non courant (en cours d'adoption par l'UE) ;

Amendement IAS 1, Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables ; et mise à jour Guide d'application pratique de la matérialité (« IFRS Practice Statement 2 : Making Materiality Judgements », adopté en mars 2022 par l'UE ;

Amendement IAS 8, Définition d'une estimation comptable ; adopté en mars 2022 par l'UE ;

Amendement IAS 12, Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, adopté en août 2022 par l'UE ;

Les différents amendements seront applicables à compter du 1er janvier 2023, à l'exception de l'amendement IAS 1 -classement des dettes en courant ou non courant-, qui sera applicable à compter du 1er janvier 2024.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, dont le processus d'adoption est en cours sont :

Amendement IFRS 10 et IAS 28 ;

Amendements IFRS 16 (obligation locative dans une opération de vente et lease-back). Date de 1ère application IASB : 1er janvier 2024.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes consolidés.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2022, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

2.1.1 Première application de la norme IAS 29 relative à l'hyperinflation

La norme IAS 29, Information financière dans les économies hyper-inflationnistes, a été mise en œuvre pour la première fois dans les comptes du Groupe au 1er janvier 2022. Pour rappel, l'an passé, le Groupe n'appliquait pas les dispositions de la norme, considérant l'impact non significatif.

Conformément aux dispositions de la norme, les éléments non monétaires du bilan ont été retraités à l'aide d'un indice général des prix. Les éléments du compte de résultat et de l'état du résultat global ont été retraités en appliquant la variation de l'indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers. Le bilan et le compte de résultat ainsi ajustés ont été convertis au cours de clôture.

Les impacts de l'hyperinflation en Argentine et en Turquie sont présentés ci-après :

- Impact sur les capitaux propres au 31/12/2022 : 3,3 M€,
- Impact sur le résultat net 2022 : -3,4 M€ (dont pertes sur la situation monétaire : 2,4 M€),
- Ecart de réévaluation liée à l'hyperinflation au 31/12/2022 : 7,4 M€, constaté en écarts de conversion,
- Ecart de réévaluation cumulé des principaux actifs et passifs non monétaires au 31/12/2022 : immobilisations incorporelles et corporelles pour 5,7 M€, stocks pour 0,7 M€, capital social pour 13,3 M€.

2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse

Bilan consolidé :

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

Compte de résultat consolidé :

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction à l'exception de la présentation sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant, de l'impact net des amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions, ainsi que des frais d'acquisitions.

Dans le contexte de l'acquisition de la société Specific Diagnostics par le palier bioMérieux (cf. note 1.1.1), le Groupe a décidé de présenter de façon homogène l'ensemble des amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions, ainsi que des frais d'acquisition sur la ligne dédiée du compte de résultat intégrée dans le résultat opérationnel courant (seuls les impacts de BioFire étaient présentés précédemment. Ce changement de présentation n'impacte pas significativement les principaux agrégats du compte de résultat. Les comptes comparatifs ont été retraités. Le tableau comparatif entre les comptes approuvés en 2021 et les comptes retraités selon la nouvelle règle de présentation est donnée en note 31.

.

La définition des autres produits et charges opérationnels non courants est la même que celle appliquée les années précédentes (cf. note 2.29).

Tableau de flux de trésorerie consolidé :

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les sociétés dont Compagnie Mérieux Alliance détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles Compagnie Mérieux Alliance détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles Compagnie Mérieux Alliance exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Ainsi, notamment, la société GeNeuro détenue à 39,1% par le Groupe Compagnie Mérieux Alliance a été mise en équivalence car l'influence notable est établie, du fait notamment, de la nomination de représentants du Groupe aux Conseils d'administration.

En cas de perte de l'influence notable dans le cadre d'une dilution de la participation sans cession, la valeur consolidée de la participation mise en équivalence est reclassée, conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées », dans une catégorie d'instruments financiers et évaluée ultérieurement conformément à IFRS 9 « Instruments financiers ».

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a conduit à identifier que des co-entreprises, et pas d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés dont l'impact n'est pas significatif ou qui sont détenues uniquement en vue de leur cession à court terme ne sont pas consolidées.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

En cas de cession des titres d'une filiale précédemment intégrée globalement, le compte de résultat de la filiale est consolidé jusqu'à la date de la perte de contrôle. Le résultat de cession est déterminé par rapport à la valeur consolidée à cette date. Les écarts de conversion précédemment constatés en autres éléments du résultat global sont constatés dans le résultat de cession.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en notes 3 et 32.

2.4 – Elimination des opérations intragroupes

Les soldes et transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation (achats, ventes, dividendes, cessions de stocks, d'immobilisations, …).

2.5 – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe, à l'exception :

- du Groupe Mérieux NutriSciences Corporation, qui clôture ses comptes au 30 septembre. Les comptes du Groupe Mérieux NutriSciences Corporation ont été consolidés au 30 septembre, l'impact étant considéré comme non significatif au niveau de la consolidation de Compagnie Mérieux Alliance. Le cas échéant, les éléments significatifs intervenus sur le dernier trimestre sont pris en compte ;

- et des filiales indiennes de bioMérieux, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

2.6 – Estimations et jugements

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour l'évaluation des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, la réalisation des tests de dépréciation (principalement actifs incorporels et goodwill), la détermination de la juste valeur ou des dépréciations des actifs financiers non courants (notamment de la juste valeur des titres Moderna Therapeutics), la détermination de la durée des contrats de location, des provisions (provisions pour clients douteux, provisions pour risques, etc.), de la constatation des impôts différés actifs, des paiements en actions, et des engagements de retraite et assimilés, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe Compagnie Mérieux Alliance n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux (cf. note 19), et de celles liées aux écarts de conversion.

En matière d'effets du changement climatique, à ce stade, le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif sur les comptes, en lien avec la réglementation environnementale actuelle, telles que la modification de la durée d'utilité des actifs non courants, la modification des business plans, la constatation d'une provision pour risques, ou encore la prise en compte d'un risque crédit. En effet, les risques liés aux effets du changement climatique, tels qu'évalués à ce jour, ainsi que les engagements pris par le Groupe en termes de neutralité carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'ont pas d'impact significatif sur les comptes.

2.7 – Informations sectorielles

Compagnie Mérieux Alliance n'étant pas cotée sur un marché public, elle n'a pas l'obligation de donner les informations sectorielles telles que définies par la norme IFRS 8.

Les activités du Groupe sont présentées pour information ci-après :

- *bioMérieux :*

bioMérieux exerce une activité de recherche, fabrication et commercialisation d'instruments, réactifs et logiciels de laboratoire au niveau mondial appliqués au diagnostic clinique, ainsi qu'au contrôle de qualité microbiologique industriel.

- *Mérieux NutriSciences Corporation :*

Mérieux NutriSciences Corporation exerce une activité de contrôle de la qualité microbiologique dans l'industrie agroalimentaire, contribuant ainsi à une meilleure prévention des risques sanitaires.

- *Transgene :*

Transgene est une société biopharmaceutique qui développe des produits d'immunothérapie pour le traitement du cancer et de maladies infectieuses chroniques.

- *ABL :*

ABL est une société de biotechnologie fournissant des services de fabrication sous contrat et de recherche en laboratoire pour faire progresser les principaux vaccins et thérapies du développement clinique au marché commercial.
.

- *Autres activités :*

Les autres activités sont principalement constituées des sociétés :

- *Mérieux Développement et ses filiales Mérieux Participations et Mérieux Participations 2 :* ces sociétés ont pour finalité d'investir dans des sociétés médicales soit en phase de développement (capital risque) soit à des stades plus matures (capital développement) et de les accompagner dans leurs projets de développement et de commercialisation,
- *La Foncière de Montcelard* est une société portant l'immobilier du siège de Mérieux NutriSciences Corporation et Mérieux Université et Foncière Maison-Blanche est une société portant l'immobilier du site de Rovaltain,
- *Compagnie Mérieux Alliance, Institut Mérieux, SGH, IMEurope, GNEH, TSGH et IM US Holdings* sont des sociétés holdings.

Les ventilations du chiffre d'affaires et de l'effectif par zones géographiques sont données pour information en notes 4 et 26 de l'annexe.

2.8 – Méthodes de conversion en devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de Compagnie Mérieux Alliance est l'euro.

Conversion des transactions libellées en devises :

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la clôture de l'exercice au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change sont rattachés au compte de résultat à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes,) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Les écarts de change latents relatifs à une dette financière qui fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et dont le règlement n'est ni planifié, ni probable, ni prévisible dans un avenir proche, sont imputés directement en réserves de conversion. Ils sont constatés en résultat lors de la cession de la filiale, ou du remboursement de la dette.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 2.25 sur les instruments financiers. Ainsi, la juste valeur des instruments dérivés est constatée au bilan, la contrepartie étant liée à la qualification de l'instrument (couverture ou spéculatif).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Les comptes des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyperinflationniste sont convertis au cours de clôture. La conversion du bilan est effectuée après réévaluation des actifs et passifs non monétaires ; la conversion du compte de résultat est effectuée après prise en compte d'un indice général des prix (cf. note 2.1.1).

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL	CAD
2022	**1,05**	**138,02**	**0,85**	**7,08**	**5,44**	**1,37**
2021	1,18	129,87	0,86	7,63	6,38	1,48
2020	1,14	121,83	0,89	7,87	5,89	1,53

Cours de clôture

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL	CAD
2022	**1,07**	**140,66**	**0,89**	**7,36**	**5,64**	**1,44**
2021	1,13	130,40	0,84	7,19	6,31	1,44
2020	1,23	126,50	0,90	8,02	6,37	1,56

2.9 – Goodwill

Les fonds commerciaux acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des goodwills.

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1er janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date avait été imputé sur la valeur brute.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1er janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les goodwills représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des goodwills est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Les compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus dans le contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, …) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont réestimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « dés actualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

Les engagements fermes d'achats sont pris en compte en consolidation dès la signature de l'engagement et constatées en dettes financières.

En cas d'option de vente (put) portant sur des intérêts minoritaires, sans que les minoritaires ne renoncent à aucun des droits et avantages associés à leurs actions jusqu'à l'exercice possible de l'option, le traitement comptable retenu est le suivant : reconnaissance de la dette de put en dettes financières pour sa valeur actualisée, sans modification de la valeur des écarts d'acquisition, en contrepartie des réserves. A chaque clôture, les variations de juste valeur de la dette, déterminées selon les dispositions contractuelles, sont constatées en résultat. L'incidence de la désactualisation, quant à elle, est enregistrée dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

En cas de rachats de parts détenues par les minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les goodwills positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « goodwill », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwills ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 2.14). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 2.14.

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 2.29). Elles ne sont pas réversibles sauf en cas de cession.

2.10 – Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.11 – Immobilisations incorporelles

2.11.1 - Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures règlementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagées avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

2.11.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, à leur coût de production, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée à partir de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les progiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques, et de 10 à 15 ans pour les relations clients. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant), dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 2.29). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

2.12 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, à leur coût de fabrication, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts significatifs, l'endettement des sociétés concernées du Groupe, et/ou les actifs éligibles étant non significatifs.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Gros œuvre :	30 à 40 ans
Agencements divers :	7 à 15 ans
Second œuvre et installations :	10 à 20 ans
Matériels et outillages :	3 à 10 ans

Instruments (1) :	5 à 10 ans
Equipements de laboratoire :	3 à 10 ans
Matériel de transport :	2 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 10 ans
Mobilier :	8 à 15 ans

(1) Instruments mis à disposition ou utilisés en interne.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés en consolidation.

Lorsque des évènements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 2.14) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 2.29).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe sont éliminées.

Le Groupe ne détient pas d'immeubles de placement significatif. Le cas échéant, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon les règles définies ci-dessus, et non selon la méthode de la juste valeur.

2.13 – Contrats de location

En tant que preneur :

La norme IFRS 16 ne fait pas la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple.

Les contrats de location sont des contrats de location (ou des contrats qui contiennent un contrat de location) qui confèrent le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques associés à l'utilisation de l'actif associé au droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous. Comme prévu par la norme, le Groupe a retenu certaines mesures de simplification, notamment celles permettant d'exclure les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois et les contrats portant sur des actifs de faible valeur, de reprendre à l'identique les contrats qualifiés de location financement selon la norme IAS 17.

En pratique, l'analyse a majoritairement conduit à retraiter les contrats de location immobilière et de location de véhicules.

Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats qui rentrent dans le champ de la norme IFRS 16, les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

A la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif est présenté sur une ligne distincte du bilan ; le passif est présenté au sein des dettes financières.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat.

La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt implicite pour les contrats de location, anciennement qualifiés de location-financement et le taux d'emprunt marginal pour les autres contrats de location. Le taux d'emprunt marginal est calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux duration tenant compte du profil de versement des loyers, et non à un taux à maturité, conformément aux recommandations de l'IFRS IC de septembre 2019.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée :

- De toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer,
- De toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Conformément à l'interprétation IFRS IC de novembre 2019, le Groupe tient compte de la date jusqu'à laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail au-delà du terme contractuel.

Ainsi, en pratique :

- il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clause susceptible d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus qu'insignifiante, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable.
- les durées retenues pour les principaux contrats de location correspondent :

  - En France : à une période exécutoire de 9 ans (baux commerciaux 3 / 6 / 9) : période non résiliable de 3 ans et certitude d'exercer les options de prolongation après 3 et 6 ans,

  - Dans les autres pays, la durée est celle indiquée au contrat sauf si la décision de renouvellement est uniquement à la main du preneur. Dans ce cas, la durée retenue est de 20 ans à compter de la date de première location.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers est fixe, il y a des options d'achats pour les contrats de crédit-bail et il n'y a pas de pénalité plus qu'insignifiante en cas de résiliation du bail à l'initiative du bailleur.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2021 et 2022.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée attendue d'utilisation du bien (y compris la part liée à l'utilisation du terrain), en cas d'option d'achat à un prix avantageux. Dans les autres cas, ces actifs sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur une durée qui est en pratique proche de la durée du contrat. Pour information, leur valeur nette comptable est non significative.

Le Groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur les retraitements des contrats de location.

En tant que bailleur :

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

Contrats de location-financement

En tant que preneur : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.
Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Certaines ventes d'instruments sont réalisées via des contrats de location-financement. La durée habituelle des contrats est de 5 ans.

2.14 – Tests de dépréciation de l'actif immobilisé

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis, lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie concernent uniquement les goodwills.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes).

Les UGT correspondent soit aux entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels -principalement des sites de production-, et incorporels - essentiellement des technologies-, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).

Aucune modification significative n'est intervenue sur les exercices présentés, hors variations de périmètre.

Les goodwills sont testés au niveau le plus fin de suivi par la direction. Pour information, il n'existe plus de goodwills suivis au niveau global.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité. En pratique, la valeur d'utilité est retenue ; elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, les investissements de croissance, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

Horizon défini des prévisions : 5 ans. Les hypothèses retenues en matière de croissance sur cette période sont conformes aux données disponibles du marché,

Prise en compte d'une valeur terminale calculée en tenant compte d'un flux normatif actualisé et d'un taux de croissance à l'infini propre à chaque secteur d'activité, déterminé de manière prudente.

Taux d'actualisation spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT), majoré d'une prime propre au marché, d'un coefficient béta, et le cas échéant, d'une prime de risques spécifique. Les taux s'entendent après impôts, la prise en compte d'un taux avant impôt conduirait à un résultat proche.

- bioMérieux a retenu un taux d'actualisation pour les principales UGT (gammes technologiques) entre 7,7% et 13% et 2022, et entre 7,2% et 13% en 2021. La fourchette haute retenue porte sur l'UGT CLIA, et un taux de croissance à l'infini de 2% en 2022 (identique à 2021),
- Mérieux NutriSciences Corporation Group a retenu un taux d'actualisation compris entre 8,2% et 13,4% en 2022 (entre 7,2% et 13,4% en 2021), selon les pays ou zones géographiques, et un taux de croissance à l'infini d'environ 0,5% en 2022 (de 2% en 2021).

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur les goodwills, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de leur valeur recouvrable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables.
Les dépréciations sur les goodwills liées aux sociétés intégrées globalement sont irréversibles, sauf en cas de sortie.

Les mouvements de dépréciations sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en en autres produits et charges opérationnels non courants lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.29).

Une analyse de sensibilité cumulée a été menée pour l'ensemble des UGT sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 50 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et, dans le cas de bioMérieux, les taux de marge opérationnelle (baisse de 100 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale). Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire pour aucune des unités génératrices de trésorerie, à l'exception de l'unité génératrice de trésorerie CLIA, pour laquelle serait enregistrée une dépréciation complémentaire de 22 M€ (contre 23 M€ en 2021).

Impacts liés à l'application de la norme IFRS 16 :

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

2.15 – Activités abandonnées ou en cours de cession

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs nets dont le recouvrement est attendu par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont reclassés sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés.

Les actifs destinés à être cédés sont constatés à la valeur la plus basse entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des frais de cession estimés. La société ne comptabilise plus les amortissements à compter de l'imputation dans cette rubrique.

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net des actifs destinés à être cédés à la juste valeur nette des frais de cession (cf. note 13.4).

2.16 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement :

- des titres détenus par les sociétés ayant une activité de capital risques et capital développement (principalement Mérieux Développement et ses filiales),
- des titres des sociétés non consolidées,
- des parts dans des fonds communs de placement à risques, qui ne répondent pas à la définition de la « trésorerie et des équivalents de trésorerie »,
- des parts dans des fonds de retraite, lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants,
- des placements obligataires à capital garanti,
- des dépôts et cautionnements,
- des prêts et créances immobilisées, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants.

Compagnie Mérieux Alliance a opté depuis 2014 pour la comptabilisation à la juste valeur par le résultat des titres détenus par les filiales ayant une activité de capital risques et de capital développement y compris quand une influence notable existe.

De même, les engagements de rachat fermes de titres non consolidés sont constatés au bilan en dettes financières.

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers non courants sont ventilés en 3 catégories, en fonction du modèle de gestion retenu par les sociétés.

Actifs financiers évalués au coût amorti :

Il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Ils correspondent aux prêts, dépôts et cautionnements.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global :

Ce sont des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat :

  - Les titres détenus par le Groupe à des fins de transaction sont constatés à la juste valeur en résultat.
  - Pour les titres non détenus à des fins de transaction, le Groupe peut être amené à opter pour la constatation des justes valeurs en autres éléments du résultat global, non recyclables en résultats. L'option est exercée par ligne de titres, de manière irrévocable.

Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées ci-après.

- **Actifs évalués au coût amorti**

Le coût amorti est déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif tel que défini par la norme IFRS 9. Ce taux est déterminé lors la mise en place du contrat lié.

Dans le cas des actifs évalués au coût, une dépréciation est constatée, lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur**

La juste valeur est déterminée selon la méthodologie définie par la norme IFRS 13, en fonction des 3 niveaux de juste valeur définis en note 2.25.
Pour les titres détenus par les sociétés qui ont une activité de capital risques et de capital développement, à la suite de l'option retenue depuis 2014, la juste valeur est déterminée comme suit en tenant compte de la norme IFRS 13 et des recommandations de l'IPEVCVG (International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines) :

Les titres acquis dans l'année ne sont pas réévalués, sauf cas exceptionnels

Les titres de sociétés cotées sont évalués au cours de clôture, ou à un cours ajusté (cours moyen calculé sur une période considérée comme représentative), dans certains cas (marché non réglementé, absence de liquidité, flottant non significatif, …),

Les titres de sociétés non cotées et non acquis dans l'année sont évalués comme suit :

- Capital développement : la juste valeur est déterminée selon la méthode des transactions comparables,
- Capital risques : la juste valeur tient compte des prix retenus dans le cadre d'augmentations de capital récentes, lorsque ces opérations sont considérées comme pertinentes (ex : émissions significatives, et/ou souscrites par des nouveaux actionnaires, …). En l'absence de tour de table récent, et/ou en présence d'indice de pertes de valeur, une décote est appliquée en fonction des situations, pouvant aller de 25% à 100%.

La juste valeur est ajustée le cas échéant, pour tenir compte des garanties reçues ;

Dans les cas exceptionnels où la juste valeur des actifs financiers ne peut être déterminée de manière fiable (absence d'informations récentes, fourchette large des évaluations, …), le coût sera considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur.

Les plus et moins-values sur cessions de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'est intervenu sur les exercices présentés.

La ventilation des autres actifs financiers pour lesquels le Groupe a opté pour cette présentation sont présentés distinctement dans le tableau des actifs et passifs financiers (cf. note 25.7).

2.17 – Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants intègrent principalement :

- la part à plus d'un an des créances clients liées à des contrats de location (cf. note 2.19),
- les crédits d'impôts qui seront recouvrés au-delà d'un an.

Les crédits d'impôt recherche recouvrables au-delà d'un an sont actualisés, lorsque l'impact est significatif.

2.18 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production, incorporant les charges directes et indirectes de production.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « coûts d'emprunt » n'a pas conduit à intégrer les coûts d'emprunts dans la valeur des stocks.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de vente et pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

2.19 – Créances clients, actifs et passifs liés aux contrats clients

Les créances clients sont constatées au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres actifs financiers comportant une composante financement significative.

Les créances de location-financement sont présentées en créances clients pour la part court-terme et en « autres actifs non courants » pour la part non courante.

Les dates d'échéance sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois sauf contrats de location, contrats de location-financement et contrats de mise à disposition.

Près de 16% des créances clients du Groupe bioMérieux concernent des administrations publiques, pour lesquelles la date de règlement peut excéder l'échéance théorique (contre 18,6% en 2021).

Les créances cédées dans le cadre de transactions de financement (ex : Dailly, factor, effets escomptés non échus, …) sont maintenues en créances, lorsque la société a conservé l'essentiel des risques (risque de crédit, de dilution, …).

Dépréciations clients :

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont comptabilisées pour tenir compte des pertes attendues et sont constatées selon le modèle suivant :

- Clients douteux : provision au cas par cas,
- Clients pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été identifiés (retards de règlement, litiges, …) : provision individuelle et statistique,
- Clients sans indice de pertes de valeur à la date de clôture : une provision pour pertes attendues est constatée au cas par cas, en tenant compte d'informations quantitatives et qualitatives (ex : informations sur le client, notation du client,) dans le cadre du process de revue mensuelle du risque crédit client, en fonction des informations obtenues sur le client.

Le risque crédit est apprécié à chaque clôture, et tient compte des garanties reçues, le cas échéant.

La pandémie liée à la crise de la COVID-19 ne s'est pas traduite par une augmentation significative du risque client constatée ou anticipée dans les prochains mois. Notamment, les délais de règlement clients et les défaillances sont restés stables.

L'analyse effectuée n'a ainsi pas conduit à modifier le modèle de provisionnement des créances clients, ni les modalités de leur mise en œuvre, comme en 2021.

Accords de compensation :

Néant.

Autres actifs liés aux contrats clients :

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

Passifs liés aux contrats clients :

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues et aux prestations de maintenance facturées d'avance sur les contrats de service (cf. note 24). Le revenu afférent est constaté en résultat sur la période de réalisation des services.

2.20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connue, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Il intègre les « fonds monétaires euros », et les autres placements, lorsque les critères recommandés par l'AMF sont respectés (liquidité, volatilité et sensibilité très faibles).

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sont constatées distinctement à l'actif en « autres actifs financiers courants ».

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur, qui correspond à leur valeur liquidative. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

2.21 – Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

- *Les avantages à court terme :* (salaires, charges sociales, congés payés, primes sur objectifs, …) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

- *Régimes à cotisations définies :* ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

- *Régimes à prestations définies :* Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives ou les accords d'entreprise, aux engagements de retraite à titre principal ou complémentaire, et aux régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités. L'engagement est calculé par des actuaires pour les principales sociétés du Groupe, selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles propres à chaque société (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire).

Les principales hypothèses retenues chez bioMérieux sont les suivantes (les hypothèses des autres filiales sont proches) :

	France	
	31/12/2022	31/12/2021
Taux de croissance attendu des salaires	2,70%	2,50%
Taux d'actualisation	3,90%	1,00%
Duration moyenne des régimes	11,5	12,6

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2022 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue, prenant en compte les durations moyennes de nos plans lorsqu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds.

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 19).

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

Autres avantages à long terme

Les autres avantages incluent notamment les médailles du travail et les primes d'ancienneté.

Les engagements correspondants sont comptabilisés en tenant compte d'hypothèses actuarielles, lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

Paiements en actions (stock-options, attribution d'actions gratuites, …)

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'attribution pour les plans de stock-options et d'actions gratuites qui sont fondés sur des actions et qui sont réglés en instruments de capitaux propres. L'évaluation est faite en utilisant la méthode Black & Scholes dans le cas des stock-options.

La juste valeur est figée à la date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires des plans sont désignés par les organes de direction. Elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisitions de droits (conditions de présence et conditions de performance non liées à des conditions de marché). La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la probabilité d'acquisitions des droits. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent est constatée en résultat comme une charge de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition des droits, le montant des avantages cumulés comptabilisés est ajusté pour refléter le montant cumulé des droits acquis. Le compte de réserves spécifiques est transféré en réserves normales, en cas d'exercice ou de caducité des droits.

Dans le cas de plans prévoyant l'attribution aux salariés d'une prime qui dépend de la valeur de l'action, ou de la variation de la valeur de l'action sur une période donnée, la juste valeur est déterminée à chaque date de clôture selon les dispositions du plan et constatée en autres passifs courants ou non courants, en fonction de l'échéance de versement attendue. La contrepartie des variations de juste valeur de la dette est constatée comme une charge de personnel.

L'économie d'impôt constatée dans les comptes sociaux sur les actions gratuites a été rattachée à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée, en application de la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions ».

2.22 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement :

- les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- les provisions pour restructurations, qui sont constatées dès que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, ou d'un début d'exécution, et que la mise en œuvre interviendra dans des délais courts,
- les provisions pour risques et contentieux fiscaux, pour la part liée aux pénalités de retard, notamment dans le cadre d'un contrôle fiscal, en fonction du risque estimé par le Groupe en relation avec ses conseillers externes. Les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux sont constatés en dettes d'impôts exigibles, sans changements par rapport aux années précédentes (cf. note 2.23). Les intérêts de retards sont constatés en charges financières.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Les provisions constatées pour des raisons uniquement fiscales sont éliminées en consolidation.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.23 – Impôts sur les bénéfices

Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leurs étant applicables.

Il existe une seule convention d'intégration fiscale au sein du Groupe au 31 décembre 2022 :

La société Compagnie Mérieux Alliance est la société tête de Groupe qui comprend les sociétés Institut Mérieux, SGH, TSGH, Théra conseil, Mérieux Développement, Foncière de Montcelard et IMEurope.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

Crédits d'impôt et taxes diverses :

Afin de suivre les recommandations de l'AMF, le Groupe a opté depuis l'exercice 2010 pour la qualification du crédit d'impôt recherche en subventions. Les crédits d'impôt recherche sont présentés en autres produits de l'activité au compte de résultat.

Les autres crédits d'impôts sont présentés en diminution de la charge d'impôts.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), sont présentées en charges opérationnelles.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux goodwills, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible).

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs, ou lorsqu'il existe des possibilités d'optimisation fiscale à l'initiative de la société. Les impôts différés ne sont notamment pas pris en compte dans le cas de sociétés qui ont un historique récent de pertes. Les résultats futurs sont pris en compte en fonction d'un horizon prévisible, au regard des prévisions disponibles établies par la Direction, dont la durée est variable selon les sociétés du Groupe, sans dépasser 3 ans sauf cas exceptionnel. Le calcul effectué tient compte des dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations, …).

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts relevant de la même juridiction fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les variations d'impôts différés sont constatées en résultats, ou en autres éléments du résultat global, en fonction de la comptabilisation du retraitement sous-jacent.

Risques et contentieux fiscaux :

Conformément à l'interprétation IFRIC 23, appliquée depuis 2019, les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux sont présentés en dettes d'impôts exigibles, à l'exception de la part liée aux pénalités et intérêts de retard, constatée en provisions pour risques et charges selon la norme IAS 37.

2.24 – Actions propres

Les actions propres sont portées en déduction des capitaux propres consolidés indépendamment de l'objectif d'acquisition et de détention et de leur classement comptable dans les comptes individuels des entreprises détentrices.

Les dépréciations et les résultats de cession des actions propres constatés en résultats dans les comptes individuels sont imputés directement en capitaux propres (pour le montant net d'impôt, le cas échéant) et ne contribuent pas au résultat de la période.

Il n'existait pas d'actions propres en 2022 et 2021 au niveau de Compagnie Mérieux Alliance, mais uniquement au niveau de bioMérieux et Transgene.

2.25 – Autres instruments financiers

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme…).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : actifs financiers non courants, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie

Actifs financiers :

La norme IFRS 9 ventile les actifs financiers en 3 catégories. Ces catégories sont décrites dans la note 25.7 « Actifs et passifs financiers ».

Les actifs financiers courants (hors actifs liés aux dérivés) sont uniquement des actifs évalués au coût amorti.

Passifs financiers :

Les dettes financières sont constatées au coût amorti, à l'exception des dettes sur compléments de prix, réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définies contractuellement.

Les avances conditionnées reçues ne sont remboursables qu'en cas de succès des projets de recherche et développement qu'elles financent, selon des critères définis par avance avec l'organisme financeur.
Les avances remboursables reçues dans le cadre du programme ADNA sont comptabilisées selon la norme IFRS 9, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus. Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'un certain seuil de revenus pour les produits concernés.
Le Groupe évalue périodiquement les revenus annuels directs ou indirects associés à chacun des produits, afin d'estimer les flux futurs de remboursement des avances. Ces revenus sont évalués en fonction des plans d'affaires actualisés de ces produits et en appliquant un taux correspondant au comparable disponible pour ce type de dette. L'impact de cette réestimation périodique est comptabilisé en produits/charges financiers à chaque clôture comptable.

Les autres passifs financiers intégrés dans les autres rubriques du passif courant et non courant concernent essentiellement les dettes fournisseurs, et sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût.

Pour information les seuls passifs comportant une composante financement significative sont les engagements de fin de carrière, et les passifs liés aux indemnités de départ en Italie.

Reclassements d'actifs et de passifs financiers :

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Instruments dérivés :

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de taux et de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9, et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant…).

En pratique, les instruments de couverture correspondent principalement à des produits simples couvrant un seul risque (swaps, ventes à terme, options.), dont les principales caractéristiques (taux de référence, échéances de versement des intérêts...) sont adossées aux éléments couverts.

Les instruments de couverture sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation (IFRS 13). La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La juste valeur correspond généralement à un niveau 2 de juste valeur.

La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat. Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises, principalement sous forme d'opérations à terme et de cross-currency swaps) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois niveaux (cf. note 25.7), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix côtés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

2.26 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients, hors taxes sur la valeur ajoutée. Il comprend les ventes de produits (réactifs et instruments chez bioMérieux), des prestations de services et des services associés (service après-vente, formation, frais de port, etc.).

Les facturations constatées avant la réalisation de la prestation ou la livraison des produits sont constatées en produits constatés d'avance.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis à vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, …), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

Les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires définis par la norme IFRS 15 sont définis sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat.
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur.
- La détermination du prix global du contrat.
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

En pratique, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires selon les principales obligations de performance identifiées sont présentées ci-après :

Ventes de réactifs :

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de réactifs est constaté lorsque la société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date d'expédition.

Ventes d'équipements :

Le chiffre d'affaires lié aux ventes d'équipements est constaté lorsque la société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date de livraison ou la date d'installation selon la complexité de l'équipement.

Location d'équipements :

Les locations d'équipements sont constatées en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée du contrat, pour la valeur actualisée à la date de mise en place du contrat.

Pour information, les contrats ont une durée moyenne comprise entre 3 et 5 ans.

Contrats de location-financement :

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IFRS16 « Contrats de location » (cf. note 2.13).

Contrats de mise à disposition d'équipements :

Les contrats de mise à disposition d'équipements sont liés à d'autre services (fourniture de réactifs, prestations de maintenance, garantie étendue). Ils sont considérés comme un contrat à éléments multiples.

L'analyse des critères définis par la norme a conduit à considérer que les contrats de mise à disposition d'équipements sont des contrats de location et non de cession, sans changement par rapport au traitement précédent.
L'application de la norme conduit à indiquer en annexe aux comptes consolidés une ventilation du chiffre d'affaires en fonction des différentes composantes d'un contrat à éléments multiples (ventes de réactifs, loyers implicites, …), sans venir modifier le montant du chiffre d'affaires.

Contrats de prestations de services

Les prestations de services correspondent essentiellement à des prestations de formation, de service après-vente, de maintenance, d'études de tests.

Les prestations de formation et de services après-vente sont constatées en chiffres d'affaires lorsque les services sont réalisés. L'analyse effectuée selon la norme IFRS 15 a conduit à constater les prestations de maintenance constatées de manière linéaire sur la durée du contrat de maintenance, sans changement par rapport au précédent traitement. Un produit constaté d'avance est constaté lorsque les prestations de maintenance sont facturées d'avance.

Garanties :

La majorité des contrats incluant un équipement comporte systématiquement une garantie. Le client n'a pas l'option de souscrire à la garantie, il ne s'agit donc pas d'une garantie procurant un service, mais constitue une assurance et non une obligation de prestation distincte. Elle est comptabilisée selon IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Les contrats d'extension de garantie peuvent quant à eux être souscrits par le client et apportent bien un service additionnel. Cette prestation remplit les critères pour être considérée comme une obligation de performance distincte. L'obligation de performance est reconnue en tant que telle conformément aux dispositions d'IFRS 15.

Retours :

Il n'existe pas d'obligations spécifiques en matière de retours lorsque les produits vendus ne sont pas défectueux.

Conditions de règlement :

Les opérations liées de ventes de réactifs et cessions d'équipements sont réglées aux conditions définies dans les contrats, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les délais de règlement sont habituellement compris entre 2 et 3 mois.

Les contrats clients qui comportent une composante financement sont les contrats de location simple, location financement, et mise à disposition d'équipements. Dans ces cas, les règlements interviennent en fonction de l'échéancier défini contractuellement.

Les conditions de règlement n'ont pas été modifiées avec la crise de la COVID-19.

Autres actifs liés aux contrats clients :

L'analyse menée par le Groupe n'a pas conduit à identifier d'actifs au titre des coûts marginaux d'obtention du contrat ou aux coûts d'exécution des contrats.

Autres points :

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires ne font pas appel à des jugements significatifs.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier de points spécifiques au titre de la distinction agent / principal. Le Groupe intervient en effet comme principal dans sa relation avec ses clients.

Revenus des accords de collaboration et de licences :

Certains contrats prévoient la réalisation de prestations de recherche ou de fabrication, avec obligations de moyens vis-à-vis des clients. Le Groupe facture ses prestations à un prix défini contractuellement, généralement en fonction du temps passé, et les facturations sont enregistrées en produits opérationnels au fur et à mesure de l'exécution des prestations.

Certains contrats prévoient la réalisation de prestations de fabrication avec obligation de résultats. Dans ces cas, les prestations sont enregistrées en produits opérationnels au compte de résultat après contrôle qualité satisfaisant et acceptation du client.

Les encaissements correspondant à des revenus non encore comptabilisés au résultat selon les principes exposés ci-dessus sont enregistrés en Produits constatés d'avance au passif du bilan, jusqu'à ce qu'ils remplissent les critères d'enregistrement en produits opérationnels.

Les produits issus des licences de brevets consistent généralement en des droits d'accès à la technologie payés à la signature de l'accord et non remboursables, en financement par paiements d'étapes et en d'autres paiements comme les royalties sur ventes.

Le groupe peut être amené à concéder un droit d'option sur licence. Le revenu associé à la concession est inscrit en Produits constatés d'avance au bilan et pris en résultat linéairement jusqu'à la date prévisionnelle d'exercice de l'option par le bénéficiaire. La date prévisionnelle d'exercice de l'option est révisée périodiquement.

Droits d'accès à la technologie payés à signature de l'accord et non remboursables

Dans le cas où l'entité concernée n'est pas engagée à réaliser des travaux de développement de la technologie postérieurement à la signature, les droits non remboursables d'accès à la technologie payés à signature d'accords de collaboration et de licence sont enregistrés en Produits opérationnels à la réalisation des engagements contractuels.

Dans le cas où l'entité concernée poursuit certains travaux de développement de la technologie postérieurement à la signature ou si elle a une obligation ultérieure de livraison de produit, ces droits sont enregistrés en produits opérationnels de façon étalée sur la période de développement ou de livraison du produit.

Paiements d'étape

Dans les contrats de collaborations ou de prestations scientifiques, les accords de partenariats ou de licence, le Groupe peut être amené à recevoir des paiements d'étapes. Ceux-ci sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par le Groupe. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le Groupe, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

Royalties sur ventes

Les royalties sur ventes reçues en vertu d'accords de collaboration et de licence sont basées sur les ventes réalisées par les licenciés de produits ou de technologies. Elles sont comptabilisées selon les termes de l'accord de licence lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité intègrent :

- les facturations annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances, et de la facturation de prestations de recherche et développement divers (cf. infra) ;
- les subventions de recherche ;
- les transferts de technologies lorsqu'ils font partie du business model ;
- et les crédits d'impôt recherche, assimilés à des subventions selon la norme IAS 20.

Les transferts de technologie sont comptabilisés en autres produits d'activité au moment du transfert du contrôle, dès lors que le transfert est définitif, et qu'il n'existe plus d'obligations résiduelles pour le cédant.

2.27 – Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent les produits et charges divers de gestion.

2.28 – Amortissement et dépréciations liés aux acquisitions et frais d'acquisition

Les amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et les frais d'acquisition sont présentés sur une ligne séparée au sein du résultat opérationnel courant qui s'intitule « Amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition ». Cf note 2.2.

2.29 – Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment :

- les résultats de cession des actifs (hors instruments et transferts de technologies mentionnés dans la note 2.26), y compris des titres consolidés,
- les dépréciations des goodwills, des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- les coûts nets liés à des restructurations significatives (fermetures de sites, …),
- l'impact des litiges significatifs répondant à cette définition,
- les dépenses exceptionnelles de mécénat.

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

2.30 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location, commissions, agios, résultat de change, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont constitués principalement des résultats liés aux participations non consolidées (dividendes, résultats de cession, …), des produits financiers des instruments vendus en location-financement, des intérêts de retard facturés aux clients, et de la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales et des variations de juste valeur des puts (cf. note 2.9).

2.31 – Ecarts de change

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

2.32 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est proche du résultat de base par action, l'impact des instruments dilutifs étant non significatif.

2.33 – Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations sur fonds propres.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- la trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices. Elle intègre également la trésorerie nette liée aux activités destinées à être cédées, lorsque l'impact est significatif ;
- la valeur nette comptable des titres cédés intégrée dans le résultat de cession des titres est calculée en intégrant les variations de juste valeur constatées avant la cession ;
- les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt ;
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances) ;
- les acquisitions d'immobilisations sont présentées nettes de variation des dettes sur acquisition d'immobilisations. Les produits de cession sont présentés nets des variations des créances sur cessions d'immobilisations ;
- les flux liés aux acquisitions d'immobilisations et les augmentations d'emprunts ne comprennent pas les montants liés aux nouveaux contrats de location ;
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé / encaissé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise,
- les remboursements de dettes financières comprennent ceux liés aux dettes financières sur obligations locatives ;
- les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité, et ceux liés aux intérêts versés (y compris ceux liés aux dettes sur obligations locatives) sont présentés en flux liés au financement.

Note 3 – Périmètre de consolidation

3.1 – Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Activité	Pays	% de contrôle au 31/12/2022	% de contrôle au 31/12/2021	% d'intérêt au 31/12/2022	% d'intérêt au 31/12/2021
Compagnie Mérieux Alliance *Siren : 504 340 47*	Holding financière	France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Institut Mérieux *Siret : 34857950900053*	Holding financière et d'animation	France	96,2%	99,8%	96,2%	99,8%
bioMérieux *sous-groupe (1)*	Diagnostic in vitro	France	58,9%	58,9%	56,7%	58,8%
SGH	Holding financière	France	98,9%	99,4%	95,1%	99,2%
MERIEUX NUTRISCIENCES CORPORATION (ex Silliker Group corporation) *sous-groupe (1)*	Sécurité alimentaire et nutrition	Etats-Unis	70,7%	70,6%	67,2%	70,0%
TSGH	Holding financière	France	100,0%	99,5%	96,2%	99,2%
TRANSGENE *sous-groupe (1)*	Recherche et développement pharmaceutiques	France	60,4%	61,9%	58,1%	61,4%
ABL Inc. **sous-groupe (1)**	Prestations pour le développement de vaccins contre les maladies infectieuses	Etats-Unis	100,0%	100,0%	96,2%	99,2%
Théra conseil	Agence de communication en santé	France	100,0%	100,0%	95,9%	99,4%
Mérieux Développement *sous-groupe (1)*	Sociétés d'investissements	France	100,0%	100,0%	96,2%	99,8%
IM Europe	Holding financière	France	100,0%	100,0%	96,2%	99,8%
GNEH	Holding financière	France	100,0%	100,0%	88,7%	91,6%
La Foncière de Montcelard	Projets immobiliers	France	100,0%	100,0%	96,2%	99,8%
Mérieux Université *(2)*	Mise à disposition de salles de conférences en vue de l'accueil de séminaires, formations et manifestations	France	100,0%	100,0%	74,6%	77,4%
IM US Holdings Inc	Holding financière	Etats-Unis	100,0%	100,0%	96,2%	99,8%
ABL Biomanufacturing	Projets industriels	France	100,0%		96,2%	
Foncière Maison-Blanche	Projets immobiliers	France	100,0%		96,2%	

(1) le détail du périmètre au niveau des sous-groupes est donné en note 32 de l'annexe.

(2) Mérieux Université est détenue à 40% par Institut Mérieux, à 40% par bioMérieux et à 20% par Mérieux NutriSciences Corporation.

bioMérieux est cotée sur Euronext Paris compartiment A depuis le 6 juillet 2004,

Transgene est cotée sur Euronext Paris compartiment B depuis le 26 mars 1998.

Les principales variations de périmètre ont été présentées en note 1.1.

3.2 – Sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont :

- GeNeuro acquise en 2008 est détenue à hauteur de 39,1% (37,5 % en 2021) par GNEH ;
- La société Mérieux Equity Partners est une société de gestion de portefeuille détenue à 60% par Mérieux Développement SAS. La société est mise en équivalence car Mérieux Développement n'a pas le pouvoir de diriger les activités clés (décisions stratégiques d'investissement).
- Fedra Food Real Estate est une société acquise en novembre 2021, elle est détenue à hauteur de 45% au niveau du palier Mérieux NutriSciences.

3.3 – Evolution du périmètre de consolidation

Le détail des variations de périmètre est donné en note 1.1.

Engagements de rachat, dettes d'earn out et options de ventes portant sur des parts détenues par les minoritaires :

Les engagements de rachat et les options de ventes sont retraités en consolidation selon les modalités prévues en note 2.9.

Mérieux NutriSciences Corporation a des options de ventes portant sur la totalité de la participation détenue par les minoritaires. Le montant total des dettes comptabilisées au 31 décembre 2022 s'élève à 14,4 M€ (14,4 M€ en 2021) correspondant principalement aux puts sur les titres de Swift Silliker et l'earn out d'Hortec.
Le put d'Advanced Laboratory Testing a été exercé et payé au cours de l'exercice 2022.

Options d'achats des parts détenues par les minoritaires :

bioMérieux :

Il n'y a pas eu de nouvelles options d'achat sur 2022. Des options d'achat et de vente croisées portant sur la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd, exerçables si certaines conditions sont réalisées existent. En conséquence, une dette vis-à-vis des intérêts minoritaires a été constatée pour sa valeur actuelle soit 42 M€ (29,1 M€ en 2021).

Compagnie Mérieux Alliance :

Les engagements de rachat de titres Institut Mérieux détenus par les managers ont diminué de 3,1 M€ en lien avec (i) l'augmentation du nombre de titres Institut Mérieux détenus par des minoritaires et (ii) la variation de la valeur du Groupe Institut Mérieux. Ainsi, la dette est passée de 20,8 M€ en 2021 à 17,7 M€ à fin 2022.
Pour rappel, sur l'exercice 2021, Compagnie Mérieux Alliance avait racheté des titres Institut Mérieux à des minoritaires conduisant à une diminution des engagements de rachat de 4,2 M€.

3.4 – Informations pro-forma

Aucune information pro-forma n'est communiquée sur le compte de résultat, l'impact global des variations de périmètre étant considéré comme non significatif.

L'impact net des variations de périmètre sur le tableau des flux de trésorerie est présenté sur une ligne distincte.

L'impact net sur certains postes du bilan (immobilisations, …) est donné en notes annexes.

Note 4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le tableau ci-dessous donne la ventilation du chiffre d'affaires (4 308,4 M€ en 2022, contre 4 031,4 M€ en 2021) et des autres produits d'activité (50,4 M€ en 2022, contre 52,2 M€ en 2021) par sociétés et par zones géographiques au 31 décembre 2022 :

(en M€)	bioMérieux	Mérieux Nutrisciences Corporation	Transgène	ABL Inc.	Institut Mérieux et divers	Total 2022
Europe	1 138,9	299,0	9,8	18,9	3,2	**1 469,8**
Amérique du Nord	1 632,8	252,9	0,0	27,5	0,0	**1 913,2**
Asie Pacifique et Australie	625,0	76,0	0,0	4,2	0,0	**705,2**
Amérique latine	212,0	58,6	0,0	0,0	0,0	**270,6**
Total 2022	**3 608,7**	**686,5**	**9,8**	**50,6**	**3,2**	**4 358,8**

Pour rappel en 2021 :

(en M€)	bioMérieux	Mérieux Nutrisciences Corporation	Transgène	ABL Inc.	Compagnie Mérieux Alliance et divers	Total 2021
Europe	1 166,8	272,0	16,8	23,1	3,2	**1 481,9**
Amérique du Nord	1 471,9	222,1	0,0	31,9	0,0	**1 725,9**
Asie Pacifique et Australie	580,4	62,2	0,0	5,5	0,0	**648,1**
Amérique latine	180,0	47,7	0,0	0,0	0,0	**227,7**
Total	**3 399,1**	**604,0**	**16,8**	**60,5**	**3,2**	**4 083,6**

Les éléments intégrés dans le chiffre d'affaires et les autres produits sont présentés en note 2.26.

Comme indiqué en note 2.23 les crédits d'impôt recherche sont présentés en autres produits de l'activité (37,2 M€ en 2022 et 33,5 M€ en 2021).

Note 5 – Charges de personnel

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Salaires, participation et interessement	-1 387,3	-1 149,4
Charges sociales	-360,5	-306,2
Juste valeur des avantages payés en actions (1)	-18,7	-29,4
Total	**-1 766,5**	**-1 485,0**
Engagements postérieurs à l'emploi (charges nettes) (2)	-21,0	-20,2
Total	**-1 787,5**	**-1 505,2**

(1) la juste valeur des avantages payés en actions de 18,7 M€ en 2022 (contre 29,4 M€ en 2021) comprend principalement les charges (cotisations sociales comprises) constatées par bioMérieux pour 14 M€ et par Transgene pour 2,7 M€ (respectivement 24,2 et 3 M€ en 2021). L'ensemble des plans en 2022 se dénouent en actions ; une charge de 10 M€ avait été constatée en 2021 au titre du plan d'actionnariat salarié « MyShare » de bioMérieux, qui se dénouait en trésorerie.

(2) comprend à la fois l'impact lié aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi que les prestations définies (cf. note 19) sur la charge nette liée aux régimes de retraite et assimilés.

Note 6 – Frais d'études, de recherche et de développement

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Total des dépenses engagées	-482,3	-419,8
Frais de développement activés	0,0	0,0
Frais non activés	**-482,3**	**-419,8**
Amortissement des frais de développement activés	0,0	0,0
TOTAL	**-482,3**	**-419,8**

Comme indiqué supra (note 2.11.1), les frais de développement ont été constatés en charges de l'exercice, la part des frais postérieurs à la date où l'ensemble des critères prévus par la norme sont respectés étant non significative.

Comme indiqué ci-dessus, les subventions de recherche perçues ont été regroupées avec les crédits d'impôt recherche sur la ligne « Autres produits de l'activité ».

Note 7 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Dotation aux amortissements et dépréciations des goodwills et des actifs incorporels liés aux acquisition (1)	-67,2	-59,1
Dotation aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles (2)	-276,7	-240,3
Dotation nette provision actifs circulants (3)	-3,9	-12,8
Dotation nette provision pour risques et charges (4)	24,9	2,4
TOTAL	**-322,9**	**-309,8**

(1) la ligne dotation aux amortissements et dépréciations des goodwills et des actifs incorporels liés aux acquisitions est classée sur une ligne séparée du compte de résultat (cf. infra) ;

(2) dont dotations aux amortissements des droits d'utilisation liés à IFRS 16 : - 48,4 M€ (-28,9 M€ chez bioMérieux, -17,1 M€ chez Mérieux NutriSciences et - 2,4 M€ chez ABL) ;

(3) concerne principalement des dotations nettes sur les stocks et les créances clients sur le palier bioMérieux en 2022 et 2021 ;

(4) provient principalement du palier bioMérieux à hauteur de 17,1 M€ dont 1,7 M€ de provisions garanties et 12,8 M€ d'autres provisions pour risques ainsi que la reprise de provision de 7,9 M€ au niveau de l'Institut Mérieux principalement en lien avec le litige ShanH.

Les dépréciations d'immobilisations corporelles constatées en non courant s'élèvent à - 7,4 M€ et les dotations nettes pour risques et charges représentent 7,9 M€ (cf. note 9).

Dotations aux amortissements et dépréciations des actifs incorporels liées aux acquisitions et frais d'acquisition :

Afin d'améliorer la lecture du compte de résultat, les amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition ont été présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel (cf. notes 2.2 et 31).

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Amortissement et dépréciation des écarts de réévaluation	-38,2	-54,5
Dépréciation goodwill	-29,0	-4,6
Total amortissements et dépréciations des actifs incorporels liés aux acquisitions	**-67,2**	**-59,1**
Frais d'acquisition	-9,6	-1,0
Total	**-76,8**	**-60,1**

Cette rubrique comprend principalement :

- les dépréciations de goodwill sont liées à l'UGT CLIA pour - 29,0 M€ (- 4,6 M€ en 2021),
- les amortissements des actifs valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat des acquisitions, notamment ceux de la société BioFire pour - 18 M€ (- 16,9 M€ en 2021) et Specific Diagnostics pour – 7,9 M€, Par le passé, les amortissements liés aux autres acquisitions étaient présentés principalement dans la marge brute.
- les frais associés à l'acquisition de Specific Diagnostics pour - 9,6 M€.

Les différentes dépréciations ont été constatées en résultat courant sur les exercices présentés.

Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation ne comprennent pas de montants individuellement significatifs, sur les exercices présentés.

Note 9 – Autres produits et charges opérationnels non courants

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Litiges liés à la cession de Shantha et ShanH (1)	6,1	-1,1
Autres résultats de cessions (2)	11,2	-1,4
Mécénat	0,0	-0,5
Autres (3)	-8,2	1,2
Total	**9,1**	**-1,8**

(1) ces frais sont liés au suivi du contentieux fiscal en Inde chez Institut Mérieux avec une reprise de provision de 7,5 M€ et des charges supportées sur l'exercice de - 1.4 M€ (cf. note 18.1) ;

(2) dont 12,8 M€ de résultat de cession comprennent principalement la plus-value de cession de 2 bâtiments aux US qui étaient constatés en actifs destinés à être cédés en 2021 ;

(3) dont - 9,7 M€ sur ABL Biomanufacturing correspondant à la dépréciation des immobilisations en cours à la suite de l'arrêt du projet ROVLAIN pour 7,4 M€ et à des indemnités transactionnelles liées à la rupture du contrat correspondant, pour 2,4 M€.

Note 10 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie :	**5,7**	**2,7**
Intérêts sur emprunts et dettes de location (1)	-18,6	-21,3
Ecarts de change	0,1	-2,2
Incidence nette des couvertures de taux	-1,3	-0,3
Autres (2)	3,1	3,4
Coût de l'endettement financier brut	**-16,7**	**-20,4**
Coût de l'endettement financier net	**-11,0**	**-17,7**

(1) dont coût de l'endettement financier brut lié aux intérêts sur les dettes de location (IFRS 16) : - 6,4 M€ (contre - 5,7 M€ en 2021).

La variation des frais financiers entre 2021 et 2022 provient principalement du remboursement de la dette BPI en 2022 (palier bioMérieux).

(2) impact des couvertures de change à hauteur de 3,1 M€ (idem 2021).

Le détail des autres produits et charges financiers est donné dans le tableau ci-dessous :

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Produit sur créances de location financement	1,2	1,7
Dotations nettes et variation de la juste valeur des actifs financiers (1)	14,8	39,9
Résultats de cession de titres non consolidés (2)	-0,3	17,1
Autres (3)	-5,8	-9,4
Autres produits et charges financiers	**9,9**	**49,3**

(1) la variation de juste valeur est liée en 2022 à Mérieux Développement pour 20,9 M€ (principalement sur Mérieux Participation 3), contre 36,3 M€ en 2021 et Transgene pour - 4,6 M€ (Tasly Pharmaceuticals), contre 2,4 M€ en 2021.

(2) les résultats de cession ne sont pas significatifs en 2022. Ils étaient liés en 2021 au palier Mérieux Développement pour 16,1 M€.

(3) le poste autres comprend principalement l'incidence :

a. chez bioMérieux de la part non efficace des opérations de couvertures de change commerciales pour -7,5 M€ en 2022 (contre – 6,3 M€ en 2021), la réévaluation des obligations convertibles Specific Diagnostics pour +2,7 M€, et l'impact de l'hyperinflation pour -2,3 M€ ;

b. au niveau de Compagnie Mérieux Alliance, la diminution des engagements de rachat de titres Institut Mérieux pour 3,1 M€ (augmentation pour - 4 ,2 M€ en 2021) ;

c. sur l'Institut Mérieux de l'impact de la résiliation du contrat SWAP 7,1 M€ et du recyclage en résultat du contrat swap pour – 1,2 M€ ;

d. la variation de juste valeur des dettes de puts chez Mérieux NutriSciences pour - 4,4 M€.

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1 – Taux d'impôt

Les impôts différés des sociétés ont été ajustés pour tenir compte des nouvelles dispositions applicables dans les pays, le cas échéant. L'impact de la diminution a été constaté en résultats ou en autres éléments du résultat global, selon les éléments sous-jacents.

11.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Impôt exigible	-220,5	-196,5
Impôt différé	62,2	5,6
Total	**-158,4**	**-190,9**

11.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

(en M€)	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Résultat avant impôt (1)	**572,6**		**829,4**	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	-147,9	***-25,8%***	-235,6	***-28,4%***
Incidences des produits taxés à taux réduit et des taux d'impôts étrangers (2)	17,7	***3,1%***	37,0	***4,5%***
Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés	-1,9	***-0,3%***	-3,0	***-0,4%***
Différences permanentes (3)	-17,6	***-3,1%***	12,2	***1,5%***
Actifs d'ID non constatés sur déficits fiscaux reportables et autres diff. temporaires (4)	-24,5	***-4,3%***	-14,4	***-1,7%***
Utilisations d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés	4,8	***0,8%***	1,5	***0,2%***
Crédits d'impôts (y compris CIR) (5)	11,5	***2,0%***	12,0	***1,4%***
Autres différences	-0,5	***-0,1%***	-0,6	***-0,1%***
Impôt constaté	**-158,4**	**-27,7%**	**-190,9**	**-23,0%**

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France s'élève à 25,83 % en 2022, en baisse par rapport à 2021 (28,41%).

Au 31 décembre 2022, le taux effectif d'impôt (TEI) du Groupe atteint 27,7 %, contre 22,9 % au terme de l'exercice 2021.

(1) avant quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence ;

(2) le Groupe continue de bénéficier de la déduction Foreign-Derived Intangible Income (FDII) aux Etats Unis pour un montant de 13,3 M€ (12,5 M€ en 2021).

(3) les différences permanentes sont principalement liées en 2022 à une dépréciation du goodwill non déductible fiscalement chez bioMérieux de 29 M€ en base soit un impact de - 8,2 M€ (cf. note 7) et la reprise de provision pour risque fiscal sur Institut Mérieux déduite fiscalement pour - 2,1 M€.

Pour rappel, le taux d'intérêt effectif avait été impacté en 2021 par les effets positifs liés à la prise en compte d'une décote d'incessibilité sur le plan d'actionnariat salarié pour 1,8 M€ et à des ajustements sur années antérieures pour 1 M€, et par l'effet négatif de provisions pour risques fiscaux pour 2,3 M€.

(4) ils sont liés en 2022 principalement à Transgene pour - 9 M€ (contre -8,1 M€ en 2021), Mérieux NutriSciences - 4,4 M€ (contre - 4,2 M€ en 2021) et ABL pour - 4 M€.

(5) les crédits d'impôts intègrent notamment l'effet d'impôt liés aux crédits d'impôt recherche français, présentés en subventions en autres produits de l'activité : + 9,2 M€ en 2022 et 2021.

Note 12 – Résultat par action

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé part du Groupe (en M€)	235,0	368,3
Nombre d'actions ordinaires et de préférence	4 580 696	4 580 696
Nombre d'actions diluées	4 580 696	4 580 696
Résultat net par action (en €)	**51,30**	**80,40**
Résultat net dilué par action (en €)	**51,30**	**80,40**

Note 13 – Actifs non courants

13.1 – Goodwill

(en M€)	31/12/2021	Acquisitions / dotation (4)	Cessions / reprise	Ecarts de conversion (5)	Autres mouvements	31/12/2022
bioMérieux	24,4					24,4
Palier bioMérieux (1)	681,1	164,4		7,6		853,1
Transgene	13,2					13,2
Palier Mérieux NutriSciences Corporation (2)	410,2	12,2		-22,2	-0,4	399,8
Mérieux NutriSciences Corporation	16,1			1,0		17,1
Valeur brute	**1 145,0**	**176,6**	**0,0**	**-13,6**	**-0,4**	**1 307,6**
Dépréciation (3)	-32,6	-29,0		-0,3		-61,9
Valeur nette	**1 112,4**	**147,6**	**0,0**	**-13,9**	**-0,4**	**1 245,7**

(1) Les principaux goodwills concernent (au taux de change de clôture) : Specific Diagnostics (162,2 M€), BioFire (147,1 M€), Hybiome (98,5 M€), AES (117,1 M€), AB bioMérieux (55,5 M€), Organon Technika (52,7 M€), Invisible Sentinel (48,2 M€) et Astute Medical Inc (35,1 M€);

(2) Au taux de clôture, les écarts d'acquisition par UGT de Mérieux NutriSciences Corporation concernent essentiellement l'Amérique du Nord (105,1 M€), l'Italie (98,5 M€), la France (27,6 M€), KTBA (25,5 M€), l'Asie (25 M€), l'Irlande (13,7 M€), le Brésil (14 M€) et la Colombie (8,8 M€) ;

(3) Les dépréciations cumulées sont liées au palier Mérieux NutriSciences à hauteur de 21,3 M€ et au palier bioMérieux pour 40,6 M€. La dotation de l'année correspond au pallier bioMérieux (cf. note 7) ;

(4) Les augmentations de l'exercice concernent principalement le palier bioMérieux à hauteur de 164,4 M€ (Specific Diagnostics) et le palier Mérieux NutriSciences à hauteur de 12.2 M€ principalement lié aux acquisitions de Dyad Laboratories 1.1 M€ (pris en compte, en partie à hauteur de 35 M€ en 2021), Hortec 5.2 M€ et Sher 4,9 M€) ;

(5) Les écarts de conversion sont liés au palier bioMérieux à hauteur de 7,6 M€ et au palier Mérieux NutriSciences à hauteur de -22,2 M€.

L'option pour la méthode du goodwill complet ou du goodwill partiel est prise pour chaque acquisition.

Le goodwill provisoire au 31 décembre 2022 correspond principalement au goodwill de Specific Diagnostics Les goodwills provisoires au 31 décembre 2021 concernaient principalement Banyan Biomarkers et Dyad laboratories. L'évaluation définitive du goodwill a entraîné une modification de valeur de 1,1 M€ sur Dyad Laboratories.

La réalisation des tests de dépréciations effectuée conformément aux règles définies dans la note sur les principes comptables a conduit à constater une perte de valeur en 2022 de 29 M€ au niveau du palier bioMérieux sur l'UGT CLIA (contre 4,6 M€ en 2021).

Une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 50 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 100 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire, à l'exception de l'unité génératrice de trésorerie CLIA, pour laquelle serait enregistrée une dépréciation complémentaire de 23 M€.

Les goodwills liés aux sociétés mises en équivalence sont constatés dans la rubrique participations dans les entreprises associées.

13.2 – Actifs incorporels

(en M€)	31/12/2021	Variation de périmètre (3)	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Virement de cpte à cpte et autres mvts	Ecarts de conversion (4)	31/12/2022
Brevets, Technologie, logiciels (1)	**1 006,5**	245,4	14,4	-8,3	8,8	31,1	**1 297,9**
Avances et acomptes	**0,0**						**0,0**
Autres immobilisations incorporelles (2)	**37,4**	13,2	6,1	-1,6	-7,2	0,6	**48,5**
Valeur brute	**1 043,9**	**258,6**	**20,5**	**-9,9**	**1,6**	**31,7**	**1 346,4**
Brevets, Technologie, logiciels (5)	**-606,5**	-0,1	-64,9	7,2		-17,9	**-682,2**
Avances et acomptes	**0,0**						**0,0**
Autres immobilisations incorporelles	**-9,4**	-0,6	-2,7	1,6		-0,9	**-12,0**
Amortissement et dépréciation	**-615,9**	**-0,7**	**-67,6**	**8,8**	**0,0**	**-18,8**	**-694,2**
Valeur nette	**428,0**	**257,9**	**-47,1**	**-1,1**	**1,6**	**12,9**	**652,2**

(1) Cette rubrique comprend essentiellement des brevets et technologies, dont 563,2 M€ (en valeur nette comptable) constatés chez bioMérieux au 31 décembre 2022, contre 349,5 M€ en 2021. Cette rubrique comprend également des logiciels ;

(2) Les autres immobilisations incorporelles comprennent les relations clientèles constatées dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition dans le cadre de regroupements d'entreprises ;

(3) L'augmentation est liée à l'acquisition de la société Specific Diagnostics (cf. note 1.1) ;

(4) Les écarts de conversion importants constatés sont principalement liés aux variations Euro / Dollar sur l'exercice ;

(5) Les dotations sont principalement constatées chez bioMérieux à hauteur de 62.8 M€.

La revue des indices de perte de valeur sur les actifs à durée de vie définie telle que définie dans la note 2.14 n'a pas conduit le Groupe à constater de dépréciation complémentaire en 2022. Pour rappel, les dépréciations constatées en 2021 s'élevaient à 24 M€.

13.3 – Actifs corporels et actifs liés aux droits d'utilisation

13.3.1 - Actifs corporels :

(en M Euro)	31/12/2021	Variation de périmètre	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Virement de cpte à cpte et autres mvts	Ecarts de conversion (3)	31/12/2022
Terrain	**65,4**		0,6		1,0	1,7	**68,7**
Constructions (1)	**898,5**	2,2	28,6	-32,1	73,2	19,4	**989,8**
Matériels et outillages	**859,0**	5,5	67,6	-38,7	25,6	8,8	**927,8**
Instruments immobilisés	**455,2**		64,4	-41,2	0,4	14,4	**493,2**
Autres immobilisations	**251,1**	2,5	14,9	-21,3	5,2	3,7	**256,1**
Immobilisations en cours (2)	**182,7**	0,5	137,7		-80,5	1,0	**241,4**
Avances et acomptes							
Valeur brute	**2 711,9**	**10,7**	**313,8**	**-133,3**	**24,9**	**49,0**	**2 977,0**
Terrain	**-4,3**		-0,5				-4,8
Constructions (1)	**-426,9**	-0,8	-49,5	22,6	-12,2	-6,7	-473,5
Matériels et outillages	**-539,0**	-2,6	-65,4	36,6	-0,5	-1,2	-572,1
Instruments immobilisés	**-264,3**		-50,4	38,1		-9,5	-286,1
Autres immobilisations	**-174,9**	-1,1	-24,6	21,1	0,2	-1,8	-181,1
Immobilisations en cours			-7,5		-0,4		-7,9
Avances et acomptes							
Amortissement et dépréciation	**-1 409,4**	**-4,5**	**-197,9**	**118,4**	**-12,9**	**-19,2**	**-1 525,5**
Valeur nette	**1 302,5**	**6,2**	**115,9**	**-14,9**	**12,0**	**29,8**	**1 451,5**

(1) Les constructions portent essentiellement sur bioMérieux : 420,7 M€ en valeurs nettes au 31 décembre 2022, contre 383,4 M€ en 2021. Les mises en service en 2022 concernent principalement le nouveau campus de Suzhou (18,9 M€). Les mises en service en 2021 concernaient principalement une partie du nouveau bâtiment administratif à Salt Lake City (environ 65 M€).

(2) Les immobilisations en cours concernent principalement le palier bioMérieux pour les investissements dans les outils de production et d'automatisation aux Etats-Unis, et la construction de 2 nouveaux sites à Suzhou.

(3) Les écarts de conversion constatés sont principalement liés aux variations du Dollar.

Les instruments immobilisés concernent bioMérieux. Ils sont pour la plus grande partie installés chez des tiers.

En 2022 les principaux investissements, concernent le palier bioMérieux et sont relatifs aux instruments immobilisés pour 64,4 M€, aux outils de production à Salt Lake City et Durham pour 72,7 M€ et à la construction de bâtiments à Shanghai et Salt Lake City pour 32.9 M€.

Les amortissements et dépréciations comprennent 7,4 M€ de dépréciation comptabilisée en non courant en lien avec la mise en pause du projet de transformation des bâtiments sur le site de Rovaltain au niveau de la société ABL Biomanufacturing.

13.3.2 - Actifs liés aux droits d'utilisation :

(en M€)	31/12/2021	Variation de périmètre	Acquisitions / dotations (1)	Cessions / reprises (2)	Virement de cpte à cpte et autres mvts	Ecarts de conversion (3)	31/12/2022
Terrains	**25,5**			-0,6		1,4	26,3
Constructions	**298,4**	5,1	38,5	-13,2	-6,2	-5,6	317,0
Matériels et outillages	**37,0**		10,0	-8,1		0,7	39,6
Autres	**18,2**		3,5	-2,7	0,5	-0,8	18,7
Valeur brute	**379,1**	**5,1**	**52,0**	**-24,6**	**-5,7**	**-4,3**	**401,6**
Terrains	**-3,5**		-0,5	0,6		-0,2	-3,6
Constructions	**-129,2**		-34,1	11,4	3,0	2,8	-146,1
Matériels et outillages	**-19,8**		-10,4	7,2		-0,4	-23,4
Autres	**-11,0**		-4,4	2,8	-0,1	0,6	-12,1
Amortissement et dépréciation	**-163,5**	**0,0**	**-49,4**	**22,0**	**2,9**	**2,8**	**-185,2**
Valeur nette	**215,6**	**5,1**	**2,6**	**-2,6**	**-2,8**	**-1,5**	**216,4**

(1) Les augmentations en valeur brute concernent principalement le palier bioMérieux pour 23,1 M€ et Mérieux NutriSciences Corporation pour 28,9 M€ (respectivement 30 et 9,3 M€ en 2021) ;

(2) Les diminutions sont principalement liées à des contrats arrivés à échéance. Elles proviennent du palier bioMérieux pour 19,4 M€ en valeur brute et 5 M€ en valeur nette (respectivement 31,7 et 9,6 M€ en 2021);

(3) Les écarts de conversion importants constatés sont principalement liés aux variations du Dollar.

13.4 – Actifs destinés à être cédés, dettes correspondantes et résultats sur les activités abandonnées

(en M€)	31/12/2021	Variation de périmètre	Cession	Dotation	Autres Reclassements	Ecarts de conversion	31/12/2022
Valeur brute	**14,6**	**0,0**	-14,6		**13,3**		**13,3**
Dépréciation	**-6,6**		6,6		**1,0**		**1,0**
Total actif net	**8,0**	**0,0**	**-8,0**	**0,0**	**14,3**	**0,0**	**14,3**
Total passif	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

Les actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2021 concernaient le palier bioMérieux et étaient liés à 2 sites administratifs.

En janvier 2022, un bâtiment aux Etats-Unis a été vendu à un prix de 21 M€, très supérieur à la valeur nette comptable (cf. note 9).

Les actifs détenus et destinés à la vente évalués à 14,3 M€ au 31 décembre 2022 correspondent à la participation de Transgene dans la société Tasly BioPharmaceuticals. La valeur comptabilisée pour ces actifs correspond à l'estimation par la Société de la juste valeur de ces titres au regard des négociations en cours avec une tierce personne, la Société prévoyant de céder sa participation dans Tasly BioPharmaceuticals d'ici mi-2023. Ces titres étaient présentés en Actifs Financiers non courants au 31 décembre 2021 (cf. note 13.5.2).

13.5 – Actifs financiers non courants et participations dans les entreprises associées

13.5.1 Participations dans les entreprises associées

(en M€)	31/12/2021	Variation de périmètre / Augmentation de capital	Quote-part de résultat 22	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Total valeur brute	**10,8**	**9,7**	**- 0,7**	**- 0,8**	**- 0,7**	**18,3**
Dépréciation	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	**10,8**	**9,7**	**- 0,7**	**- 0,8**	**- 0,7**	**18,3**

Les principales variations concernent l'augmentation de capital sur GeNeuro et Fedra Food Estate et les résultats des sociétés GeNeuro et Mérieux Equity Partners.

Les valeurs de clôture concernent GeNeuro, Mérieux Equity Partners et Fedra Food Estate.

13.5.2 Actifs financiers non courants

(en M€)	31/12/2021	Acquisitions	Variation de juste valeur	Cessions et remboursement de	Autres éléments du résultat global	Autres mouvements	31/12/2022
Titres à la juste valeur par le résultat (a)	52,4	1,3		- 0,2		- 13,6	39,9
Titres à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, non recyclable en résultats (b)	34,6	40,1		- 4,6		4,4	74,5
Titres en cours de consolidation							
Titres des sociétés de capital risque et développement avec option pour la juste valeur en résultat (c)	233,1	14,6		- 53,7		- 1,7	192,3
Autres placements financiers long terme	0,1		- 0,1				
Prêts, créances, dépôts et cautionnements (d)	43,1	13,2		- 24,2		- 0,9	31,2
Valeur d'acquisition	**363,3**	**69,2**	**- 0,1**	**- 82,7**	**0,0**	**- 11,8**	**337,9**
Variation juste valeur titres à la juste valeur par le résultat (e)	4,5		- 6,5			- 1,0	- 3,0
Variation juste valeur des titres par les autres éléments du résultat global (f)	263,8			- 0,3	- 64,1	- 2,9	196,5
Variation juste valeur en résultat des titres des sociétés de capital risque et développement (g)	45,6		20,6	- 12,7			53,5
Dépréciation des prêts, créances, dépôts & cautionnements	- 0,5		- 0,2			0,3	- 0,4
Dépréciation et variation de juste valeur	**313,4**	**0,0**	**13,9**	**- 13,0**	**- 64,1**	**- 3,6**	**246,6**
Valeur nette / juste valeur	**676,7**	**69,2**	**13,8**	**- 95,7**	**- 64,1**	**- 15,4**	**584,5**

Comme indiqué en note 2.16, les participations détenues par les filiales de capital risques et de développement (palier Mérieux Développement) ont été présentées sur une ligne spécifique. Cette rubrique regroupe l'ensemble des montants investis, quelle que soit leur nature (actions, obligations, parts de FCPR, …).

(a) *Titres à la juste valeur par le résultat :*

Les autres mouvements sont principalement liés au reclassement des titres Tasly BioPharmaceuticals en actifs destinés à être cédés pour - 13,3 M€ (cf. note 13.4),

(b) *Titres à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, non recyclable en résultats :*

Cette catégorie concerne principalement à la clôture les paliers bioMérieux (71,1 M€ en 2022, contre 31,3 M€).

Les acquisitions de titres par le palier bioMérieux (40,1 M€) correspondent principalement à des prises de participations dans les applications cliniques et industrielles en Chine et en France.

Les cessions de l'exercice par le palier bioMérieux concernent principalement les titres consolidés historiquement détenus de Specific Diagnostics (cf. note 1.1.1) dont la plus-value a été reconnue en capitaux propres.

(c) *Titres des sociétés de capital-risque et développement avec option pour la juste valeur : Il s'agit des titres détenus par le palier Mérieux Développement :*

Acquisitions : pour 14,6 M€ (62,1 M€ en 2021), dont Mérieux Participations 4 pour 10,3 M€ (36,4 M€ en 2021) ;

Cessions : - 53,7 M€ (contre - 44 M€ en 2021), principalement les titres MP3 et chez Mérieux Participations 2.

(d) *Prêts, créances, dépôts et cautionnements :*

Les variations de l'exercice concernent principalement le palier bioMérieux (acquisitions : 9,1 M€ ; cessions : - 16,6 M€).

Les cessions de l'exercice concernent principalement l'emprunt obligataire qui a été converti en actions dans le cadre de l'achat des titres de Specific Diagnostics.

(e) *Variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le résultat :*

La variation de juste valeur comprend principalement un montant de – 4,6 M€ au niveau des titres Tasly BioPharmaceuticals et les autres mouvements pour - 1M€ correspond au reclassement de ces titres en actifs destinés à être cédés (cf. note 13.4).

(f) *Variations de la juste valeur des titres par les autres éléments du résultat global :*

La variation de la juste valeur enregistrée en autres éléments du résultat global concerne principalement IM US Holding pour - 67,1 M€ (cf. note 1.2.1), contre + 164,9 M€ en 2021.

(g) *Variations de la juste valeur des titres de capital-risque et développement :*

La variation de la juste valeur négative au niveau de Mérieux Développement s'élève à -10,6 M€ (dont -6,5 M€ liés aux titres Inscripta), contre -14,4 M€ en 2021.

La variation de la juste valeur positive au niveau de Mérieux Développement s'élève à 31,2 M€ (dont Mérieux Participations 3 et Stiplastics Group) contre 50,7 M€ en 2021.

Les cessions au niveau de Mérieux Développement principalement les sociétés Le Noble Age et Valkee.

Le détail des titres comptabilisés selon l'option « à la juste valeur par le résultat » est présenté ci-après, pour les justes valeurs supérieures ou égales à 5 M€.

Le détail des titres comptabilisés selon l'option « à la juste valeur par les autres éléments du résultat global » est présenté ci-après, pour les justes valeurs supérieures ou égales à 5 M€.

Le détail des « Titres des sociétés de capital-risque et développement avec option à la juste valeur par le résultat » est présenté ci-après, pour les justes valeurs supérieures ou égales à 10 M€.

(en M€) **Titres à la juste valeur par le résultat**	% de détention directe	Juste Valeur
Titres détenus par Institut Mérieux :		2,6
Titres détenus par Mérieux Développement :		2,3
Titres détenus par IM Europe :		27,6
Siparex associés	3,8%	5,8
OLIFRA Siparex	n.a.	5,4
Titres détenus par Compagnie Mérieux Alliance :		0,7
Titres détenus par Transgene :		0,2
Titres détenus par TSGH :		3,5
Total titres à la juste valeur par le résultat:		36,9

(en M€) ***Titres à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, non recyclable en résultats***	% de détention directe	Juste Valeur
Titres détenus par bioMérieux :		***70,2***
Qvella	5,8%	7,0
Sino French Innovations	0,8%	7,5
Accellix	11,4%	6,4
Proxim	19,9%	16,9
Accunome	11,0%	13,6
Autres		18,8
Titres détenus par Mérieux Nutrisciences :		**1,6**
Titres détenus par IM US Holdings :		
BBV	16,5%	199,2
Titres à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, non recyclable en résultats:		**271,0**

Le principal actif de la société BBV est constitué de 2,4% de titres de la société Moderna Therapeutics. La juste valeur a été déterminée au 31 décembre 2022 par rapport à une méthode qui, en pratique est proche de celle préconisée par la norme IFRS 13 (valorisation par référence au cours de bourse de la société Moderna Therapeutics au 31 décembre moins une décote de liquidité retenue au titre de la société BBV).

(en M€) ***Titres de sociétés de capital développement avec option à la juste valeur***	% de détention directe (1)	Juste Valeur
Titres détenus par le sous-palier Mérieux Participation 1 :		***2,3***
Titres détenus par le sous-palier Mérieux Participation 2 :		**104,5**
Inscripta	3,6%	36,7
Keranova	36,1%	32,9
Stiplastics Group Hdg '(via MXG)	24,0%	16,7
Autres		18,2
Titres détenus par Mérieux Développement :		**139,0**
MP3	21,4%	75,4
MP4	35,9%	49,7
Autres		13,9
Total titres de sociétés de capital développement avec option à la juste valeur :		**245,8**

(1) Les méthodes de valorisation à la juste valeur sont déterminées conformément à la note 2.25.

13.6 - Autres actifs non courants

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Créances de location financement non courantes (1)	12,9	12,7
Crédit d'impôts recherche (2)	6,9	7,0
Autres	3,1	3,1
valeur brute des autres actifs non courants	**22,9**	**22,8**
Provision sur créances de location	0,0	0,0
valeur nette des autres actifs non courants	**22,9**	**22,8**

(1) L'échéance des créances de location financement est comprise entre 1 an et 5 ans (idem 2021) ;
(2) Crédit d'impôt recherche de Transgene : 6,9 M€ (contre 7 M€ en 2021).

Note 14 – Actifs courants

14.1 – Stocks

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Matières premières et fournitures	348,6	286,0
En cours	89,8	51,7
Produits finis & marchandises	364,2	361,7
Valeur Brute	**802,6**	**699,4**
Provision	-42,8	-42,7
Valeur Nette	**759,8**	**656,7**

La valeur nette est issue à 97 % du sous-groupe bioMérieux dont les stocks ne font l'objet d'aucun nantissement au 31 décembre 2022 (idem 2021). 19 % des stocks de bioMérieux sont liés à l'instrumentation (18,8% en 2021).

En l'absence d'arrêt ou de forte réduction des centres de production, le Groupe n'a pas été confronté à une sous-activité sur la période de fabrication des stocks en 2022, comme en 2021.

14.2 – Créances clients, autres actifs liés aux contrats clients

Créances clients :

(en M€)	31/12/2021	variations de périmètres	écarts de conversion	autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	788,7	3,4	-2,0	157,1	947,2
Provision clients	-56,2	-0,2	0,1	-0,7	-57,0
Valeur nette	**732,5**	**3,2**	**-1,9**	**156,4**	**890,2**

La valeur nette des créances clients est constituée à près de 82 % du sous-groupe bioMérieux (79% en 2021). Les créances clients de bioMérieux sont constituées de factures dues par des administrations publiques à hauteur de 16 % en 2022 (18,6 % en 2021), dont la date de règlement peut excéder la date d'échéance théorique.

Les dates d'échéance sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois sauf contrats de location, contrats de location-financement et contrats de mise à disposition.

Les créances nettes échues de plus de 60 jours relatives à des sociétés privées et aux organismes publics représentent 14,6 % de l'encours client en 2022 contre 11,7 % en 2021.

Les créances clients de bioMérieux incluent la part court terme des créances de location-financement pour 6,1 M€ en 2022, contre 7,5 M€ en 2021.

L'analyse effectuée n'a ainsi pas conduit à modifier le modèle de provisionnement des créances clients, ni les modalités de leur mise en œuvre, comme en 2021.

Autres actifs liés aux contrats clients :

Comme indiqué en note 2.19, il n'existe pas d'actifs liés aux liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

14.3 – Créances d'impôts sur les sociétés et autres actifs courants

Créances d'impôts sur les sociétés :

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Créance d'impôts sur les sociétés	30,2	54,8

Comme indiqué ci-dessus, le crédit d'impôt recherche est qualifié en subventions et n'est pas présenté en créances d'impôts sur les sociétés.

Le solde est essentiellement lié à bioMérieux 17,9 M€ en 2022, contre 43,1 M€ en 2021.

Autres actifs courants :

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Crédit d'impôt recherche (1)	49,0	24,6
Créances fiscales et sociales (2)	36,6	40,4
Autres créances d'exploitation (3)	10,4	9,6
Avances et acomptes (4)	31,6	29,4
Charges constatées d'avance	39,9	31,8
Autres créances et débiteurs divers (5)	20,9	13,2
Valeur brute des autres actifs courants (6)	**188,4**	**149,0**
Provisions créances diverses	0,0	0,0
Autres actifs courants	**188,4**	**149,0**

(1) Le crédit d'impôt recherche (part courante) est lié au palier bioMérieux pour 49 M€ en 2022 (contre 24,5 M€ en 2021) ;

(2) Les créances fiscales et sociales sont en légère baisse en 2022 (augmentation de 14,6 M€ en 2021). Les créances fiscales comprennent les actifs liés aux risques fiscaux : 6 M€ (contre 0 M€) en 2021 (cf. note 18.1),

(3) Les autres créances d'exploitation comprennent notamment les fournisseurs et personnel débiteurs ;

(4) Les avances et acomptes sont globalement stables en 2022 et concernent principalement le palier bioMérieux. ;

(5) Dont juste valeur des instruments financiers de couverture de change et de taux : 8,5 M€ en 2022, contre 8,7 M€ en 2021 (principalement lié à la couverture de taux cf. note 25.2) ;

(6) Les autres créances sont essentiellement à moins d'un an.

Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

Note 15 – Autres actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières (1)	151,0	86,0
Comptes courants bancaires et disponibilités	538,4	686,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**689,4**	**772,5**
Concours bancaires créditeurs	-26,8	-19,2
Trésorerie créditrice	**-26,8**	**-19,2**
Trésorerie nette	**662,6**	**753,3**

(1) Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement constituées des fonds monétaires et des comptes à terme en euros (cf. note 2.20). Une analyse de la composition des portefeuilles de valeurs mobilières de placement et de leur performance historique est réalisée régulièrement afin de s'assurer que leur classement en « trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1er rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non-recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 25.7).

Les placements sont évalués à leur juste valeur par le résultat selon la définition donnée en note 2.25.

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

La trésorerie nette liée aux activités destinées à être cédées est présentée dans une rubrique spécifique du bilan (cf. note 13.4).

L'analyse de la variation de la trésorerie nette est donnée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 16 – Capitaux propres

16.1 – Capital et réserves

	31/12/2022	31/12/2021
Valeur du capital de Compagnie Mérieux Alliance (en M€)	916,1	916,1
Nombre d'actions total	4 580 696	4 580 696
Valeur nominale (en €)	200,0	200,0

Il n'existe pas de titres d'autocontrôle au niveau de Compagnie Mérieux Alliance.

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

La société n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Le capital est composé de 4 580 696 actions de deux cents euros de nominale chacune dont :
- 4 259 961 actions ordinaires
- 229 025 actions de préférence sans droit de vote
- 91 710 actions de préférence « P' ».

Actions de préférence

229 025 actions de préférence, sans droit de vote, de la société Compagnie Mérieux Alliance, confèrent à leurs titulaires un dividende prioritaire de 2,40 € par action, à prélever sur le bénéfice distribuable de l'exercice avec report en cas d'insuffisance de ce bénéfice sur les bénéfices distribuables de l'exercice suivant, et si nécessaire, sur celui des 2 exercices ultérieurs.

Les actions de préférence « P' » confèrent à leurs titulaires les prérogatives et droits privilégiés suivants :
Toute distribution aux associés de bénéfices, réserves, ou de primes d'émission, d'apport ou de fusion, au-delà du dividende prioritaire revenant aux actions de préférence sans droit de vote tel que défini à l'article 10 bis des statuts, devra faire l'objet d'une décision collective des associés à laquelle les titulaires d'actions de préférence « P' » devront participer, et devra recueillir le vote favorable des actions de préférence « P' ». Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions de préférence « P' » s'élève à 91 710.

Les réserves sociales de Compagnie Mérieux Alliance se détaillent comme suit :

(en M Euro)	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Réserve légale	1,4	1,2
Primes d'émission et de fusion	884,1	884,1
Réserves indisponibles	0,0	0,0
Autres réserves	0,0	0,0
Report à nouveau	21,2	17,3
Total des réserves sociales et primes	**906,7**	**902,6**

16.2 – Note relative aux intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires peuvent se résumer de la façon suivante en termes de résultat et capitaux propres :

(en M€)	Résultat		Capitaux propres	
	2022	**2021**	**2022**	**2021**
palier bioMérieux	174,0	244,2	1520,8	1334,5
palier Mérieux NutriSciences	6,9	8,6	140,3	142,1
palier Transgene	-13,0	-7,5	15,0	23,9
palier Mérieux développement	1,8	18,0	62,4	97,5
Autres	8,8	0,6	111,9	5,7
Total intérêts minoritaires	**178,5**	**263,9**	**1850,4**	**1603,7**

Note 17 – Paiements en actions

Le détail des principaux contrats qui se dénouent en actions est présenté ci-après :

bioMérieux

Les transactions rémunérées en actions concernent les plans d'attribution d'actions gratuites de bioMérieux SA décidés par les Assemblées générales mixtes du 17 mai 2018, du 23 mai 2019, du 30 juin 2020 et du 23 mai 2021 et du 23 mai 2022.

La synthèse de la description des plans est présentée ci-après.

Plans d'attribution d'actions gratuites :

	Date d'ouverture des plans					
Nombre d'actions	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**TOTAL**
Attributions initiales	35 000	266 189	126 103	175 315	272 218	**874 825**
Attributions annulées	45	83 638	17 976	24 748	36 456	**162 864**
Actions remises sur l'exercice 2022	34 955	182 551	0	0	0	**217 506**
Actions restant à remettre au 31 décembre 2022	0	0	108 127	150 567	235 762	**494 455**

Au cours des exercices 2018 à 2022, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition des droits allant de trois à quatre ans. Les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de présence, et pour certains plans, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur les revenus et le résultat opérationnel ou à l'atteinte d'objectifs spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de 2 ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 3 ans.

En 2022, une charge nette de 13 M€ a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions y compris les charges liées aux cotisations patronales (contre une charge nette de 14,2 M€ en 2021).

Au 31 décembre 2022 :

- Pour 541 385 actions gratuites, la société a considéré que les conditions de performances seraient atteintes.
- Pour 46 930 actions gratuites, la société a considéré que les conditions de performance ne seraient pas atteintes.

Compte tenu des 361 603 actions détenues au 31 décembre 2022 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devrait racheter au maximum 179 782 actions supplémentaires pour un montant de 17,6 M€ sur la base du cours au 31 décembre 2021 (45,3 M€ en 2021).

La juste-valeur des actions correspond au cours de bourse à la date d'attribution des plans.

Transgene

Plans d'attribution d'actions gratuites

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 2,7 M€ en 2022 et à 3 M€ en 2021.

La provision couvrant les cotisations URSSAF liées aux actions gratuites s'établit à 0,4 M€ au 31 décembre 2022 et a été évaluée sur la base du cours de bourse de l'action Transgene au 31 décembre 2022.

Mérieux NutriSciences Corporation :

Plans d'options de souscription d'actions

	Options de souscription classe C		**Options de souscription classe D**	
	Nombre d'actions	**Prix unitaire moyen pondéré de souscription $**	**Nombre d'actions**	**Prix unitaire moyen pondéré de souscription $**
Options en circulation au 30 septembre 2019 (a) :	**150**	**1 237**	**2 150**	**3 162**
Options exerçables à la clôture	150	1 237	1 800	3 122
Options octroyées				
Options exercées	-150		-900	
Options annulées ou venues à expiration				
Options en circulation au 30 septembre 2020 (a) :	**0**	**0**	**1 250**	**3 147**
Options exerçables à la clôture				
Options octroyées				
Options exercées			-150	3 265
Options annulées ou venues à expiration				
Options en circulation au 30 septembre 2021 (a) :			**1 100**	**3 131**
Options exerçables à la clôture			1 100	3 131
Options octroyées				
Options exercées			-750	3 116
Options annulées ou venues à expiration				
Options en circulation au 30 septembre 2022 (a) :			**350**	**3 162**

(a) Les informations données correspondent aux dates de clôture du palier Mérieux NutriSciences Corporation c'est-à-dire le 30 septembre.

Le tableau résume les informations relatives aux options en circulation et exerçables à la date de clôture de Mérieux NutriSciences Corporation c'est à dire au 30 septembre 2022 :

Fourchette de prix d'exercice en $	Options en circulation		
	Nbre options en circulation au 30-09-2022	Durée moyenne pondérée de vie résiduelle (années)	Prix d'exercice moyen pondéré en $
Classe D :			
2 800 to 2 900			
2 900 to 3 000	100	3,2	2 971
3 000 to 3 100			
3 100 to 3 200	50	4,8	3 135
3 200 to 3 300	200	2,2	3 265
2 800 to 3 200	**350**	**2.9**	**3 162**

Une charge nette (dont charges sociales) de 2 M€ a été constatée en 2022 au titre des avantages liés aux stock-options (contre 2.2 M€ en 2021). Le dénouement du plan étant assimilé à un dénouement en numéraire, la contrepartie de l'avantage est constatée en dettes.

Mérieux NutriSciences Corporation / plans d'intéressement indexés sur la valeur des actions "granted shares"

Un programme de « granted shares » a été mis en place sur le 1er trimestre 2014 et attribué à certains seniors managers. Le tableau suivant résume le nombre d'actions et les provisions associées au 30 septembre 2022.

Type	Nombre d'actions	Provisions (M€)
Actions existantes	1 565	6,5
« Granted shares » Class D	700	0.3
« Granted shares » RS, RSU	3 222	2,7
	5 487	**9,4**

SGH :

Les derniers BSA ont été exercés le 31 mars 2022.

Aucune charge n'a été constatée sur les exercices présentés, la fin de la période d'acquisition des droits étant intervenue précédemment.

Note 18 – Provisions, actifs et passifs éventuels

18.1 – Provisions courantes et non courantes

(en M€)	PROVISION 31/12/2021	VARIATION PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	ECARTS ACTUARIELS	ECARTS CONV. & AUTRES MVTS	PROVISION 31/12/2022
Garantie donnée	9,2		12,0	-11,8	-1,9		0,2	7,7
Restructuration	6,5		5,5	-4,2				7,8
Indemnités de retraite et autres avantages (2)	70,0	0,3	4,2	-5,8	-1,8	-23,3	-1,5	42,1
Autres provisions pour risques et charges (dont provisions pour litiges)	57,3	6,8	8,1	-15,0	-14,3		1,2	44,1
Total (1)	**143,0**	**7,1**	**29,8**	**-36,8**	**-18,0**	**-23,3**	**-0,1**	**101,7**

(1) dont provision courante : 43,6 M€ au 31 décembre 2022, contre 52,7 M€ au 31 décembre 2021.

(2) Dont palier bioMérieux :

- avantages postérieurs à l'emploi : 12,6 M€ au 31 décembre 2022, contre 35,7 M€ en 2021 ;
- autres avantages à long terme (médailles du travail) : 13,2 M€ au 31 décembre 2022, contre 16,6 M€ en 2021.

Les écarts actuariels proviennent principalement du palier bioMérieux.

La plupart des dotations nettes aux provisions sont constatées en résultat courant pour 2022 et 2021.

Provisions pour garanties :

Les provisions pour garanties concernent essentiellement bioMérieux. Elles sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

Provisions pour litiges :

Les sociétés du Groupe Compagnie Mérieux Alliance sont impliquées dans un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de leur activité et dont les plus importants sont résumés ci-après. Sur la base des informations dont il dispose, le Groupe estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur les comptes du Groupe. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

Les provisions pour litiges concernent en partie le palier bioMérieux. Les provisions pour litiges au niveau du palier bioMérieux, couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élèvent à 3,6 M€ au 31 décembre 2022, contre 7,3 M€ au 31 décembre 2021.

En dehors des litiges fiscaux expliqués ci-dessous, les litiges incluent principalement des contentieux avec des distributeurs à la suite de la résiliation de leurs contrats de distribution. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par les distributeurs a été provisionné.

Provision pour contentieux fiscaux :

Les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux en matière d'impôt sur le revenu sont enregistrés sur la ligne « Dette d'impôt exigible » (cf. note 24), les intérêts de retard sont enregistrés sur la ligne « Autres passifs courants » au bilan (cf. note 24) et en charges financières au compte de résultat.

Les pénalités relatives à ces litiges et risques sont quant à elles enregistrées en « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Au 31 décembre 2022, les risques fiscaux (comprenant les différents éléments listés ci-dessus) s'élèvent à 0 M€ contre 10,9 M€ en 2021.

Les créances liées aux risques fiscaux s'élèvent à 6 M€ en 2022 contre 0 M€ en 2021. En effet, compte tenu des règlements effectués par bioMérieux Italie en 2022, un produit à recevoir de 6 M€ est constaté dans les comptes au 31 décembre 2022, correspondant essentiellement au litige actuellement devant la Cour Suprême de Cassation.

Litige fiscal et procédure amiable (MAP) en Italie

A l'issue de deux contrôles fiscaux en Italie au titre respectivement des exercices 2004 à 2007 et 2009 à 2010, la société bioMérieux Italie a fait l'objet de notifications de redressement relatives aux prix de transfert et à la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale italienne.

Dans le cadre de ce litige, le Groupe a demandé l'ouverture de deux procédures amiables (Mutuel Agreement Procedure) entre les autorités compétentes en France et en Italie : l'une relative à la période 2004 à 2007 et l'autre relative à la période 2009-2010.

Ces procédures ont été ouvertes sur le fondement de la Convention Européenne d'arbitrage du 23 juillet 1990 telle que modifiée par le protocole du 25 mai 1999. Le but de ces procédures est de se prémunir contre le risque de double imposition par les différents États membres en raison de la correction à la hausse des bénéfices d'une de ces entreprises dans un État membre (en matière de prix de transfert). Cette neutralisation ne concerne pas les pénalités ni les intérêts de retard.

Pour la période 2004 à 2007, les autorités compétentes française et italienne ont trouvé un accord amiable au cours de l'exercice 2016. Cet accord qui a été accepté par le Groupe, supprime le redressement de 2004 et limite les bases des redressements ultérieurs. Les avis de mise en recouvrement, dont ceux de la MAP, ont été reçus par bioMérieux Italie en février 2022. Ils ont été réglés au cours de l'exercice pour 12 M€.
Au cours de l'exercice 2022, la Cour d'Appel a annulé les pénalités relatives aux prix de transfert, dans le cadre de la procédure « Revocazione ». Ces pénalités faisaient l'objet d'une provision qui a donc été reprise sans objet.

Pour la période 2009 à 2010, un accord entre l'Italie et la France a été trouvé en septembre 2020. Par cet accord, les autorités italiennes ont abandonné l'intégralité des redressements initiaux.

En parallèle, les redressements effectués sur les flux commerciaux entre l'Italie et la filiale américaine du Groupe (ainsi que sur d'autres éléments tels que la quote-part de frais communs) continuent de faire l'objet d'un contentieux de droit local italien pour la période 2004 à 2007 d'une part, puis pour la période 2009-2010 d'autre part. Concernant la période 2004 à 2007, après une décision défavorable en appel, le Groupe a formé en mai 2020 un recours devant la Cour Suprême. La durée de cette procédure ne peut pas être estimée à ce stade. Concernant la période 2009-2010, une décision entièrement favorable à bioMérieux Italie a été rendue en première instance.

Litige fiscal lié à la cession des titres ShanH soldé en 2022 :

Le litige fiscal en Inde relatif à la cession de ShanH s'est soldé en 2022.
En date du 6 mai 2022, la Cour Suprême a confirmé le retrait définitif de la procédure introduite par le fisc indien.
Ainsi, la provision relative aux honoraires d'avocat constatée au 31 décembre 2022 a été entièrement reprise pour 7,5 M€.

Autres provisions pour risques et charges

La diminution des autres provisions pour risques et charges couvre notamment :

Manovra Sanità

Cette loi, votée en août 2015 en Italie, prévoit que les fournisseurs de santé prennent en charge à hauteur de 40 % le différentiel entre le budget de dépenses de santé de chaque province et les dépenses réelles encourues. A ce jour, aucun décret d'application n'a été voté. Toutefois, conformément à la pratique de place, la provision pour risque enregistrée à compter de l'exercice 2016 a été mise à jour au 31 décembre 2022.

Autres provisions pour risques

Elles portent sur divers risques identifiés ainsi que sur les coûts liés à l'arrêt de l'exploitation de certaines gammes.

18.2 – Actifs et passifs éventuels

Tests de diagnostic de la maladie de Lyme

Le 14 octobre 2016, bioMérieux, comme d'autres industriels, avait été assignée devant le tribunal de grande instance de Paris en vue d'obtenir réparation d'un préjudice d'anxiété qui serait « généré par l'absence de fiabilité des tests sérodiagnostics » de la maladie de Lyme. La procédure civile, initiée par 45 demandeurs, en comptait 93 à la suite de la jonction de deux nouvelles assignations identiques, En décembre 2021, le tribunal judiciaire de Paris a rejeté toutes les prétentions adverses. La décision du tribunal judiciaire de Paris fait l'objet d'un appel formé par 30 demandeurs, notifié auprès de bioMérieux.

A ce stade de la procédure, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable le risque encouru par le Groupe.

Note 19 – Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

19.1 –Engagements de retraite et assimilés

Le détail des composantes du montant de la provision nette constatée au bilan est donné dans le tableau ci-après :

(en M€)	31/12/2022			31/12/2021		
	valeur actualisée engagements	juste valeur fonds (a)	Valeur nette de l'engagement	valeur actualisée engagements	juste valeur fonds (a)	Valeur nette de l'engagement
31/12/N-1	**98,7**	**-45,3**	**53,4**	**102,4**	**-48,4**	**54,0**
Coût services rendus	4,7		4,7	6,4		6,4
coût financier	0,9	-0,4	0,5	0,7	-0,4	0,3
prestations servies (b)	-2,4	0,1	-2,3	-4,2	0,9	-3,3
changement régime (b)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
cotisations versées		-3,4	-3,4		-3,4	-3,4
impact résultat opérationnel	**3,2**	**-3,7**	**-0,5**	**2,9**	**-2,9**	**0,0**
autres éléments du résultat global (écarts actuariels)	-25,4	1,1	-24,3	1,7	-1,9	-0,2
variations de périmètre	0,3	0,0	0,3	-0,2	0,0	-0,2
écarts de conversions et autres	-0,8	-0,6	-1,4	-8,1	7,9	-0,2
31/12/N	**76,0**	**-48,5**	**27,5**	**98,7**	**-45,3**	**53,4**

(a) Fonds et versements programmés
(b) La principale variation en 2022 est liée aux écarts actuariels, dont la variation est principalement liée à la hausse des taux d'actualisation, qui sont passés en France de 1% en 2021 à 3,9% en 2022 (cf. note 2.21).

La valeur nette de l'engagement comprend des actifs de couverture qui excèdent la valeur actualisée des engagements pour 1,4 M€.

Charge nette sur l'exercice :

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Coût des services rendus	4,7	6,4
Coût financier	0,9	0,7
Rendement attendu des fonds	-0,4	-0,4
Autres	0,0	0,0
Total	**5,2**	**6,7**

Information sur les actifs financiers

L'allocation des fonds est la suivante au niveau de bioMérieux :

(en M€)	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	2,7	26,8	5,0	34,5
US	nc	nc	nc	nc
31 décembre 2022	**2,7**	**26,8**	**5,0**	**34,5**
France	2,6	25,0	3,2	30,8
US	nc	nc	nc	nc
31 décembre 2021	**2,6**	**25,0**	**3,2**	**30,8**

Les actifs financiers concernant principalement la France.

Les rendements réels des fonds sur 2021 et 2022 ont été de :

	Rendement 2022	Rendement 2021
France	2,1%	2,7%

Tests de sensibilité :

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 6,1 % sur les engagements totaux de bioMérieux, qui représentent 80 % des engagements bruts totaux (soit 3,4 M€ en 2022, contre 5,3 M€ en 2021).

Echéancier de versement des engagements :

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2022 se présente comme suit, pour bioMérieux, qui représente l'essentiel des engagements du Groupe :

en %	2022	2021
inférieur à 1 an	7%	6%
De 1 à 5 ans	35%	30%
Plus de 5 ans	58%	64%

Une partie de ces paiements seront financés par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

19.2 –Autres avantages postérieurs à l'emploi et à long terme

(en M Euro)	Provision constatée
31-déc-22	13,2
31-déc-21	16,6

Cette rubrique comprend principalement les médailles du travail au niveau de bioMérieux. La société n'externalise pas le financement de ces avantages, et l'impact des écarts actuariels est non significatif.

Note 20 – Trésorerie nette d'endettement

L'endettement financier net de la trésorerie disponible est donné dans le tableau ci-après :

(en M Euro)	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	689,4	772,5
Découverts bancaires	-26,8	-19,2
Trésorerie nette	**662,6**	**753,3**
Dettes financières non courantes (hors dettes sur acquisitions de titres)	-377,4	-544,0
Dettes financières courantes (hors dettes sur acquisitions de titres)	-176,4	-71,8
Total de la trésorerie nette d'endettement (hors dettes acquisitions titres et hors dettes IFRS 16)	**108,8**	**137,5**
Dettes acquisitions titres (courantes et non courantes)	-74,1	-64,3
Total de la trésorerie nette d'endettement (avec dettes acquisitions titres), hors dettes IFRS 16	**34,7**	**73,2**
Dettes liées aux obligations locatives (IFRS 16)	-230,3	-226,7
Total de la trésorerie nette d'endettement après dettes sur obligations locatives	**-195,6**	**-153,5**

20.1 – Variation de l'endettement financier brut

(en M Euro)	31/12/2021	VARIATION DE PERIMETRE DE CONSOLIDATION (1)	AUGMENTATIONS (3)	DIMINUTIONS (4)	AUTRES MVTS (5)	ECARTS DE CONVERSION (6)	31/12/2022
DETTES FINANCIERES NON COURANTES							
Dettes financières non courantes	**331,6**	1,4	32,5	-142,7	-15,0	-1,3	**158,9**
Passifs non courants liés aux contrats de location	**178,4**	0,4			19,8	-1,4	**185,7**
Emprunts obligataires (7)	**199,6**						**199,7**
Autres dettes financières	**12,8**		8,2		-2,2		**18,8**
Dettes sur acquisitions de titres non courantes	**60,1**	0,5			-0,8	-1,7	**25,4**
TOTAL I	**782,5**	**2,3**	**40,7**	**-142,7**	**1,8**	**-4,4**	**588,5**
DETTES FINANCIERES COURANTES							
Emprunt obligataire courant							
Découverts et autres concours bancaires courants	**19,2**	0,2			48,9	-41,5	**26,8**
Dettes financières part à - d'un an	**71,8**	0,1	79,7	-29,7	5,1	1,9	**176,4**
Passifs courants liés aux contrats de location	**48,3**			-48,4	32,7	0,1	**44,6**
Comptes courants							
Dettes sur acquisitions de titres part à - d'un an	**4,2**	0,9	14,2	-6,6	1,4	-0,3	**48,7**
TOTAL II	**143,5**	**1,2**	**93,9**	**-84,7**	**88,1**	**-39,8**	**296,5**
TOTAL DETTES FINANCIERES	**926,0**	**3,5**	**134,6**	**-227,4**	**89,9**	**-44,2**	**885,0**

(1) La colonne variation de périmètre concerne le palier Mérieux NutriSciences Corporation (cf. note 1.1) ;

(2) Reclassements entre non courant et courant concernent principalement

- le crédit syndiqué de Mérieux Développement pour un montant de 38,1 M€ (cf. note 30)
- la dette sur acquisition de titres Hybiome chez bioMérieux pour 29,1 M€
- les passifs liés aux contrats de location sur les paliers bioMérieux et Mérieux NutriSciences ;

(3) L'augmentation de ces dettes provient de Foncière Maison Blanche pour 20 M€, du palier Mérieux NutriSciences Corporation pour 34,2 M€ en courant et du palier bioMérieux pour 8 M€ (non courant) et 45,5 M€ (courant) ;

(4) Les diminutions comprennent notamment du remboursement des lignes de crédit chez Institut Mérieux pour 68 M€, d'une partie du crédit syndiqué chez Mérieux Développement à hauteur de 63,3 M€ et de la ligne de crédit sénior pour 11,4 M€ au niveau du palier Mérieux NutriSciences ;

(5) Les autres mouvements correspondent principalement au palier bioMérieux en lien avec la variation des découverts pour un montant de 48,7 M€ et aux nouveaux contrats de location à hauteur de + 29,8 M€ ;

(6) Les écarts de conversion sont principalement liés au palier bioMérieux pour - 41,6 M€ et Mérieux NutriSciences Corporation + 22,8 M€ ;

(7) En juin 2020, bioMérieux avait contracté un emprunt obligataire pour un montant de 199,6 M€ dont 145 M€ remboursables dans 6 ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 M€ remboursables dans 9 ans avec un coupon annuel de 1,9 %.

20.2 – Echéancier de l'endettement financier

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

(en M Euros)	31/12/2022			31/12/2021		
	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes financières	176,4	124,2	34,7	71,8	324,4	7,2
Passifs liés aux contrats de location	44,6	101,9	83,8	48,3	100,6	77,8
Emprunts obligataires		145,0	54,7			199,6
Autres dettes financières		9,3	9,5		1,1	11,7
Dettes sur acquisitions de titres	49,6	24,5		5,1	59,2	
Découverts et autres concours bancaires	26,8			19,2		
Total dettes financières	**297,4**	**404,9**	**182,7**	**144,4**	**485,3**	**296,3**
		885,0			**926,0**	

Institut Mérieux :

La société bénéficie de plusieurs lignes de crédit à long terme auprès de divers établissements financiers pour un montant global au 31 décembre 2022 de 582 M€, dont un crédit syndiqué de 500 M€ renégocié en 2019 entre 6 banques.
L'ensemble de ces lignes sont à échéances entre le 16 juillet 2023 et le 9 mars 2026.
Au 31 décembre 2022, aucune ligne de crédit n'est utilisée. Une commission de non-utilisation garanti à la société la disponibilité des lignes. En cas de tirage, le taux d'intérêt est indexé sur l'Euribor plus une marge.

BioMérieux :

Au 31 décembre 2022, les dettes financières non courantes sont principalement constituées de l'endettement relatif aux obligations locatives pour 93,7 M€ (97,6 M€ en 2021), de l'emprunt obligataire contracté en 2020 pour 199,7 M€ (idem 2021), ainsi que des dettes sur acquisitions de titres (puts et autres dettes) pour 42 M€, principalement liées à Hybiome.

bioMérieux SA bénéficie également au 31 décembre 2022 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 M€ mis en place en 2017 et dont la maturité a été portée à janvier 2024 à la suite de l'exercice de deux options d'extension.

Les dettes financières courantes sont principalement constituées :
- des titres négociables à court terme pour 30 M€ (10 M€ en 2021) ;
- de l'emprunt contracté par Shanghai correspondant à un crédit revolving pour 51,5 M€ (29 M€ en 2021) ;
- de la part à moins d'un an de l'endettement relatif aux obligations locatives pour 26,2 m€ (24,8 M€ en 2021).

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2023, n'a été signé avant le 31 décembre 2022.

Mérieux NutriSciences Corporation :

La société a une autorisation de tirage multidevises consentie en octobre 2018 par un pool de 6 banques internationales, d'un montant maximum de 350 M$. Cet accord arrive à échéance en octobre 2025.

Les taux sont indexés sur l'Euribor / Libor plus une marge. Les encours s'élèvent respectivement à 88,3 M$ à la clôture 2022 (69,4 M$ en 2021). Des commissions sont payées sur la base de la partie non utilisée.

En décembre 2012, Mérieux NutriSciences Corporation a autorisé l'émission d'une ligne de crédit sénior de 35 M$ rémunéré à un taux fixe à échéance le 20 décembre 2022. Ce financement est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 20.3).

Deux nouveaux placements privés ont été mis en place en juillet 2022 pour un total de 20 M$ dont 10 M$ avec une maturité de 10 ans et 10 M$ avec une maturité de 15 ans.

Le montant des dettes liées aux contrats de location s'élève à 98,2 M€ au 31 décembre 2022 (contre 88,6 M€ en 2021).

Transgene :

Au 31 décembre 2022, les principaux passifs financiers concernent les dettes liées aux contrats de location pour 2,4 M€ (3,7 M€ en 2021), les avances conditionnées pour 11,1 M€ (12,8 M€ en 2021).

Foncière Maison Blanche :

Deux emprunts bancaires de 10 M€ chacun, ont été souscrits en 2022. L'emprunt à la BNP est à taux fixe sur une période de 17 ans dont 2 ans de différé de remboursement. L'emprunt au CIC est à taux fixe pour une période de 226 mois dont 22 mois de franchise.

ABL Biomanufacturing :

Une avance de 7,7 M€ a été accordée par BPI France pour le programme d'investissement d'avenir PROJET CAPACITY BUILDING ROVALTAIN. Malgré la suspension de ce projet, l'avance n'a pas été dénoncée et n'a pas fait l'objet d'un appel à remboursement au 31 décembre 2022.

Dettes sur acquisition de titres

Les dettes sur acquisitions de titres au 31 décembre 2022 s'élèvent à 56,4 M€ contre 43.5 M€ en 2021 et se détaillent comme suit :

- chez Mérieux NutriSciences Corporation : 14.4 M€ au 31 décembre 2022, contre 14,4 M€ au 31 décembre 2021 ;

- chez bioMérieux : 42 M€ au 31 décembre 2022, contre 29,1 M€ au 31 décembre 2021 ; la variation est principalement liée au put sur minoritaires Hybiome.

- chez Compagnie Mérieux Alliance : 17,7 M€ au 31 décembre 2022, contre 20,8 M€ au 31 décembre 2021 (cf. note 3.3).

20.3 – Clauses de défaut

Institut Mérieux

Les prêts souscrits sont assujettis à un ratio financier sur les comptes sociaux « endettement financier net / actif net réévalué », il est respecté au 31/12/2022 (idem 2021).

bioMérieux

En cas de changement de contrôle effectif de la Société bioMérieux telle que définie dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué ainsi que le nouveau placement privé obligataire souscrit en juin 2020 sont assujettis à l'unique ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation », calculé hors incidence de l'application de la norme IFRS16. Ce ratio, ne devant pas excéder 3,5, est respecté au 31 décembre 2022 (idem 2021).

bioMérieux SA bénéficie au 31 décembre 2022 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 M€ mis en place en 2017 et dont la maturité a été portée à janvier 2024 à la suite de l'exercice de deux options d'extension.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2022 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de financements locaux court-terme, des plans d'actions livrables en trésorerie et de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés. Aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

Mérieux NutriSciences Corporation

La ligne de crédit dont le renouvellement est intervenu en octobre 2018 par Mérieux NutriSciences Corporation avec six banques internationales, comporte une clause de défaut calculé sur le ratio dettes / EBITDA. A la clôture 2022, ce ratio financier est respecté.

Les dettes américaines font l'objet d'une couverture d'assurances à hauteur de 35 M$ et 20 M$. Elles sont soumises à des ratios financiers calculés sur le compte de résultat et les capitaux propres. Ces ratios sont respectés à la clôture.

Mérieux Développement

Les lignes de crédit sont assujetties à un ratio financier « endettement financier net / actif net réévalué » respecté au 31/12/2022 (idem 2021).

20.4 – Taux

Les conditions des principales dettes financières sont détaillées à la note 20.2 ci-dessus. Les dettes bancaires sont essentiellement à taux variables, calculés principalement sur l'Euribor / le Libor augmenté d'une marge.

Les dettes à taux fixe s'élèvent à 439 M€, soit 50 % (contre 45 % en 2021) des dettes financières et comprennent principalement l'emprunt obligataire de bioMérieux, soit 199,7 M€.

Les instruments de couverture du risque de taux mis en place pour couvrir une partie de la dette sont détaillés en note 25.

20.5 – Garanties

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire à l'exception d'une promesse hypothécaire qui a été consentie en garantie des deux emprunts bancaires souscrits par Foncière Montcelard dont l'encours global (intérêts courus compris) au 31 décembre 2022 est de 0 M€ (0.4 M€ en 2021).

20.6 – Endettement net par devises

L'essentiel de la trésorerie nette d'endettement du palier bioMérieux est souscrit, en euros à hauteur de 505,7 M€ en 2022 contre 346 M€ en 2021 et en dollar US à hauteur de – 523,8 M€ en 2022 contre – 657,8 M€ en 2021.

L'essentiel de la trésorerie nette d'endettement du palier Mérieux NutriSciences Corporation est souscrit en dollar US et en euros (idem 2021).

Note 21 – Autres passifs non courants

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Total	0,2	0,8

Produits constatés d'avance partie non courante chez Transgene.

Note 22 – Impôts différés

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Fiscalité sur déficits reportables (1)	8,5	10,6
Engagements de retraite (2)	0,0	3,7
Fiscalité sur éliminations intra groupe (3)	29,7	9,7
Autres impôts différés actifs (4)	31,2	16,8
Impôt différé sur juste valeur des actifs immobilisés (5)	-53,8	-55,8
Impôt différé sur durée d'amortissement des immobilisations	-9,2	-2,9
Autres impôts différés passifs (6)	-7,6	-11,9
Impôts différés nets	**-1,2**	**-29,8**
Dont : impôts différés actifs	69,4	40,8
Dont : impôts différés passifs	-70,6	-70,6

(1) dont 7,1 M€ comptabilisés sur le palier bioMérieux ;

(2) dont sur 2021 IDA sur engagement de retraite de 3,7 M€ ;

(3) ces actifs concernent principalement bioMérieux : le poste inclut les retraitements et éliminations pratiqués pour la consolidation principalement l'élimination des marges internes incluses dans les stocks ;

(4) Les autres impôts différés actifs résultent principalement de différences temporaires d'imposition dues notamment à la capitalisation (fiscalement) de frais de recherche et développement aux Etats-Unis ainsi qu'à la non-déductibilité de certaines provisions ;

(5) les impôts différés passifs proviennent principalement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés des Etats-Unis et de la Chine ;

(6) les autres passifs d'impôts différés proviennent de la comptabilisation d'écritures de consolidation.

Le montant des impôts différés non constatés, hors ceux liés aux sociétés holding, s'élève à 216,6 M€ en 2022, contre 247,7 M€ en 2021 (au taux normal d'impôt applicable en France). Ils proviennent essentiellement de la société Transgene (203,9 M€ en 2022, contre 214,4 M€ en 2021), et concernent essentiellement des impôts différés sur déficits reportables. La baisse des montants est principalement lié à la baisse du taux d'impôt retenu.

Le tableau des variations des impôts différés nets est présenté ci-après :

(en M€)	Ouverture	Résultat	Autres éléments du résultat global (a)	**Variation de périmètre**	**Ecarts de conversion et autres mouvements**	**IFRS 16**	**Ajustements sur les stock**	**Clôture**
2022	-29,8	62,2	-8,5	-19,2	-2,3	**0,0**	**-3,6**	**-1,2**

(a) Cela concerne les écarts actuariels sur les engagements de retraite et les variations de juste valeur des instruments financiers et des titres disponibles à la vente (cf. Etat du résultat global).

L'augmentation des impôts différés nets au 31 décembre 2022 s'explique principalement par la capitalisation de frais de recherche et développement aux Etats-Unis chez bioMérieux, conduisant à la reconnaissance d'impôts différés actifs.

Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont principalement liés aux écarts actuariels sur les engagements de fin de carrière, aux réévaluation des actifs financiers et dans une moindre mesure, aux réévaluations d'actifs non monétaires dans le cadre de l'application de la comptabilité hyper inflationniste.

Note 23 – Dettes fournisseurs et assimilées

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 331,9 M€ au 31 décembre 2022, contre 293,8 M€ au 31 décembre 2021 Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 24 – Autres passifs courants

(en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes	28,4	31,7
Produits constatés d'avance	100,1	98,8
Sous-total passifs liés aux contrats clients	*128,5*	*130,5*
Dettes fiscales et sociales (hors dettes d'impôt) (1)	456,7	401,3
Dettes sur immobilisations (2)	56,2	50,8
Autres dettes d'exploitation et hors exploitation (3)	62,5	40,9
Total des autres dettes	**703,9**	**623,5**
Dettes d'impôt exigible (4)	**53,9**	**87,0**

(1) Les dettes fiscales et sociales sont principalement liées à bioMérieux pour 372,6 M€ (contre 317,9 M€ en 2021). Les passifs liés aux incertitudes fiscales s'élèvent à 0 M€ en 2022 contre 10,9 M€ en 2021 (cf. note 18.1) ;

(2) Les dettes sur immobilisations correspondent principalement à bioMérieux pour 40,7 M€ (32,5 M€ en 2021), et à IMEurope pour 10,3 M€ (contre 12,8 M€ en 2021) ;

(3) Les autres dettes intègrent notamment les éléments suivants : des dettes diverses liées à Specific Diagnostics pour 15 M€ en 2022, les avoirs à recevoir 12,3 M€ (contre 12,4 M€ en 2021) la variation négative de juste valeur des instruments financiers : 9,5 M€ (contre 11,5 M€ en 2021). La date d'échéance des autres dettes est en général inférieure à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance et des dettes diverses liées à Specific Diagnostics ;

(4) Dont passifs liés aux incertitudes fiscales 0 M€ en 2022 contre 10,9 M€ en 2021.

Passifs liés aux contrats clients :

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues et aux prestations de maintenance facturées d'avance sur les contrats de service. Le chiffre d'affaires afférant est constaté en résultat sur la période de réalisation des services. Ils se composent principalement du palier bioMérieux.

(en M€)	31/12/2021	variations de périmètre	variations des écarts de conversion	autres mvts	31/12/2022
Provisions pour garanties long-terme	**1,3**			-0,3	**1,0**
PASSIFS NON COURANTS	**1,3**	**0,0**	**0,0**	**-0,3**	**1,0**
Provisions pour garantie court-terme	**7,4**		0,2	-1,3	**6,3**
Avances reçues sur créances clients	**31,7**			-3,3	**28,4**
Avoirs à établir	**12,4**			-0,1	**12,3**
Produits constatés d'avance	**98,8**	-0,2	3,4	-1,9	**100,1**
PASSIFS COURANTS	**150,3**	**-0,2**	**3,6**	**-6,6**	**147,1**

Note 25 – Gestion des risques et instruments financiers

25.1 – Risques de change

Politique du Groupe *bioMérieux :*

Plus des deux tiers de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone Euro, ses revenus, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Les revenus subissent, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 46 % des revenus en 2022) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, compte tenu notamment de l'implantation significative du Groupe aux Etats-Unis, certaines dépenses d'exploitation sont réglées en dollars, venant ainsi éliminer en partie les effets des variations du dollar sur le résultat d'exploitation.

Les devises autres que l'euro et le dollar représentent 30 % des revenus du Groupe. Cependant, les coûts encourus dans ces autres devises étant limités, le résultat d'exploitation du Groupe est largement exposé aux variations de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 7 % des revenus du Groupe. Cette exposition ne devient donc significative que si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. En fonction de leur disponibilité et de leur coût, le Groupe peut avoir recours à des instruments de couverture pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement principalement facturées dans leur devise par les entités de production (sauf impossibilité réglementaire), ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur ces dernières.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couvertures lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant. Toutefois, lorsque ces couvertures sont amenées à être prorogées en cours de prêt, leur débouclage et remise en place simultanée déclenchent la comptabilisation de gains ou pertes de change qui s'annulent en cumulés sur la durée du prêt, mais peuvent entrainer des gains ou pertes de change significatifs sur un exercice donné.

Outre l'impact sur les résultats du Groupe, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, le Groupe ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme, et en des couvertures optionnelles (avec une échéance inférieure à 12 mois au 31 décembre 2022). Le détail des couvertures est présenté en note 25.2.

Exposition au risque de change de bioMérieux :

Chiffre d'affaires :

A titre indicatif, le ***chiffre d'affaires*** de bioMérieux a été réalisé dans les devises suivantes (en M€) :

En millions d'euros	31/12/2022		31/12/2021	
Zone Euro	**858**	**24%**	**806**	**24%**
Autres devises				
Dollars (a)	1 664	46%	1 555	46%
Renminbi	237	7%	233	7%
Roupi Indienne	90	2%	78	2%
Livre anglaise	73	2%	82	2%
Yen japonais	97	3%	86	3%
Dollar canadien	61	2%	64	2%
Won coréen	46	1%	42	1%
Dollar australien	37	1%	35	1%
Real brésilien	41	1%	32	1%
Autres devises	386	11%	363	11%
Sous-total	**2 731**	**76%**	**2 570**	**76%**
TOTAL	**3 589**	**100%**	**3 376**	**100%**
Sensibilité	**-36**		**-26**	

(a) Dollars des Etats-Unis et de Hong Kong.

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Eléments de situation nette du palier bioMérieux :

Une appréciation instantanée de 10% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

	2022	2021
Résultat net	**-67,6**	**-80,7**
Capitaux propres (a)	**-281,2**	**-230,2**

(a) Conversion au taux de clôture.

Exposition des créances et des dettes du palier bioMérieux :

La position du Groupe au 31 décembre 2022 sur le dollar américain et sur les 4 principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

	USD	CNY	INR	JPY	GBP
(en millions de devises)					
Actifs en devises	46	381	1 435	1 913	10
Passifs en devises	-7	-15	-48	-7	-1
Position de change avant couverture	**39**	**366**	**1 387**	**1 906**	**9**
Couverture	36	200	300	1 060	9
Position de change après couverture	**3**	**166**	**1 087**	**846**	**0**
(en millions d'euros)					
Position de change après couverture	**3**	**23**	**12**	**6**	**0**
SENSIBILITE	**-0,3**	**-2,1**	**-1,1**	**-0,5**	**0,0**

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 10 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2022, après prise en compte des couvertures.

Exposition des dettes financières du palier bioMérieux :

La dette du Groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros.

La politique du Groupe est de favoriser les financements inter compagnie en devise de la filiale ces prêts sont généralement couverts par des contrats de swaps de change. Lorsqu'il est impossible d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devise locale.

25.2 – Instruments couverture

bioMérieux :

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2022, mises en place dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change décrite au paragraphe 25.1, sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2022 *en millions d'euros*	**Échéances**		**Valeur de marché 2022 (a)**
	< 1 an	**1 à 5 ans**	
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	152,3	0,0	-0,9
- options	0,0	0,0	0,0
TOTAL	**152,3**	**0,0**	**-0,9**
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	566,2	0,0	0,6
- options	8,4	0,0	0,2
TOTAL	**574,5**	**0,0**	**0,7**
Dérivés non qualifiés de couverture	4,9	0,0	0,0
TOTAL	**4,9**	**0,0**	**0,0**

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2022.

Les couvertures de change en cours, au 31 décembre 2021, étaient les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2021 *en millions d'euros*	**Échéances**		**Valeur de marché 2021 (a)**
	< 1 an	**1 à 5 ans**	
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	142,3	0,0	-0,4
- options	0,0	0,0	0,0
TOTAL	**142,3**	**0,0**	**-0,4**
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	527,6	0,0	-4,4
- options	13,5	0,0	-0,2
TOTAL	**541,1**	**0,0**	**-4,6**
Dérivés non qualifiés de couverture	20,4	0,0	0,0
TOTAL	**20,4**	**0,0**	**0,0**

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2021.

Il n'y a pas de couverture sur les investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2022 (idem 2021).

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2022 ont une échéance inférieure à 12 mois (contre 18 mois en 2021).

Le tableau ci-après présente la synthèse des instruments de couverture détenus par le Groupe, ainsi que leur variation de juste valeur :

en millions d'euros	Nature de la couverture	Montant notionnel de la couverture à la clôture	Juste valeur de l'instrument de couverture à la clôture		Variation de juste valeur de l'instrument de couverture sur l'exercice	
			actif	passif	dont part constatée en résultat	dont part constatée en OCI
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR						
Risque de taux d'intérêts EUR						
Dette en EUR	swaps de taux					
Dette en EUR	options de taux					
Risque de change					- 3,3	5,8
créances commerciales en devises	ventes à terme	152,3		- 0,9		
dettes commerciales en devises	achats à terme					
créances commerciales en devises	options					
créances financières en devises	ventes à terme	37,1		- 0,7		
dettes financières en devises	achats à terme	524,1		- 1,2		
COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE						
Risque de taux d'intérêts EUR						
Dette en EUR	swaps de taux					
Risque de taux d'intérêts USD						
prêt en $	cross currency swaps					
Risque de change						
ventes commerciales futures en devises	ventes à terme	566,2	0,6			
achats commerciaux futurs en devise	achats à terme					
ventes commerciales futures en devises	options	8,4	0,2			
DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE						
	ventes à terme	4,9		- 0,0		

Le Groupe ne détient pas d'instruments rentrant dans la catégorie des couvertures d'investissement net.

25.3 – Risque de crédit liés aux créances clients

Réalisant des revenus dans plus de 160 pays auprès d'organismes publics d'états et de clients privés, le palier bioMérieux est exposé à un risque de non-paiement des créances.

La gestion du risque de crédit comprend l'examen préalable de la situation financière pour déterminer une limite de crédit, la mise en place ponctuellement de garanties ou assurances, ainsi que le suivi du délai de règlement et les retards de paiements.

La politique du Groupe en termes de dépréciation des créances client est décrite dans la note 2.19.

25.4 – Risque de liquidité

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette.

Les flux de trésorerie prévisionnels du placement privé décomposé en 2 souches, du crédit-bail immobilier et les paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2022 de la façon suivante au niveau de bioMérieux :

en millions d'euros	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
EuroPP 7 ans (a)	-2,2	-153,7	0,0
EuroPP 10 ans (a)	-1,0	-4,2	-58,1
CBI (TVA comprise)	-5,4	-20,0	-3,5

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts

25.5 – Risque de taux d'intérêt

Le détail de l'endettement net et la répartition entre taux fixes et taux variables est donné en note 20.4.

Comme indiqué en note 15, les placements sont essentiellement constitués de fonds monétaires et de comptes à terme en euro, dont les taux sont indexés sur des taux variables.

Le détail des instruments de couverture du risque de taux est donné ci-après :

bioMérieux :

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Un emprunt obligataire à taux fixe a été mis en place en 2020 pour 199,7 M€ dont 145 M€ remboursables en 2027 avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 M€ remboursables en 2030 avec un coupon annuel de 1,9 %. Aucune couverture n'est donc adossée à ce financement.

Un crédit-bail immobilier indexé à taux variable portant sur un notionnel à l'origine de 44,4 M€ a été mis en place en 2016 pour le financement du Campus de l'Etoile. Aucune couverture n'est adossée à ce financement. Le capital restant dû au 31 décembre 2022 est de 21,7 M€.

Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette induite par des variations de taux d'intérêt court terme

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est non significatif.

Mérieux NutriSciences Corporation

Les swaps qui étaient en cours au 31 décembre 2021 sont arrivés à échéance en 2022.

Transgene :

Transgene a mis en place des contrats de swaps en 2009 totalement adossés aux opérations couvertes (couverture d'une partie des dettes de crédit-bail).

Les encours de swaps au 31 décembre 2022 s'élèvent à 5,9 M€ (idem 2021). La durée résiduelle est de 1 ans au 31 décembre 2022. Le taux variable est l'Euribor 3 mois. La couverture étant parfaite, les variations de valeur de marché de l'instrument sont comptabilisées en situation nette. Au 31 décembre 2022, la valeur de marché de l'instrument se monte à un montant non significatif (0,1 M€ en 2021). La valeur de marché correspond au montant dont aurait dû s'acquitter Transgene si elle avait décidé de solder l'opération de couverture au 31 décembre 2022.

Institut Mérieux :

L'Institut Mérieux avait mis en place le 6 juillet 2021 un contrat swap de taux d'un montant notionnel de 150 M€ jusqu'au 30 juin 2026. La juste valeur au 31 décembre 2021 était de 1,3 M€.

Au cours de l'exercice 2022, ce contrat a fait l'objet d'un rachat par anticipation. La soulte positive a été comptabilisée en autres produits financiers à hauteur de 7,1 M€ (cf. note 10).

Foncière de Montcelard :

Un contrat de swaps de taux de 2 M€ a été mis en place en mars 2012, pour une durée de 10 ans. La juste valeur est non significative sur les exercices présentés.

Sensibilité du résultat à une variation des taux de marché du Groupe Compagnie Mérieux Alliance :

Une augmentation instantanée de 100 points de base des taux de marché aurait un impact sur le coût de l'endettement financier net de trésorerie, et nette des instruments de couverture existant au 31 décembre 2022 d'environ -2,7 M€ (-1,3 M€ en 2021).

25.6 – Risque de contrepartie

Le Groupe n'est pas exposé à ce jour à un risque de crédit significatif. Au 31 décembre 2022, tout comme au 31 décembre 2021, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements, …) sont effectuées avec des banques de premier rang et le Groupe veille à répartir ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non-recouvrement des actifs.

Toujours dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit en lien avec la juste valeur des instruments financiers. Compte-tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change au 31 décembre 2022, et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

25.7 – Actifs et passifs financiers

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IFRS 9 (cf. note annexe 2.25), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

31 décembre 2022 *(en M€)*	Niveaux d'appréciation de la juste valeur	Actifs à la juste valeur par le résultat	Titres non consolidés avec variation JV en autres éléments du résultat global	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	**Valeur nette comptable 31/12/2022**	**Juste valeur 31/12/22 (1)**
ACTIFS :						
Actifs financiers non courants (note 13.5)	1- 2 - 3	282,0	271,0	30,8	583,8	583,8
Autres actifs non courants (2)	-	0,0	0,0	16,0	16,0	16,0
Créances clients		0,0	0,0	890,2	890,2	890,2
Juste valeur des instruments financiers (note 14.3)	2	8,5	0,0	0,0	8,5	8,5
Autres actifs courants (2)	-	0,0	0,0	54,4	54,4	54,4
Autres actifs financiers courants	-	0,4	0,0	0,0	0,4	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	689,3	0,0	0,0	689,3	689,3
Total des actifs financiers		**980,2**	**271,0**	**991,4**	**2 242,6**	**2 242,6**
PASSIFS :						
Emprunts obligataires (3)	1	0,0	0,0	199,7	199,7	199,7
Dettes financières courantes et non courantes	2	0,0	0,0	685,3	685,3	685,3
Autres passifs non courants (2)	-	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	0,0	0,0	331,7	331,7	331,7
Juste valeur des instruments financiers (note 24)	2	9,5	0,0	0,0	9,5	9,5
Autres passifs courants (2)	-	0,0	0,0	137,6	137,6	137,6
Total des passifs financiers		**9,5**	**0,0**	**1 354,5**	**1 364,0**	**1 364,0**

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur ;

(2) Hors créances et dettes fiscales et sociales, Crédit d'impôt recherche et comptes de régularisation ;

(3) La valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais d'émission.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 2.25).

Pour information, la juste valeur des titres détenus par les sociétés de capital risques et développement (245,8 M€ au 31 décembre 2022, contre 278,7 M€ en 2021 cf. note 13.5) est déterminée essentiellement selon le niveau 2.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients et les actifs financiers non courants.

Au 31 décembre 2022, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 s'analyse comme suit au niveau de bioMérieux :

En millions d'euros	**Titres non consolidés**
31 DECEMBRE 2020	**36,5**
Changement de niveau 3 à 2	
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	0,0
Cessions	-0,2
Variations de périmètre, change et divers	-6,8
31 DECEMBRE 2021	**29,5**
Changement de niveau 3 à 2	
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	3,3
Acquisitions	41,3
Cessions	
Variations de périmètre, change et divers (a)	-4,3
31 DECEMBRE 2022	**69,9**

(a) correspond principalement à Banyan (cf. note 1.1)

Comme indiqué ci-dessus, la mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

31 décembre 2021 *(en M€)*	Niveaux d'appréciation de la juste valeur	Actifs à la juste valeur par le résultat	Titres non consolidés avec variation JV en autres éléments du résultat global	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	**Valeur nette comptable 31/12/2021 retraité**	**Juste valeur 31/12/21 retraité (1)**
ACTIFS :						
Actifs financiers non courants (note 13.5)	1- 2 - 3	335,6	298,4	42,7	676,7	676,7
Autres actifs non courants	-	0,0	0,0	15,8	15,8	15,8
Créances clients		0,0	0,0	732,5	732,5	732,5
Juste valeur des instruments financiers (note 14.3)	2	8,7	0,0	0,0	8,7	8,7
Autres actifs courants (2)	-	0,0	0,0	43,5	43,5	43,5
Autres actifs financiers courants	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	772,5	0,0	0,0	772,5	772,5
Total des actifs financiers		**1 116,8**	**298,4**	**834,5**	**2 249,7**	**2 249,7**
PASSIFS :						
Emprunts obligataires (3)	1	0,0	0,0	199,6	199,6	199,6
Dettes financières courantes et non courantes	2	0,0	0,0	726,4	726,4	726,4
Autres passifs non courants (2)	-	0,0	0,0	0,8	0,8	0,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	0,0	0,0	293,7	293,7	293,7
Juste valeur des instruments financiers (note 24)	2	11,5	0,0	0,0	11,5	11,5
Autres passifs courants (2)	-	0,0	0,0	111,9	111,9	111,9
Total des passifs financiers		**11,5**	**0,0**	**1 332,4**	**1 343,9**	**1 343,9**

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur ;

(2) Hors créances et dettes fiscales et sociales, crédit d'impôt recherche et comptes de régularisation ;

(3) La valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais d'émission.

Note 26 – Effectifs

Le tableau ci-dessous donne la ventilation de l'effectif moyen par société :

	bioMérieux	**Mérieux NutriSciences Corporation**	**Transgene**	**ABL Inc.**	**Autres activités**	**TOTAL**
2022	13 506	8 532	162	281	43	**22 524**
2021	13 106	7 912	162	268	43	**21 491**

L'augmentation de l'effectif moyen s'explique principalement par le palier bioMérieux et correspond majoritairement au renforcement des équipes aux Etats Unis (+ 459 personnes) dont 207 personnes chez BioFire Diagnostics, 160 chez bioMérieux Inc et 74 personnes chez Specific Diagnostics à la suite de l'acquisition de cette entité en mai 2022.

Le tableau ci-dessous donne la ventilation de l'effectif à la clôture par société et par zones géographiques au 31 décembre 2022 :

	bioMérieux	**Mérieux Nutrisciences Corporation**	**Transgene**	**ABL Inc.**	**Autres activités**	**TOTAL**
Europe	5 808	3 448	167	163	43	9 629
Amérique du Nord	5 762	1 865	1	142	0	7 770
Asie Pacifique, Australie	1 700	1 642	0	0	0	3 342
Amérique Latine	572	1 339	0	0	0	1 911
TOTAL 2022	**13 842**	**8 294**	**168**	**305**	**43**	**22 652**
TOTAL 2021	**13 075**	**7 906**	**167**	**284**	**43**	**21 475**

Note 27 – Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

Engagements de rachats et options de rachats des actions détenues par les minoritaires

Le détail des engagements liés au rachat des actions, fermes ou optionnelles, détenues par les minoritaires est donné en notes 3.3 et 20.2.

Autres engagements liés à des acquisitions :

À la suite d'opérations d'acquisition cession, le Groupe est soumis à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante, ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

Engagements liés à Mérieux Développement :

Mérieux Développement s'engage à financer les investissements réalisés par Mérieux Participations et Mérieux Participations 2, au prorata de sa participation au capital de ces sociétés, soit par des apports en espèces soit par la souscription à une ou plusieurs augmentations de capital réalisées par l'émission d'actions de Mérieux Participations et/ou Mérieux Participations 2 (pactes d'associés du 29 octobre 2014).

Engagements donnés dans le cadre du pacte d'associés d'Invent du 15 avril 2010 et des avenants du 13 mars 2013 et du 31 juillet 2015 :

Mérieux Développement s'engage à financer indirectement 4,6 % du montant de l'investissement réalisé par Mérieux Participations par l'intermédiaire d'Invent en le lui apportant en compte courant, Invent devant financer 5% de l'investissement par apport en compte courant à Mérieux Participations.

- Ces apports en compte courant seront bloqués jusqu'à la date de cession de l'investissement par Mérieux Participations des investissements réalisés. Mérieux Développement promet d'acquérir d'une manière irrévocable la totalité des titres de chacun des associés d'Invent en cas de leur cessation d'activité au sein de Mérieux Développement.

Engagements donnés dans le cadre du pacte d'associés d'Invent 2 du 17 septembre 2014 :

- Mérieux Développement s'engage à financer indirectement 9,2 % de l'investissement réalisé par Mérieux Participations 2 par l'intermédiaire d'Invent 2 en le lui apportant en compte courant, Invent 2 devant financer 10% de l'investissement par apport en compte courant à Mérieux Participations 2.
- Ces apports seront bloqués jusqu'à la date de cession de l'investissement par Mérieux Participations 2 des investissements réalisés. Mérieux Développement promet d'acquérir d'une manière irrévocable la totalité des titres de chacun des associés d'Invent 2 en cas de leur cessation d'activité au sein de Mérieux Développement.

Selon les dispositions des pactes d'associés du 29 octobre 2014 de Mérieux Participations et Mérieux Participations 2 : une politique de distribution de dividendes a été définie. Par ailleurs, Mérieux Développement bénéficie d'un droit de sortie conjointe dans le cadre de ces 2 pactes, au même titre que les autres associés de Mérieux Participations et Mérieux Participations 2.

La société Mérieux Développement a ramené son engagement de financement des investissements de 80,8 M€ au 31/12/2021 à 51 M€ au 31/12/2022 concernant Mérieux Participations 3. Sur ces 51 M€, 41,3 M€ ont été versés au 31 décembre 2022 (70,6 M€ au 31 décembre 2021 sur 80,8 M€ d'engagement au 31/12/2021).

La société Mérieux Développement s'est engagée à financer des investissements à hauteur de 120 M€ concernant Mérieux Participations 4. Sur ces 120 M€ (idem 2021), 46,3 M€ ont été versés au 31 décembre 2021 (36,4 M€ au 31 décembre 2021).

Dans le cadre de leurs prises de participations, les sociétés Mérieux Participations et Mérieux Participations 2 ont signé divers documents, notamment des pactes d'associés, dans lesquels elles ont donné et reçu divers engagements. Ces sociétés se sont en effet engagées à effectuer des prises de participations complémentaires ou à verser des compléments de prix conditionnés à des franchissements d'étapes.

Engagements donnés en matière de garantie de passif

La garantie de passif relative à la cession des titres ShanH intervenue en 2009 amendée en 2021 pour tenir compte des engagements pris par Sanofi vis-à-vis de l'Etat Indien, subsiste. Les modalités et le champ d'application de cette garantie porte sur 80% du coût qui concerne le litige fiscal Indien désormais résolu (cf. note 18.1). Les engagements de Sanofi pris en 2021 sont en cours de discussion.

Engagements hors bilan liés au financement de la Société

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 20.
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 25.

Autres engagements donnés

Chez bioMérieux :

Les garanties bancaires données par le palier bioMérieux dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 152 M€ au 31 décembre 2022, contre 150 M€ au 31 décembre 2021.

bioMérieux bioMérieux SA a conclu avec des tiers, différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (0,8 M€ en 2022 contre 1,2 M€ en 2021).

Dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 361 603 actions en couverture, aurait à acquérir 179 782 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 17,6 M€ sur la base du cours au 31 décembre 2022 (contre 45,3 M€ en 2021).

Dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine, bioMérieux Suzhou biotech en Chine, s'est engagé pour 0,8 M€ auprès de fournisseurs (contre 22,9 M€ en 2021).

Dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine, Hybiome en Chine, s'est engagé pour 43,5 M€ auprès d'institutions bancaires (contre 40,3 M€ en 2021).

Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 1,4 M€. bioMérieux SA s'est engagée à participer à une levée de fonds dans la société ATI à hauteur de 0,1 M€.

Chez Transgene :

Transgene détient 8,7 millions d'actions de Tasly BioPharmaceuticals, le solde d'une participation initiale de 27,4 millions d'actions souscrites en 2018 par le biais d'un apport en nature de la propriété intellectuelle en Chine nécessaire pour le développement et l'exploitation d'un vaccin thérapeutique contre l'hépatite B (l'équivalent de TG1050) ainsi que la participation de Transgene dans la coentreprise Transgene Tasly (Tianjin) BioPharmaceutical Co. Ltd. contrôlant l'équivalent de TG6002.
À l'occasion de la souscription en 2018, Tasly BioPharmaceuticals et sa maison mère Tasly Holding Group ont signé un pacte d'actionnaires avec Transgene et d'autres actionnaires pour encadrer leurs relations dans la période précédente à l'introduction en bourse de Tasly BioPharmaceuticals initialement prévue pour 2018. À la date de ce rapport, Transgene prévoit de vendre sa participation résiduelle dans Tasly BioPharmaceuticals d'ici mi-2023.

La Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche pour chacun de ses CIR 2019, 2020 et 2021 auprès d'un établissement de crédit et n'a plus de créance envers l'État. Transgene a ainsi perçu respectivement 6,3 M€, 6,0 M€ et 6,7 M€ pour les CIR 2019, 2020 et 2021 (représentant un financement à hauteur de 95 %). Ce type de contrat est qualifié de déconsolidant, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement reçu. La Société reste cependant responsable des montants déclarés en cas de contrôle fiscal.

Transgene est par ailleurs engagée dans des contrats avec des sous-traitants. Ces contrats peuvent avoir des effets sur plusieurs exercices comptables. Au 31 décembre 2022, la Société estime ses engagements financiers au titre de ces contrats à environ 15 M€ en valeur courante. Ce montant d'engagements correspond à la trésorerie restant à décaisser sur les contrats signés à date.

Dans le cadre d'accords de licence ou d'option sur licence signés avec des tiers, ceux-ci se sont engagés à verser à Transgene des paiements d'étapes ou redevances qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes. Transgene s'est engagée à l'égard d'un certain nombre de tiers à verser des paiements d'étapes ou redevances dans le cadre d'accords de collaboration ou de licences, qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes

Chez Mérieux Développement :

Mérieux Développement est caution solidaire à hauteur de 6 M€ en principal augmenté des intérêts calculés au taux de 1% l'an et des frais accessoires au titre de deux emprunts contractés par une sous-filiale MPL2.

Les lignes de crédit sont assujetties à un ratio financier "Endettement financier net / actif net réévalué" respecté au 31 décembre 2022.

Mérieux Développement s'est portée caution solidaire pour Mérieux Equity Partners concernant le paiement d'une année de loyers au bénéfice de la SCI GHD Bureaux.

Autres Engagements reçus

bioMérieux SA bénéficie au 31 décembre 2022 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 M€, ayant fait l'objet d'avenants en 2018 portant sa maturité à janvier 2024 (5 ans avec possibilité de prolongation deux fois une année dont une restant à exercer) (cf. note 20.2).

Les autres engagements reçus de bioMérieux au 31 décembre 2022 s'élèvent à 6,5 M€ (5,9 M€ en 2021).

Les associés de Mérieux Participations, Mérieux Développement, SIENNA Capital, Invent se sont engagés à financer les montants des participations de Mérieux Participations au prorata de leur quote-part au capital de ces deux sociétés, selon les conditions établies dans différents documents en date du 29 octobre 2014.

Les associés de Mérieux Participations 2, y compris ceux ayant souscrit au capital en 2019, se sont engagés à financer les montants des participations de Mérieux Participations 2 au prorata de leur quote-part au capital de Mérieux Participations 2, selon les conditions établies dans la documentation contractuelle.

La cession d'une ligne de titres a été réalisée le 16 décembre 2021 chez Mérieux Participations 2 et seule une partie des proceeds a été perçue à cette date ; une partie complémentaire pourra être perçue par la suite si certains critères définis dans le protocole de cession seront atteints.

Certaines participations détenues par IMEurope sont gérées dans le cadre de pactes d'actionnaires pouvant englober divers engagements reçus.

Autres engagements

Accord de consortium dans le cadre du projet ADNA (« Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches Thérapeutiques »)

Institut Mérieux coordonne un programme de recherche associant les sociétés bioMérieux, Transgene, GenoSafe et l'association Généthon dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrées sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné par l'acronyme "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Dans ce cadre, et compte tenu des avenants ayant modifié le programme de recherche initialement retenu, bioMérieux SA s'est engagée dans la réalisation de travaux de recherche et développement pour un montant estimé de 67,5 M€ couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA a reçu des subventions et des aides remboursables pour des montants respectivement de 16,1 M€ et 7,5 M€. En cas de succès, bioMérieux SA devait rembourser les aides selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2030 (3,4% du chiffre d'affaires). Un remboursement anticipé de la dette a été effectué à hauteur de 11,6 M€ en novembre 2022 à la suite d'un accord avec la BPI qui délie bioMérieux de ses obligations vis-à-vis du contrat ADNA. Ce remboursement vient s'ajouter à un décaissement de 1 M€ en juin 2022.
La dette de 18,0 M€ du 31 décembre 2021 a été éteinte et l'écart de 5,4 M€ a été comptabilisé en produit financier au 31 décembre 2022

De son côté, Transgene a perçu 8,3 M€ de subventions et 15,9 M€ d'avances remboursables. En cas de succès, défini par la mise sur le marché d'un produit aidé et l'atteinte d'un chiffre d'affaires plancher, Transgene devra rembourser, sous certaines conditions, les aides remboursables de façon étalée, et ensuite, le cas échéant, verser des remboursements complémentaires jusqu'en 2035 ou jusqu'à l'atteinte d'un plafond défini. Ces obligations concernent le candidat-médicament TG4001.

Au 31 décembre 2022, l'estimation de la valeur actuelle des remboursements futurs s'élevait à 9,5 M€ chez Transgene. Le taux d'actualisation utilisé est de 7,5%. Une baisse de 1 % du taux d'actualisation augmenterait la dette de 1,1 M€ et une augmentation de 1,0 % du taux d'actualisation diminuerait la dette de 1 M€.

Note 28 – Informations sur les parties liées

28.1 – Rémunérations et autres transactions avec les dirigeants du Groupe (versées par Institut Mérieux)

(en M Euro)	31/12/2022	31/12/2021
Avantages à court terme :		
Rémunérations	1,7	1,1
Charges sociales et autres	0,8	0,5
Autres (jetons de présence)	0,08	0,08
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0

Il n'existe pas d'avantages à long terme, ni d'avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux dirigeants.

28.2 – Transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence (GeNeuro)

En 2006, bioMérieux France et GeNeuro ont signé un accord de licence exclusive (« l'accord 2006 ») dans le seul but de mettre au point, fabriquer et vendre des produits couverts par le brevet bioMérieux, bioMérieux conservant dans cet accord 2006 les droits relatifs aux diagnostics.

28.3 – Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants communs

bioMérieux SA a versé en 2022 au titre de dépenses de mécénat humanitaire 2 M€ à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux (idem 2021).

Institut Mérieux a versé en 2022 un don de 7 M€ à la Fondation Mérieux (contre 7 M€ en 2021). A l'inverse, Institut Mérieux SA a refacturé à la Fondation Mérieux 0,2 M€ au titre de charges supportées pour son compte (0,3 M€ en 2021).

Note 29 – Détail du tableau des flux de trésorerie consolidés

Flux nets liés aux acquisitions et cessions de filiales :

Les principales variations de périmètre sont détaillées en note 1.1.

Le détail du poste trésorerie liée aux acquisitions /cessions de filiales est donné dans le tableau ci-dessous (hors frais d'acquisitions de titres) :

2022 :

(en M€)	**Palier bioMérieux**	**Palier Mérieux NutriSciences Corporation**	**TOTAL**
Prix d'acquisition	-220,0	-34,5	**-254,5**
Rémunération par émission d'actions	0,0	0,0	**0,0**
Prix de cession	0,0	0,3	**0,3**
Trésorerie nette acquise / cédée	15,0	1,6	**16,6**
Remboursement de dettes	0,0	0,0	**0,0**
Variation des dettes sur acquisition titres	0,0	-6,6	**-6,6**
TOTAL	**-205,0**	**-39,2**	**-244,2**

Palier bioMérieux :

Les flux nets sont liés à l'acquisition de la société Specific Diagnostics pour 205 M€.

Palier Mérieux NutriSciences Corporation :

Les flux nets sont essentiellement liés aux acquisitions des sociétés Dyad (-13 M€), Hortec (-5,2 M€) et Fedra Food pour (- 8,7 M€) ;

2021 :

(en M€)	**Palier bioMérieux**	**Palier Mérieux NutriSciences Corporation**	**Titres Institut Mérieux par Compagnie Mérieux Alliance**	**TOTAL**
Prix d'acquisition	-19,6	-41,7	-4,2	**-65,5**
Prix de cession		0,9		**0,9**
Trésorerie nette acquise / cédée	0,6			**0,6**
Remboursement de dettes		-2,9		**-2,9**
Variation des dettes sur acquisition titres		1,7		**1,7**
Variation des créances sur cession titres		-0,7		**-0,7**
TOTAL	**-19,0**	**-42,6**	**-4,2**	**-65,8**

Palier bioMérieux :

Les flux nets sont liés à l'acquisition de la société Banyan Biomarkers Inc. pour 19 M€.

Palier Mérieux NutriSciences Corporation :

Les flux nets sont essentiellement liés :

- aux acquisitions des sociétés Dyad (-35 M€), Sichuan Shaanxi Liantong Standard Technical Services Co. Ltd (-2,1 M€), et Tracelab (-1,9 M€) ;
- à l'exercice de puts sur titres Silliker Hong Kong (-2,9 M€) ;
- à la cession de la société Biofortis (0,3 M€).

Compagnie Mérieux Alliance :

Compagnie Mérieux Alliance a acquis des actions de la société Institut Mérieux au prix de 4,2 M€.

Flux liés à l'activité en 2022 :

Variations du besoin en fonds de roulement en 2022 :

Les principales variations du besoin en fonds de roulement sont liées au palier bioMérieux :

- augmentation des stocks de 94 M€ pour sécuriser les stocks de matières premières sur les matériaux électroniques, matières chimiques et biologiques ;
- créances clients en augmentation de 158 M€ en lien avec la hausse de l'activité du 4ème trimestre et à des retards de paiement aux niveaux des Etats Unis ;
- hausse des dettes fiscales et sociales, pour 47,5 M€ ;

Flux d'investissement en 2022 :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont liées essentiellement au palier bioMérieux pour 286,7 M€ (cf. notes 13.2 et 13.3).
Les acquisitions d'actifs financiers en 2022 sont principalement liées aux acquisitions de titres par le palier bioMérieux (40,1 M€) et par Mérieux Développement à hauteur de 14,6 M€ (cf. note 13.5).
Les cessions d'actifs financiers en 2022 sont liées principalement aux cessions effectuées par les fonds du palier Mérieux Développement pour 53,7 M€ (désinvestissements), ainsi qu'à des dépôts et cautionnement pour 24 M€.

Note 30 – Evènements postérieurs à la clôture

Chez bioMérieux

Nouveau prêt syndiqué :

En mars 2023, bioMérieux a signé un nouveau contrat de prêt syndiqué, avec le même pool de banques que le contrat précédent. Ce prêt syndiqué de crédit renouvelable, s'élève à 600 M€, à échéance mars 2028, avec des options d'extension pour deux années supplémentaires.

Chez Mérieux Développement

En date du 12 janvier 2023, la SAS MERIEUX Développement a signé le renouvellement de son crédit syndiqué auprès de plusieurs établissements financiers pour un montant de 60 M€ et pour une date de remboursement final au plus tard le 12 janvier 2026.

Chez Mérieux NutriSciences

En octobre 2022, une nouvelle filiale en Bolivie a été intégrée au groupe.
Dans le but de simplifier l'organigramme, Hortec a fusionné avec Swift Silliker le 1er novembre 2022.

Note 31 – Impact de la modification de présentation sur les comptes comparatifs

Le Groupe a retraité les comptes comparatifs au titre de la nouvelle présentation des amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition.

En effet, comme indiqué en note 2.2 le Groupe a décidé d'harmoniser la présentation de son compte de résultat à la suite de l'acquisition de la société Specific Diagnostics par le palier bioMérieux, et de présenter sur la ligne dédiée les dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions ainsi que des frais d'acquisition liés à l'ensemble des acquisitions et non plus comme précédemment celles liées à l'acquisition de BioFire Diagnostics.

Conformément à la norme IAS 8, les comptes comparatifs ont été retraités, comme si les amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition avaient été présentés selon la nouvelle règle au 1er janvier 2021.

Le tableau permettant de faire le rapprochement entre les comptes 2021 approuvés et ceux présentés selon la nouvelle règle de présentation est indiqué ci-après.

En M€	31/12/2021 approuvés	retraitements de présentation	31/12/2021 retraités
Revenus	**4 031,4**		**4 031,4**
Coût des ventes	- 1 910,2	37,0	- 1 873,2
Marge brute	**2 121,2**	**37,0**	**2 158,2**
Autres produits de l'activité	52,2		52,2
Frais de recherche et développement	- 423,0	3,2	- 419,8
Frais commerciaux	- 604,1	2,4	- 601,7
Frais administratifs	- 329,7	0,6	- 329,1
Autres produits et charges d'exploitation	0,0		0,0
Amortissements et dépréciation des actifs et frais liés aux acquisitions	- 16,9	- 43,2	- 60,1
Résultat opérationnel courant	**799,7**	**0,0**	**799,7**
Autres produits et charges opérationnels non courants	- 1,3		- 1,3
Résultat opérationnel	**798,4**	**0,0**	**798,4**

Les autres agrégats du compte de résultat n'ont pas été présentés, car ils sont inchangés.

La mise en place de la nouvelle présentation des amortissements et dépréciations d'actifs incorporels liés aux acquisitions et frais d'acquisition ne concerne que le compte de résultat, aucune modification n'a été apportée sur le bilan et le tableau de flux de trésorerie.

Note 32 – Détail du périmètre des sous paliers

32.1 – Sous palier bioMérieux

Sociétés intégrées globalement (% d'intérêt 56,7%)

NOM FILIALE	ADRESSE	% de contrôle de compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
		2022	2021	2022	2021
bioMérieux S.A	69280 Marcy l'Etoile –France R.C.S Lyon B 673 620 399	58,9%	58,9%	56,7%	58,8%
AB bioMérieux	Stockholm, Suède	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Applied Maths Inc	Texas, Etats Unis	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Applied Maths NV	Sint-Martens-Latem, Belgique	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Astute Medical Inc	Sann Diego, USA	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Banyan Biomakers	San Diego, USA	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Biofire Defense Inc	Salt Lake City, Etats Unis	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Biofire Diagnostics Inc	Salt Lake City, Etats Unis	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Afrique du Sud	Randburg, Afrique du Sud	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Afrique occidentale	Abidjan, Côte d'Ivoire	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Algérie	Alger, Algérie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Allemagne	Nürtingen, Allemagne	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Argentine	Buenos Aires, Argentine	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Asia Pacific Pte Ltd	Helios, Singapore	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Australie	Baulkham Hills, Australie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Autriche	Wien, Autriche	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Belgique	Bruxelles, Belgique	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Benelux BV	Zaltbommel, Pays Bas	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%

NOM FILIALE	ADRESSE	% de contrôle de compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
		2022	2021	2022	2021
bioMérieux Brésil	Rio de Janeiro, Brésil	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Canada	Saint Laurent (Québec), Canada	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Chili	Santiago, Chili	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Chine	Hong Kong, Chine	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Colombie	Bogota, Colombie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Corée	Séoul, Corée	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux CZ	Praha, République Tchèque	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Danemark	Herlev, Danemark	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Egypte	Caire, Egypte	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Egypt Distribution Co. LLC	Caire, Egypte	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Espagne	Madrid, Espagne	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Finlande	Helsinki, Finlande	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Grèce	Athens, Grèce	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Hong Kong investment	Hong Kong, Chine	0,0%	100,0%	0,0%	58,8%
bioMérieux Hongrie	Budapest, Hongrie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Inc	Durham, USA	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Inde	New Delhi, Inde	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Italie	Ponte a Ema - Firenze, Italie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%

NOM FILIALE	ADRESSE	% de contrôle de compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
		2022	2021	2022	2021
bioMérieux Japon	Tokyo, Japon	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Kenya	Nairobi, Kenya	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Malaisie	Selangor darul Ehsan, Malaisie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Mexique	Mexico, Mexique	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Moyen-Orient	Dubaï, Emirats Arabes Unis	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Nigéria	Lagos, Nigéria	100,0%		56,7%	
bioMérieux Norvège	Oslo, Norvège	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Philippines	Taguig, Philippines	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Pologne	Warsawa, Pologne	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Portugal	Linda a Velha, Portugal	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Royaume-Uni	Hampshire, Royaume-Uni	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Russie	Moscow, Russie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux (Shanghaï) Biotech Co Ltd	Shanghaï, Chine	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Shanghaï Company Ltd	Shanghaï, Chine	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Singapour	Helios, Singapour	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Suède	Askim, Suède	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Suzhou Biotech Co.Ltd	Suzhou, Chine	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%

NOM FILIALE	ADRESSE	% de contrôle de compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
		2022	2021	2022	2021
bioMérieux SRB doo	Belgrade, Serbie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Suisse	Genève, Suisse	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Thaïlande	Bangkok, Thaïlande	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Turquie	Istanbul, Turquie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
bioMérieux Vietnam	Hanoi, Vietnam	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
BTF Pty Limited	North Ride, Australie	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Cambridge Biotech	Massachusetts, USA	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Huilai	Shanghaï, Chine	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Invisible Sentinel	Philadelphia, USA	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Quercus Scientific NV	Sint-Martens-Latem, Belgique	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Ras Lifesciences	Hyderabad, Inde	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Specific Diagnostics (US)	California, USA	100,0%		56,7%	
Specific Diagnostics (France)	Paris, France	100,0%		56,7%	
Specific Diagnostics (Irlande)	Dublin, Irlande	100,0%		56,7%	
Specific Diagnostics (UK)	London, UK	100,0%		56,7%	
SSC Europe	Warsawa , Pologne	100,0%	100,0%	56,7%	58,8%
Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co Ltd	Suzhou, Chine	66,7%	66,7%	37,8%	39,2%
Suzhou Lianjian Anhua Biomedical Co. Ltd	Suzhou, Chine	100,0%	100,0%	37,8%	39,2%

31.2 – Sous palier Mérieux NutriSciences Corporation

Sociétés intégrées globalement (% d'intérêt 67,2 %)

NOM FILIALE	% de contrôle de Compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
	2022	2021	2022	2021
Mérieux NutriSciences Corp.	70,7%	70,6%	67,2%	70,0%
Silliker Mexico	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker France	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Netherlands	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Spain	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Poland	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Canada	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Australia	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Inc USA	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Singapore	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Shanghaï LTD	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Consulting BV	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker France Holding	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Switzerland	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
JR Laboratory (Canada) (g)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
Silliker Portugal	96,0%	96,0%	64,5%	67,2%
SGCF France	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Brazil Participacoes	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Hong Kong	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Shangaï Testing	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Beijing Testing	70,0%	70,0%	47,0%	49,0%
Microchem Silliker (India)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Bioagri Laboratorios (Brazil)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Bioagri Ambiental (Brazil)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Bioagri Analysis (Brazil)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MXNS US holding LLC	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Biofortis Inc USA	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker South Africa	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Swift Silliker South Africa (a)	66,0%	60,0%	44,4%	42,0%
Chelab Silliker (Italy)	100,0%	60,0%	67,2%	70,0%
Silliker Italia Holding	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Silliker Canada Holding Ltd (g)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
Sino Analytica Qingdao	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Sino Analytica Ningbo	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Kalite MXNS Hld AS Turkey (h)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
KSL Analiz Turkey	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
KSL Markez Turkey (h)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
ISA Denetim (Turkey)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Sino Analytica Ltd HK	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Mérieux Certification LLC	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%

NOM FILIALE	% de contrôle de Compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
	2022	2021	2022	2021
MXNS Netherlands Hld (i)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
Milouda & Migal (Israel)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
EMAP Holding (USA) (j)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
Labser Chile	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Bangalore Testing Laboratories (India)	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MXNS Digital Solution LLC	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MXNS IT India	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Tecnimicro de Analisis	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MXNS India Private	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MNXS Deutschland Holding	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MXNS Deutschland Services (k)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
Institut Kirchhoff	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
CNTA Peru	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Acumen Scientific	51,0%	51,0%	34,3%	35,7%
Ecam Ricert (c)	85,0%	85,0%	57,1%	59,5%
KTBA Holding BV	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Advanced Laboratory Testing (ALT) (d)	100,0%	75,0%	67,2%	52,5%
MXNS Auditing Italia (e)	60,0%	60,0%	40,3%	59,9%
KTBA Belgium	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
KTBA Netherlands	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Riskplaz a B.V	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
CPG Lab	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Sichuan Zhongan Testing (b)	92,0%	92,0%	61,8%	64,4%
Zhonghou United Certification	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Traq'food	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
MXNS Denmark S/A	100,0%	100,0%	67,2%	70,0%
Shaanxi Liatong General Standard Technical Services Co. Ltd.	60,0%	60,0%	40,3%	42,0%
Tracelab (l)	0,0%	100,0%	0,0%	70,0%
Sher Consulting and Training	100,0%	0,0%	67,2%	0,0%
Fedra Food	45,0%	0,0%	30,2%	0,0%
Dyad Labs	100,0%	0,0%	67,2%	0,0%
Laboratorios Bromatologicos Araba SAU	100,0%	0,0%	67,2%	0,0%
Hortec (Pty) Ltd	100,0%	0,0%	44,4%	0,0%

	2022	2021	
a) Dont puts sur minoritaires :	34%	40%	*Swift Silliker South Africa*
b) Dont puts sur minoritaires :	8%	8%	*Sichuan ZhongAn Testing*
c) Dont puts sur minoritaires :	15%	15%	*Ecam Ribert*
d) Dont puts sur minoritaires :	0%	25%	*Advanced Laboratory*
e) Dont puts sur minoritaires :	40%	40%	*Mxns Auditing Italia*
f) Dont puts sur minoritaires :	8%	8%	*Sichuan ZhongAn Testing*

g) fusion de Silliker Canada Holding Ltd et de JR Laboratory (Canada) dans Silliker Canada

h) fusion de KSL Markez et Kalite Mérieux NutriSciences Hld dans KSL Analiz

i) fusion de Mérieux Netherland Hld dans Silliker Consulting BV

j) fusion d'EMAP Holding dans MXNS Digital Solution LLC

k) fusion de MXNS Deuschland Services dans Institut Kirchloff

l) fusion de Tracelab dans Labser Chile

31.3 – Sous palier Mérieux Développement

Sociétés intégrées globalement (% d'intérêt 96,2 %)

NOM FILIALE	% de contrôle de Compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
	2022	2021	2022	2021
Mérieux Participations	79,9%	79,9%	76,9%	79,7%
Mérieux Participations 2	47,4%	47,4%	45,6%	47,3%
MPL2	95,4%	95,4%	43,5%	45,1%

31.4 – Sous palier ABL Inc.

Sociétés intégrées globalement (% d'intérêt 96,2 %)

NOM FILIALE	% de contrôle de Compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
	2022	2021	2022	2021
ABL Inc.	100,0%	100,0%	96,2%	99,8%
ABL Europe	100,0%	100,0%	96,2%	99,8%

31.5 – Sous palier Transgene

Sociétés intégrées globalement (% d'intérêt 58,1 %)

NOM FILIALE	ADRESSE	% de contrôle de Compagnie Mérieux Alliance		% d'intérêt de Compagnie Mérieux Alliance	
		2022	2021	2022	2021
Transgene Inc	Boston, USA	100,0%	100,0%	58,1%	61,,4%
Transgene BioPharmaceutical Technology Co Ltd	Shanghaï, Chine	100,0%	100,0%	58,1%	61,4%

Note 33 – Honoraires

Honoraires CAC *(en millier d'euros)*	2 022 GT	E&Y	autres	Total		2 021 GT	E&Y	autres	Total
Audit									
Commissariat aux comptes, certification des comptes									
CMA	16	10	0	26		15	9		24
IM	25	28	0	53		24	25		49
Foncière de Montcelard	3			3		2			2
GNEH	3			3		3			3
Mérieux Université	9			9		9			9
Thera	5			5		4			4
Groupe Mérieux Developpement	29			29		35			35
Groupe bMx	699	1 509	253	2 461		605	1 256	361	2 222
Groupe Transgene	96	18	96	210		63	95		158
Groupe MNC		804		804		0	625	73	698
Groupe ABL	10	138		148		0	112		112
Sous- total Audit	**894**	**2 508**	**349**	**3 751**		**760**	**2 122**	**434**	**3 315**
Autres missions									
Groupe bMx			301	301				21	21
Groupe MNC		16		16					0
Sous- total autres missions	**0**	**16**	**301**	**317**		**0**	**0**	**21**	**21**
TOTAL	**894**	**2 524**	**650**	**4 068**		**760**	**2 122**	**455**	**3 336**

COMPAGNIE MERIEUX ALLIANCE

Société par actions simplifiée au capital de 916 139 200 Euros

Siège social : 17 rue Bourgelat – 69002 LYON

504 340 407 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.233-16 et suivants du Code de commerce, votre Président a l'honneur de vous présenter son rapport sur les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, arrêtés par votre Président le 31 mai 2023, et l'activité du Groupe pendant ce dernier exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toute information quant à la régularité des comptes consolidés qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'Annexe des comptes consolidés toutes informations utiles sur les méthodes et le périmètre de consolidation.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

Le Groupe a réalisé en 2022, un chiffre d'affaires de 4 308,4 M€ (+ 6,9 % par rapport à l'an passé) et son résultat net s'est établi à 413,5 M€ contre 632,2 M€ en 2021. Les données principales (chiffres consolidés des filiales) s'analysent telles que :

- **bioMérieux SA**, dont l'Institut Mérieux, notre filiale, détient 58,9 % du capital, exerce une activité de recherche, fabrication et commercialisation d'instruments et réactifs de laboratoire au niveau mondial.

  Le groupe bioMérieux a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 3 589,1 M€, (en progression de 6,3 % par rapport à 2021), soit + 0,2 % à périmètre et taux de change constants et enregistré un résultat net de 440,5 M€ (vs 598,2 M€ en 2021).

- **Mérieux NutriSciences**, dont SGH, filiale de notre filiale Institut Mérieux, détenait 70,7 % du capital au 31 décembre 2022, a une activité dédiée à la protection de la santé des consommateurs et fournit un large éventail de tests et de services aux industries de l'eau, de l'environnement, de l'agrochimie, des biens de consommation, pharmaceutiques et cosmétiques. Cette activité a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 722,9M$, contre 714,9 M$ en 2021 (soit une progression des ventes de 1,1%). Le résultat net s'élève à 24,1 M$ (versus 32,3 M$ en 2021).

- **Pôle Immunothérapie :** notre filiale Institut Mérieux détient 100 % du capital de la société TSGH, qui détient 60,4% du capital de Transgene, 100% des titres de ABL Inc, 81,1% des titres de GNEH qui détient elle-même une participation dans GeNeuro, ainsi qu'une participation dans BioInvent.

- **ABL Inc**. : L'activité du Groupe ABL consiste principalement en des recherches sous contrat pour le gouvernement américain et pour des entreprises privées. L'activité du Groupe ABL a généré 56,7 M$ de chiffres d'affaires consolidé (- 26 % par rapport à 2021): le résultat net fait ainsi ressortir une perte de 19,1 M$ (perte de 4,8 M$ en 2021).

- **Transgene** : Cette société de biotechnologie, qui conçoit et développe des produits d'immunothérapie (candidats-médicaments) pour le traitement des cancers et des maladies infectieuses, a enregistré, au titre de son dernier exercice clos le 31 décembre 2022, des produits opérationnels d'un montant de 10,3 M€ et dégagé une perte de 32,8 M€.

  Transgene a poursuivi sa stratégie avec des avancées prometteuses sur ses 2 plateformes (myvac & Invir.IO).
  La plateforme myvac produit des vaccins thérapeutiques individualisés contre le cancer en exploitant l'intelligence artificielle et des techno de pointe en matière d'édition de gènes. La plateforme Invir.IO est dédiée à la conception d'une nouvelle génération de virus oncolytiques. Les essais cliniques en cours sur les différents projets myvac & Invir.IO progressent bien : les nouvelles données de Phase I de TG4050 confirment le potentiel clinique et commercial de cette immunothérapie personnalisée innovante. La société prépare un essai de Phase II dans le cancer de la tête et du cou, dont le but est de fournir des données en vue d'une potentielle autorisation. L'analyse intermédiaire positive de TG4001 permet la poursuite de l'essai clinique de Phase II randomisé. De nouvelles données cliniques confirment le potentiel des virus oncolytiques Invir.IO® à être administrés par voie intraveineuse. La société a lancé TG6050, un nouveau virus oncolytique multi-armé visant une indication majeure en oncologie.

- **Mérieux Développement**, dont notre filiale Institut Mérieux détient 100% du capital, est une société qui investit dans le domaine de la Santé, via ses filiales Mérieux Participations, Mérieux Participations 2 qu'elle contrôle directement, et à travers sa participation au fonds Mérieux Participations 3 créé en 2018 et au fonds Mérieux Participations 4 créé en 2021. A fin 2022, l'endettement net de la société s'élève à 37,2 M€ (91,9 M€ à fin 2021).

  Notre Société a indirectement pris le contrôle, via Mérieux Développement, de M2CARE. Mérieux Développement a acquis, le 6 octobre 2022, auprès de la société WAOUP, 80 000 actions de la société M2CARE. Mérieux Développement détient ainsi à date 70% du capital de M2CARE.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le détail du périmètre de consolidation vous est fourni dans l'annexe des comptes consolidés. Par ailleurs, bioMérieux et Transgene, étant cotées sur le marché EURONEXT, leurs Documents d'Enregistrement Universel [URD] (anciennement Documents de Référence) sont disponibles.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe, à l'exception du groupe Mérieux NutriSciences, qui clôture ses comptes au 30 septembre.

Les comptes du groupe Mérieux NutriSciences ont été consolidés au 30 septembre 2022. L'impact de ce décalage de date de clôture est considéré comme non significatif au niveau de la consolidation de notre Société.

ACTIVITÉS DU GROUPE

Comptes consolidés clos au 31 décembre 2022

L'ensemble des produits d'activité du Groupe a atteint 4 358,8 M€, (chiffre d'affaires : 4 308,4 M€ et autres produits : 50,4 M€ dont 37,2 M€ de crédits d'impôt recherche), en progression de 6,7 % par rapport à 2021, grâce notamment au développement rapide de bioFire et de la zone Amérique du Nord chez bioMérieux. Ces produits se répartissent géographiquement de la façon suivante :

- Europe : 33,7 % (en légère diminution par rapport à 2021)
- Amérique du Nord : 43,9 % (en légère augmentation par rapport à 2021)
- Amérique Latine : 6,2 % (en légère augmentation par rapport à 2021)
- Asie : 16,2 % (stable par rapport à 2021)

Les **frais de R&D** ont représenté 482,3 M€, soit 11,2 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 10,5 % en 2021).

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 564,6 M€ (contre 799,6 M€ en 2021), en retrait par rapport au niveau exceptionnel de 2021, alors que les coûts étaient minorés par les effets de la pandémie.

Le **résultat opérationnel** s'établit à 573,7 M€ (soit 13,3 % du chiffre d'affaires), inférieur de 224,1 M€ à celui de 2021, du fait principalement de la hausse des coûts chez bioMérieux suite à la fin de la pandémie.

Le coût de la dette brut du Groupe passe de 20,4 M€ à 16,7 M€.

Le **taux effectif d'impôt** du Groupe s'établit à 28 %, en hausse par rapport à 2021. Le Groupe continue de bénéficier de la déduction Foreign-Derived Intangible Income (FDII) aux Etats Unis pour un montant de 13,3 M€ (contre 12,5 M€ en 2021).

Dans ces conditions, le **résultat net** s'élève à 413,5 M€, en baisse d'environ 219 M€ par rapport à 2021.

La **capacité d'autofinancement** quant à elle atteint 665,5 M€, soit 15,4 % du chiffre d'affaires, en diminution de plus de 230 M€.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 4 686,4 M€ à la fin de l'exercice, dont 2 836,0 M€ en part du Groupe.

Au 31 décembre 2022, **l'effectif** à la clôture du Groupe s'élève à 22 524 personnes (+ 1 033 personnes par rapport à l'exercice précédent, soit une hausse de 4,8 %), dont 13 506 chez bioMérieux, 8 532 chez Mérieux NutriSciences, 162 chez Transgene et 281 chez ABL.

Activité de l'Institut Mérieux (comptes sociaux)

L'Institut Mérieux, dont notre Société détient 96,2 % du capital au 31 décembre 2022, exerce une activité de holding animatrice du Groupe et une activité en matière de recherche et développement.

Cette filiale **enregistre un chiffre d'affaires de 18,4 M€** en hausse par rapport à l'exercice précédent (17,6 M€).

Le résultat net, s'établit à + **34,1 M€** (contre + 33,2 M€ précédemment).

Les capitaux propres s'élèvent à 721,7 M€ au 31 décembre 2022 (contre 419,7 M€ au 31 décembre 2021) en raison de l'entrée au capital de la société Exor N.V.

- Transformation en société européenne de l'Institut Mérieux

Au cours de l'exercice 2022, l'Institut Mérieux a engagé un processus de transformation en société européenne. Néanmoins, malgré plusieurs mois de négociations et les efforts déployés par l'Institut Mérieux, aucun accord définitif n'a pu intervenir.

L'arrêt du projet de transformation en société européenne a ainsi été notifié au GSN (Groupe Spécial de Négociation) le 12 décembre 2022.

- Litige fiscal en Inde

Le litige fiscal lié à la cession de titres ShanH intervenue en 2009 a pris fin le 6 mai 2022 suite à la décision de la Cour Suprême de retirer la procédure d'appel.

Cette décision fait suite à la demande de retrait de la procédure d'appel formulée le 22 mars 2022 par le fisc indien, en application de la loi du 13 août 2021 visant à neutraliser les effets de la loi fiscale rétroactive de mai 2012 sur la taxation des transferts indirects s'actifs indiens.

A cette date, la garantie de passif consentie par l'Institut Mérieux relative à la cession des titres ShanH intervenue en 2009, amendée en 2021 pour tenir compte des engagements pris par Sanofi vis-à-vis de l'État Indien, subsiste. Les modalités et le champ d'application de cette garantie qui concerne le litige fiscal indien désormais résolu et les engagements de Sanofi pris en 2021 sont en cours de discussion.

EVENEMENTS INTERVENUS AU NIVEAU DU GROUPE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Chez bioMérieux

Nouveau prêt syndiqué :

En mars 2023, bioMérieux a signé un nouveau contrat de prêt syndiqué, avec le même pool de banques que le contrat précédent. Ce prêt syndiqué de crédit renouvelable, s'élève à 600 M€, à échéance mars 2028, avec des options d'extension pour deux années supplémentaires.

Chez Mérieux Développement

En date du 12 janvier 2023, la SAS MERIEUX Développement a signé le renouvellement de son crédit syndiqué auprès de plusieurs établissements financiers pour un montant de 60 M€ et pour une date de remboursement final au plus tard le 12 janvier 2026.

Chez Mérieux NutriSciences

En octobre 2022, une nouvelle filiale en Bolivie a été intégrée au groupe.
Dans le but de simplifier l'organigramme, Hortec a fusionné avec Swift Silliker le 1er novembre 2022.

PERSPECTIVES 2023

Crise géopolitique liée à l'offensive militaire lancée par la Russie en Ukraine :

Compte tenu du caractère limité des activités et des actifs en Russie, en Biélorussie et en Ukraine (autour de 1% du chiffre d'affaires et autour de 2% du résultat opérationnel courant contributif), le Groupe n'a pas subi et ne s'attend pas à subir des conséquences défavorables significatives liées à la guerre ou aux mesures de sanctions adoptées par différents pays à l'encontre de la Russie (restrictions des exportations, fermeture de l'espace aérien et potentielles mesures de clôture des systèmes de communication interbancaire).

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.
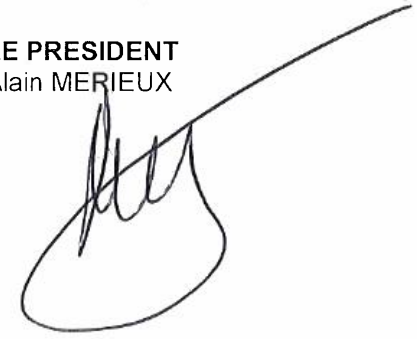
LE PRESIDENT
Alain MERIEUX